

land

The next big thing

Die Kämpfer/innen gegen die „Corona-Diktatur“ haben die Verfassungsreform entdeckt. Die ADR ist daran nicht ganz unschuldig. Die vier großen Parteien sind es auch nicht

« Il faut tenir ses promesses politiques »

Paul Schmit, vice-président honoraire du Conseil d'État, plaide pour un référendum sur la Constitution

Für eine bessere Welt

Jean Asselborn erklärte sich zu seiner Außenpolitik. Über sie gibt es wenig Differenzen

« On voit ce qu'il se passe »

Entretien avec la conseillère en relocation Sylvie Schmit, premier témoin des bouleversements de la scène économique nationale, du banquier de back-office au cadre de l'espace

Connais-toi toi-même

Le recensement décennal de la population est lancé pour les plus de 270 000 menages du pays. Beaucoup espèrent que ce sera le dernier

Photo : Sven Becker



The next big thing

Luc Laboulle

Die Kämpfer/innen gegen die „Corona-Diktatur“ haben die Verfassungsreform entdeckt. Die ADR ist daran nicht ganz unschuldig. Die vier großen Parteien sind es auch nicht



Nora Pleimling



Chantal Reinert

Grundrechte Seit fast 30 Jahren leitet Chantal Reinert (53) mit ihrem Mann Francis Bettendorf einen Elektrikerbetrieb. Begonnen haben sie zu zweit in Consdorf. Vor 20 Jahren sind sie in ein großes Bauernhaus nach Christnach umgezogen. Heute zählt das Familienunternehmen rund 50 Angestellte. Eine soziale Unternehmenskultur sei ihr und ihrem Mann immer wichtig gewesen, doch für Politik habe sie sich nie interessiert, erzählt Reinert im Gespräch mit dem *Land*. Sie habe sich um ihre fünf Kinder und um ihre Pferde gekümmert, ihre Freizeit habe sie „mit Freundinnen verbracht“, regelmäßig organisiert sie Verkaufsabende für Thermomix-Geräte. Gewählt hat sie DP und LSAP, weil sie „denen am meisten geglaubt hat“. Über Grundrechte und Freiheiten hat sie sich nie Gedanken gemacht. Im Frühjahr 2020 hat sich das schlagartig geändert.

Schuld ist Covid-19. Nicht, weil sie oder ein Mitglied ihrer Familie schwer krank wurde. Die Corona-Politik der Regierung hat sie gestört. Das ewige Hin und Her, die Ungewissheit, die Inkohärenz der Maßnahmen. Am meisten geärgert hat sie sich über die Ausgangssperre, als ihr Sohn abends seine Freundin nicht mehr guten Gewissens besuchen konnte. Dabei sei diese Einschränkung nicht nötig gewesen, denn Kneipen, Restaurants, Sport- und Kultureinrichtungen hätten eh geschlossen gehabt. Die Ausgangssperre habe sie an Krieg erinnert, an Bomben, vor denen man sich verstecken muss. In dem Moment sei ihr bewusst geworden, dass es Grundrechte gibt.

Nora Pleimling (36) ist ausgebildete Erzieherin. Auch sie wohnt mit ihrer Familie in Christnach. Chantal Reinert kennt sie schon länger, ihre Kinder sind gemeinsam zur Schule gegangen. Vor einem Jahr hätten sie festgestellt, dass die Vorgaben von Bildungsminister Claude Meisch (DP) zur Maskenpflicht nicht kohärent und wenig sinnvoll gewesen seien, sagt Chantal Reinert. Ihre Kinder hätten die Regeln nicht mehr nachvollziehen können und sie selbst eigentlich auch nicht. Die Kinder ohne logische Erklärung dazu zu zwingen, sogar im Schulhof eine Maske zu tragen, widerspreche ihrer Vorstellung von Erziehung. Deshalb haben die beiden Mütter gemeinsam beschlossen, ihre Kinder aus der Schule zu nehmen und sie zuhause zu unterrichten. Nora Pleimling hat deswegen ihre Anstellung beim Seniorenklub Syrdal gekündigt.

Gleichzeitig wurden beide auf den sozialen Netzwerken aktiv. Im September 2020 gründeten sie auf Facebook die private Gruppe „Elteren, Enseignanten, Educateurs an Etudiants stinn op“, in der sie über Masken und die Covid-Impfung „aufklären“. „Fir eng gesond physesch an psychesch Entwécklung vun den Kanner: keng Maskenpflicht, keen Ofstand, keng Impfpflicht“, heißt es in der Gruppenbeschreibung. Neben Chantal Reinert sind zwei ihrer drei erwachsenen Kinder als Administrator/innen aufgeführt. In der Gruppe geht es nicht nur um „Aufklärung“, sondern auch um Vernetzung; sie zählt inzwischen über 2 300 Mitglieder.

Widerstand In diesem digitalen Netzwerk des Widerstands gegen mutmaßlich freiheitsberaubende Coronamaßnahmen haben Chantal Reinert und Nora Pleimling in den vergangenen Monaten viele neue Bekanntschaften geschlossen. In sozialen Medien und Messenger-Diensten wie Facebook oder Telegram ist eine kleine „Szene“ entstanden. Viele von ihnen nehmen an der Marche blanche teil. Zuschreibungen wie Corona-Leugner/innen, Impfgegner/innen und Verschwörungstheoretiker/innen empfinden sie als Beleidigung. Diese Begriffe würden nur benutzt, um Menschen zu diskreditieren, die „kritisch denken und bestimmte Sachverhalte hinterfragen“. Viele von ihnen seien nicht grundsätzlich gegen Impfungen, sie lehnten nur die derzeit verfügbaren Impfstoffe gegen Covid-19 ab, weil sie noch „in der Testphase“ seien. Geimpfte seien bei ihnen trotzdem willkommen. Gemeinsam wollen sie sich „gegen die Spaltung des Volkes durch die Regierung“ einsetzen.

In dieser virtuellen Szene haben die beiden Frauen aus Christnach Patrick Mischel (54) aus Berburg und Sasha Borsellini (27) aus Esch/Alzette kennengelernt. Der Eisenbahner Mischel, ein „ent-

Deitz mag zwar kein „Impfgegner“ sein, doch „ideologisierte Mainstream-Gesinnungsjournalisten“ und „staatsfinanzierte und instrumentalisierte Medien“ würden ihn gemeinhin als „Klimaskeptiker“ bezeichnen. Den Notstand und den menschengemachten Klimawandel zweifelt er an, Eiszeiten und Klimaerwärmung habe es schon immer gegeben. Das eigentliche Problem sei die Überbevölkerung, sagt Deitz

fernter Verwandter“ der ADR-Politikerin Sylvie Mischel, ist in der Anfang September gegründeten privaten Facebook-Gruppe „(Un)vaccinated – together stronger“ aktiv, die Menschen dabei helfen will, sich zu vernetzen und „net ennert dem Drock anzubiechen“, wie es in der Beschreibung heißt. Sie zählt rund 3 500 Mitglieder. *Giichtchen* Borsellini, der sich in Videos und Texten auf Facebook als rechtsliberaler Freiheitskämpfer gegen die Corona-Diktatur inszeniert, hilft als Moderator aus. Als Symbolbild benutzt die Gruppe eine vorgereckte Faust, die eine Spritze zerbricht; der Leitspruch darunter lautet *#UnvaccinatedLivesMatter*.

Zusammen mit Reinert und Pleimling bilden Mischel und Borsellini den Kern des Initiativkomitees, das am 22. Oktober von ihrem verfassungsverbrieften Recht Gebrauch gemacht hat, ein Referendum über das erste Kapitel der Verfassungsreform zu erwirken, das die Abstimmung der Abgeordnetenversammlung in zweiter Lesung ersetzen soll. Damit dieses Ziel erreicht wird, müssen zwischen dem 19. November und dem 20. Dezember mindestens 25 000 Wähler/innen sich in das Rathaus ihrer Wohngemeinde begeben und die Initiative mit ihrer Unterschrift unterstützen. Neben den vier bereits genannten gehören dem Komitee noch vier weitere Mitglieder an: Fritz Bettendorf (59), Ehemann von Chantal Reinert, und Henri Mehlen (72), Vater von Nora Pleimling und Cousin des früheren ADR-Abgeordneten Robert Mehlen, fungieren weitgehend als Statisten, um die Reihen zu füllen. Gérard Koneczny (60), CSV-Mitglied und Initiator der von konservativen Motiven geleiteten Petition 2007 „E Referendum iwwert ons Verfassungsreform“, die fast 20 000 Unterstützer gefunden hat, wurde erst im letzten Moment aufgenommen. Andere Mitglieder erklären gegenüber dem *Land*, man wisse nicht genau, „wo Koneczny auf einmal hergekommen ist“, eigentlich habe man bislang nichts mit ihm zu tun gehabt.

Präsident Es war der Präsident des Initiativkomitees, Luc Deitz, der Koneczny aufnahm, wohl vor allem wegen des Erfolgs seiner Petition. Deitz ist promovierter Philologe, studierter Philosoph und hauptberuflich Leiter der Handschriften- und Zimelienabteilung der Nationalbibliothek. Präsident des Initiativkomitees sei er vor allem aus praktischen Gründen geworden. Als Akademiker traue er sich zu, einen Text fehlerfrei aufzusetzen; eine Postfiliale sei bei ihm gleich um die Ecke, was die Versendung von Briefen per Einschreiben erleichtere. Mehr Macht als die übrigen Mitglieder habe der Präsident aber nicht, betont Deitz. Von den anderen „Aktivist/-

innen“ unterscheidet er sich nicht nur durch seinen hohen formalen Bildungsgrad. Deitz war eigenen Aussagen zufolge noch nie auf einer Marche blanche, er ist weder auf Facebook noch auf anderen sozialen Medien präsent, er benutzt nicht einmal ein Smartphone. Seine Mitstreiter habe er erst kürzlich über Mundpropaganda in seinem persönlichen Bekanntenkreis kennengelernt. In einer Partei oder einem anderen Verein sei er nicht Mitglied; er lebe sehr zurückgezogen. Im Gespräch mit dem *Land* bezeichnet er sich als „Mann der Schrift und der Wörter“, zitiert Kant und Thukydides.

Deitz mag zwar kein „Impfgegner“ sein, doch „ideologisierte Mainstream-Gesinnungsjournalisten“ und „staatsfinanzierte und instrumentalisierte Medien“ würden ihn gemeinhin als „Klimaskeptiker“ bezeichnen. Den Notstand und den menschengemachten Klimawandel zweifelt er an, Eiszeiten und Klimaerwärmung habe es schon immer gegeben. Das eigentliche Problem sei die Überbevölkerung, sagt Deitz. Dagegen würden auch theoretisch ideologisierte Ziele wie die Preiserhöhung auf fossilen Brennstoffen nicht helfen. „Ich gehe zu Fuß, trenne meinen Müll, bin für den Wald, für die Tiere und für gesunde Luft, aber die Mittel, die mantisch orakelhaft beschworen werden, sind nicht die richtigen“, erläutert der Altphilologe seine Ansichten. Deshalb ist er dagegen, dass Klimaneutralität als Staatsziel in die Verfassung eingeschrieben wird. Auch Chantal Reinert und Nora Pleimling stören sich an manchen „politischen Zielen“, die laut Deitz nichts in einer Verfassung zu suchen hätten und per Gesetz geregelt werden sollten. „Manche Abgeordnete wollen, dass das Benzin vier Euro pro Liter kostet. Das gibt uns zu denken. Wie sollen Leute mit Mindestlohn das noch bezahlen?“, fragt die Unternehmerin.

Darüber hinaus lehnen die beiden Frauen vor allem die Dispositionen über die Familie ab, die im Zuge der Reform verändert werden sollen. Dass Tierschutz als Staatsziel in der Verfassung verankert wird, finden sie hingegen gut. Deitz befürchtet seinerseits, dass der Luxemburger Staat in den neuen Texten zuviel Macht an die EU-Kommission abgibt und teilt die umstrittene Interpretation der ADR, mit der Reform werde das „Ausländerwahlrecht“ durch die Hintertür eingeführt.

ADR Obwohl viele Argumente der Referendumsaktivist/innen denen sehr ähnlich sind, die der Abgeordnete Fernand Kartheiser in den traditionellen und seine Lebensgefährtin Sylvie Mischel in den sozialen Medien verbreiten, weisen die meisten Mitglieder des Komitees den Vorwurf, von der ADR gesteuert zu sein, vehement zurück und wollen nicht mit der Partei in Verbindung gebracht werden. Chantal Reinert bekräftigt gegenüber dem *Land*: „Ich folge nicht der ADR, ich benutze sie solange sie mir dient, indem sie das gleiche will wie ich, nämlich ein Referendum. Tut sie das nicht, ist die Partei mir ganz egal.“ 2023 will sie zwar erstmals ADR wählen, aber nicht weil sie sich der Partei nahe fühlt oder sich mit ihrem Programm identifiziert, sondern weil einige Mitglieder sie bei der Referendumskampagne praktisch unterstützt haben und sie mit Sylvie Mischel zusammen Unterschriften gesammelt hat. Ihre Einstellung zur Monarchie („wenn sie die Monarchie absägen, ist nicht viel verloren“) und zur politischen Beteiligung von Nicht-Luxemburger/innen („es ist schade, dass nur Wähler/innen an einem Referendum teilnehmen können“) dürften mit den „Werten“ der ADR nur bedingt vereinbar sein.

Formell distanziert auch Deitz sich von der ADR. Er sei nicht Mitglied der Partei, doch wenn er beim Lesen der reformierten Verfassungstexte zu ähnlichen Schlussfolgerungen komme wie Kartheiser, liege das auch daran, dass bislang die ADR als einzige Partei überhaupt Argumente vorbringe. Die vier großen Parteien hätten es in den vergangenen Jahren versäumt, die Bürger/innen angemessen und ausführlich über die Verfassungsreform zu informieren. Auf der Internetseite der Kammer finde man zwar alle Texte, doch für Normalbürger sei es gar nicht so einfach, sich in diesem „geschwollenen Affekotefransösisch“ zurechtzufinden, sagt Pleimling. Deshalb hat sie alle vier Kapitel auf Deutsch über-

setzt. Trotzdem verstehe sie immer noch nicht, was „zwischen den Zeilen“ stehe. Diese Interpretation müssten Jurist/innen machen und die Leute anschließend darüber aufklären: „Wir brauchen Informationsabende in einer Sprache, die das Volk versteht“.

Tatsächlich hat sich das Volk in den vergangenen Jahren aber kaum für die Versfassungsrevision interessiert. Als die CSV 2019 damit drohte, die Abstimmung zu sabotieren, und die vier großen Parteien sich in der Folge darauf einigten, kein Referendum durchzuführen, hat die Presse ausgiebig darüber berichtet, doch eine allgemeine Empörung hat das nicht ausgelöst. Das nun in Teilen der Bevölkerung gestiegene Interesse an der Verfassung führen Nora Pleimling und Chantal Reinert auf die Freiheitseinschränkungen während der Pandemie zurück. „Seit einigen Monaten ist das Vertrauen in die Politik etwas angeschlagen“, sagt Reinert. Deshalb sei jetzt ein ungeeigneter Moment, um eine Verfassungsreform „zwischen Tür und Angel“ durchzudrücken, ohne das Volk zu fragen.

Die etwas aus dem Ruder gelaufene Informationsveranstaltung, die die Kammer am 8. Oktober im Tramsschapp veranstaltet hatte, hat offensichtlich nicht dazu beigetragen, das Vertrauen in die Politik wieder zu stärken. Die Haltung der für die vier Kapitel zuständigen Abgeordneten beschreibt Chantal Reinert, die bei dieser Veranstaltung anwesend war, als arrogant. Die Argumentation, man traue dem Volk nicht zu, über die Texte abzustimmen, weil die Verfassung zu kompliziert sei, empfindet sie als eine Form der Entmündigung. „Wir sind nicht der Pöbel, dem von einer Handvoll Leute diktiert wird, was gut für uns ist. Wir wissen selbst, was gut für uns ist. Wenn sie die Texte anständig erklären, können wir eigenständig eine Entscheidung treffen.“ Und aufgeklärt werde eben nur, wenn es zu einem Referendum komme, hoffen die Aktivist/innen. Dann seien die Parteien quasi dazu verpflichtet, Infoabende zu veranstalten. „Dann sind sie unter Zugzwang“, sagt Nora Pleimling.

Skepsis Was Luc Deitz, Chantal Reinert und Nora Pleimling noch mit der ADR verbindet, ist die Interpretation der Vorgehensweise der vier großen Parteien bei der Verfassungsreform. CSV, DP, LSAP und Déi Gréng hätten ihr Wahlversprechen gebrochen, als sie 2019 beschlossen, die Revision in vier Kapitel aufzuteilen und kein großes Referendum durchzuführen. Damit hätten sie fast 80 Prozent der Wähler/innen belogen, die den vier großen Parteien 2018 ihre Stimme gegeben haben, kritisiert Deitz. Das sei „infam“. Dass vor allem die CSV daran Schuld war, weil sie 2019 damit drohte, ihre Sperrminorität geltend zu machen, um ihre Forderungen nach einer Aufweichung der Unabhängigkeit der Justiz und einer Stärkung der Monarchie durchzusetzen und dadurch ausgerechnet den Text boykottierte, den ihr früherer Abgeordneter Paul-Henri Meyers im Konsens mit den anderen Parteien erstellt hatte, wird im ADR-Narrativ freilich kaum erwähnt.

Ob die Bürgerinitiative Erfolg haben wird, ist derweil fraglich. Luc Deitz ist „sehr skeptisch“, dass 25 000 Wähler sich in ein Rathaus begeben werden, um den Antrag zu unterzeichnen. Deshalb hat er Anfang Oktober die Petition 2035 eingereicht, in der er vom Parlament fordert, eine Möglichkeit einzuführen, dass eine Referendumsprozedur auch über den Weg von Online-Unterschriften eingeleitet werden kann. Bislang haben nicht einmal 1 700 Bürger unterschrieben, noch bleiben 18 Tage Zeit. Auch Reinert und Pleimling glauben, dass es schwierig werden wird, doch sie wollen engagiert und mit Begeisterung aufklären und für das Referendum werben. Wie sie es bereits in den vergangenen Wochen getan haben, als sie die Menschen ansprachen, um Unterschriften für Konecznys Petition 2007 zu sammeln. Die Kund/innen ihres Familienbetriebs, die Teilnehmer/innen an ihren Thermomix-Abende und die Besucher/innen des Haupeschmaart in Munshausen hat Chantal Reinert bereits über die Verfassung informiert. Viele hätten nichts von der Reform gewusst. Das soll sich künftig ändern. „In den letzten 20 Monaten hatte immer irgendetwas seinen Höhepunkt. Erst waren es die Masken, dann war es die Impfung. Diese Themen sind inzwischen durch“, sagt Nora Pleimling. „Jetzt ist die Verfassung das Thema. Es ist riesengroß.“ ●



Le constitutionnaliste et ancien conseiller d'État, Paul Schmit

« Il faut tenir ses promesses politiques »

Interview : Bernard Thomas

Paul Schmit, vice-président honoraire du Conseil d'État, plaide pour un référendum sur la Constitution. Il estime qu'il est de la responsabilité de la politique d'essayer de convaincre les citoyens tentés par « les populistes »

Paul Schmit a passé sa carrière comme haut fonctionnaire notamment au ministère des Transports. En juin 2000, il entre au Conseil d'État sur le ticket du DP. Le juriste s'y spécialise dans le dossier constitutionnel, dont il va coordonner le suivi jusqu'en 2015. Sa fonction venue à échéance, le ministre de l'Intérieur, Dan Kersch, le nomme « conseiller spécial » pour les relations entre l'Église et l'État. Paul Schmit est l'auteur d'un *Précis de droit constitutionnel*, publié en 2009. Entre 2017 et 2019, il a également écrit une série d'articles sur la révision constitutionnelle pour le *Land*

d'Land : Ce mardi, le CSV a annoncé ne pas vouloir déclencher de référendum, prétextant que la pétition n°2007, qu'il désigne de « baromètre de l'opinion », alors même que l'argumentaire était largement emprunté à l'ADR, n'avait pas recueilli 25 000 signatures. La grande refonte constitutionnelle, annoncée avec beaucoup de pathos en 2009, semble finir dans le ca-fouillage et le micmac politique ?

Paul Schmit : Cela ne parle pas en faveur de ceux qui en sont responsables. Personnellement, je suis déçu. Même si la refonte en cours constitue une évolution prudente du texte actuel plutôt qu'une rupture...

Justement, on rencontre peu d'enthousiastes de cette nouvelle Constitution...

S'il y a un texte normatif qui doit réunir toute la société, c'est bien la Constitution. Tout convoi avance au rythme du véhicule le plus lent, et il faut donc tenir compte des milieux plus conservateurs, à la traîne par rapport aux éléments plus progressistes. Cela me semble être une réalité qu'il faut accepter.

Faudrait-il organiser un référendum sur la révision constitutionnelle ?

Personnellement, je suis en faveur d'un tel référendum. D'abord parce que je crois que, sauf cas de force majeure, il faut tenir ses promesses politiques. Ensuite, parce que, depuis 1919, les grandes questions constitutionnelles ont toujours été soumises à un référendum, avec des résultats plutôt positifs. Si le dernier référendum de 2015 a semé le trouble, c'est qu'il avait été mal préparé par les partis politiques, surtout ceux de la majorité.

En 2012, avec Victor Gillen, alors président du Conseil d'État, vous donniez une interview à Forum dans laquelle vous pointiez le risque qu'un tel débat se focaliserait trop sur des « Teilaspekte » au détriment du grand ensemble. Vous avez donc changé d'avis ?

De Gaulle aurait apparemment dit qu'il fallait être prudent avec les référendums, parce qu'on ris-

querait de recevoir des réponses à des questions qu'on n'avait pas posées. Il ne suffira donc pas de simplement organiser un référendum. Les partis politiques devront informer, expliquer, dialoguer avec les gens. Mais une fois ce travail accompli, le référendum sera, à mon avis, une bonne solution. On ne peut se réclamer de la démocratie participative et la refuser à l'électeur aux moments critiques. Ce ne seraient alors que des discours du dimanche. L'argument que la question serait trop complexe a été battu en brèche lors du référendum de 2005 : On nous avait alors imposé trois kilos de textes communautaires que personne n'avait lus, probablement même pas ceux qui ont initié la consultation populaire. Quant à l'argument qu'on devrait renoncer au référendum parce que la révision sera votée en quatre parties, j'avoue ne pas le comprendre. Je viens de relire les documents parlementaires, et je n'y trouve pas d'explication à ce compartimentage auquel on veut procéder pour le moment, alors qu'il n'y a pas si longtemps, on visait encore une refonte d'ensemble.

Vous disiez qu'une Constitution doit réunir toute la société. Or, dès le premier article du chapitre sur les libertés publiques, on bute sur la phrase : « Tous les Luxembourgeois sont égaux devant la loi ». Une formulation plutôt absurde dans un pays constitué à moitié de non-Luxembourgeois...

La Commission de Venise avait déjà relevé que ce principe d'égalité s'adressait uniquement aux nationaux luxembourgeois. Mais il faut dire que ce droit à l'égalité vaut également, sauf exception à prévoir par la loi, pour les étrangers de séjour au Luxembourg qui ont, en vertu de l'article 111, droit à la même protection de leur personne et de leurs biens que les Luxembourgeois. Cette disposition se trouve maintenant avancée de l'article 111 vers le début de la section 2 du chapitre II sur les libertés publiques.

Le Grand-Duc continue de « commander la force armée ». Cela vous inspire-t-il un commentaire ?

Disons que le texte reste dans la tradition.

La question constitutionnelle a été investie par une alliance très hétéroclite qui va des conservateurs ultramonarchistes aux antivax ésotériques. Parmi eux, beaucoup identifient la nouvelle Constitution à la gestion de la crise sanitaire.

Je n'oserais pas comparer cette situation à celle des fossoyeurs de la Constitution de Weimar. La substance républicaine de Weimar était détruite par les léninistes-staliniens d'un côté et les nazis de l'autre, la bourgeoisie se ralliant finalement au camp de l'extrême droite. Si la politique ne fait pas attention, elle risque de créer des frustrations, parce que certaines couches de la population se sentent incomprises ou ont l'impression que leurs préoccupa-

tions ne sont pas prises au sérieux. Elles semblent aujourd'hui se rejoindre dans leur opposition aux décisions « prises en haut ».

La critique se concentre sur les objectifs à valeur constitutionnelle (Staatsziler), réinterprétés comme chevaux de Troie d'une sorte de totalitarisme sanitaire ou écologiste.

C'est archi-faux. De tels objectifs ont toujours figuré dans la Constitution, même si leur nombre était beaucoup moins important et s'ils n'étaient pas regroupés de manière aussi visible. À mes yeux, il s'agit d'une gèneflexion de la politique face à toutes sortes de lobbys, que ce soient les protecteurs d'animaux, les environnementalistes ou les milieux académiques. Je lis ainsi dans la nouvelle Constitution : « L'État promeut la liberté de la recherche scientifique ». Mais comment peut-on « promouvoir » une liberté ? Soit elle existe, soit elle n'existe pas. Ces objectifs constitutionnels ne sont finalement que des engagements que l'État prend vis-à-vis de lui-même ; des sortes de « gesellschaftspolitische Beglückungsverheißungen », pour reprendre la formule d'un journaliste de la Frankfurter Allgemeine en 2009.

Il y a un mois, vous avez assisté à la houleuse soirée d'information au Tramsschapp. Quelle impression en avez-vous gardée ?

J'étais sidéré. Le ton était donné dès avant l'entrée, où on était accueilli par des slogans « référendum ! référendum ! ». En prenant place à l'intérieur, je me suis rendu compte qu'il y avait une atmosphère d'opposition vis-à-vis des parlementaires et que ceux-ci étaient débordés par la situation. Les explications qu'ils donnaient étaient en partie trop techniques, en partie lacunaires. Je connais un peu le texte et j'arrivais à suivre leur argumentation, mais les gens qui n'avaient pas cette connaissance semblaient, à leur tour, dépassés. Fernand Kartheiser (ADR) a utilisé cette situation pour son compte. Il est sorti vainqueur de la discussion au podium. Les interventions du public étaient toutes orientées contre la Constitution ; elles se focalisaient de surcroît sur le droit de vote des étrangers, sur la famille, sur l'obligation vaccinale.

Le refus d'un référendum confortera les antivax et la droite populiste, qui prétendent représenter le « vrai peuple », dans leur posture victimisante. Comment sortir de ce piège ?

L'ADR est maître de la Féckmillchen du référendum. Si les quatre partis acceptaient d'en organiser un (ce que je ne crois pas), l'ADR crierait victoire. S'ils refusent, les frustrations, savamment entretenues par l'ADR, en sortiraient renforcées. Nous sommes en train d'assister à une rupture entre ce que pensent et font les milieux politiques et ce que ressent une partie des hommes et des femmes de la rue. Même si cela reste une minorité, c'est une minorité active,

« On ne peut se réclamer de la démocratie participative et la refuser à l'électeur aux moments critiques. Ce ne seraient alors que des discours du dimanche »

à en juger par le nombre impressionnant de participants aux « marches blanches ». J'estime que c'est de la responsabilité des milieux politiques de s'adresser aux personnes tentées par les populistes et d'essayer de les ramener sur le « bon chemin ». Même si cela demande un sacré effort d'information et de persuasion.

Mais comment interpréterait-on les résultats d'un référendum ? Dans le camp des non, les républicains seront par exemple comptés avec les ultra-monarchistes.

Un référendum répond toujours à la logique du oui contre le non, peu importe les motivations des deux côtés. Ceux qui craignent pour la position institutionnelle du Grand-Duc auraient éventuellement pu être apaisés, si par exemple lors du référendum de 2015, on avait ajouté la question de la monarchie constitutionnelle aux questions posées.

Il n'existe pas vraiment d'alternative à la nouvelle Constitution proposée, puisque le « non » signifierait un retour à l'ancienne version. Ce serait la pression du « vote utile » ?

En cas de victoire du non, on ne tomberait pas dans un vide juridique. Mais ce serait décevant pour tous ceux qui ont beaucoup travaillé sur le nouveau texte. Ce serait surtout décevant de constater que les Luxembourgeois n'ont pas compris l'intérêt de se doter d'un cadre constitutionnel adapté à la situation actuelle.

La Constitution actuelle remonte à 1848 ; depuis, elle a été modifiée sans cesse et sans états d'âme. Cela reflète un peu l'esprit du « pragmatisme », de la débrouillardise caractéristique d'un petit État. Du coup, pourquoi ne pas continuer à s'arranger avec une Constitution désuète ?

Les trois premiers textes constitutionnels du XIX^e siècle ont été mis en place dans un contexte où la

grande majorité des Luxembourgeois était écartée du droit de vote. La société était gérée par la bourgeoisie, et peut-être pour la bourgeoisie. Après la Première Guerre mondiale, il y a un changement d'attitude. Les crises dynastique, économique et sociale donneront une importance nouvelle aux questions constitutionnelles. On retrouve cette même mobilisation avec le référendum sur la loi muselière de 1937. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'ambition était de retrouver le monde d'avant, un peu comme aujourd'hui à la sortie de la pandémie.

La révision a longtemps été discutée en cercle restreint dans l'espoir de préserver les fragiles équilibres entre partis et institutions. A posteriori, estimez-vous que cette voie, très précautionneuse, était la bonne ?

Très honnêtement, je crois qu'il aurait été plus intelligent de procéder à l'inverse de ce qu'on a fait. On aurait dû d'abord beaucoup plus s'ouvrir à une discussion publique très large, puis filtrer et figoler les impressions qui s'en seraient dégagées. Il aurait fallu que tout le monde en parle, aussi bien autour des tables de bistrot que dans les enceintes plus sérieuses. Mais comment sensibiliser le public à une question qui reste floue, qui ne touche pas à ses préoccupations quotidiennes ? Il aurait fallu un dédic. Mais ne me demandez pas ce qui aurait pu le provoquer.

Ne pourrait-on pas raconter l'histoire de la révision constitutionnelle comme une chronologie d'un essoufflement institutionnel ?

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, on travaillait sur la Constitution à un train du sénateur. Tout s'est accéléré en 2009, au moment où le Grand-Duc a signalé ne pas être en mesure de sanctionner la loi sur l'euthanasie. J'ai eu l'impression que cet épisode a durablement irrité les milieux parlementaires. C'est sous Paul-Henri Meyers (CSV) que les travaux ont été poussés. Il me semblait, personnellement, que la Constitution était fin prête en 2014/2015. Je rêvais de la voir entrer en vigueur à ce moment-là, soit 200 ans après l'émergence de l'État luxembourgeois au Congrès de Vienne. À mon avis, on a perdu beaucoup de temps par la suite. Quel a été la plus-value du soi-disant débat consultatif, sinon un allongement de la longue liste des objectifs à valeur constitutionnelle ? Ce que je vous dis là est forcément très subjectif et biaisé, peut-être même un peu méchant.

Après le départ de Paul-Henri Meyers puis d'Alex Bodry, le problème n'était-il pas que le Parlement manquait de députés capables de porter un tel projet ?

Le problème était le même à la Chambre des députés qu'au Conseil d'État : Il n'y a guère de spécialistes du droit constitutionnel qui se font élire respectivement nommer. Il faut donc avoir le courage de s'impliquer dans le dossier et de se familiariser avec la matière. ●

LEITARTIKEL

Komplexe Effekte

Peter Feist

Während in Glasgow auf der COP26 noch um eine Abmachung gerungen wird, die jene des Pariser Klimagipfels bestärkt, wurden hierzulande diese Woche Forderungen nach einer Senkung der Preise für fossile Treib- und Brennstoffe lauter. Der Automobilclub ACL erklärte, die „individuelle Mobilität“ müsse „erschwinglich für alle“ bleiben. Deshalb müssten staatliche Hilfen für Personen her, die nicht auf ihr Benzin- oder Diesel-Auto verzichten können. Die ADR verlangte die Abschaffung der Anfang des Jahres eingeführten CO₂-Steuer und dass auf Heizöl und auf Benzin lediglich der superreduzierte Mehrwertsteuersatz von drei Prozent erhoben werde. Der OGBL hatte schon vor vier Wochen gefordert, die für den 1. Januar geplante weitere Anhebung der CO₂-Steuer aufzuschieben.

Gleichzeitig ringen die EU-Minister um die „Taxonomie“ der Energieerzeugung: Was ist „grün“ genug, um Investitionen aus *Green Finances* zu verdienen? Frankreich möchte, solange die neue deutsche Regierung unter Beteiligung der Grünen noch nicht im Amt ist, erreichen, dass Atomkraftwerke als „klimafreundlich“ anerkannt werden, und wird dabei aus Osteuropa unterstützt. Vom Luxemburger DP-Finanzminister Pierre Gramegna war am Mittwochmorgen im *Radio 100,7* zu hören, er könne sich „hellgrüne und dunkelgrüne Investitionen vorstellen“. Luxemburg sei „kein Land, das lauter rote Linien hat“. Energieminister Claude Turmes (Grüne) hingegen wurde damit zitiert, setze Frankreich sich durch, sei das eine „immense Diskreditierung der ganzen Taxonomie“ und schwäche sie bei der Steuerung von Investitionen. Eine politische Kluft scheint also auch durch die Regierung zu verlaufen.

All das sind keine guten Nachrichten, wenn man bedenkt, dass laut einem Bericht des Umweltprogramms Unep der Vereinten Nationen die Treibhausgas-Reduktionsverpflichtungen, die die fast 200 Staaten vorab zum Glasgower Gipfel einreichten, zusammengekommen noch nicht mehr bringen als eine Senkung um 7,5 Prozent bis zum Jahr 2030. Der Weltklimarat IPCC hatte in seinem jüngsten Bericht im August vorgerechnet, dass 55 Prozent nötig wären, um die Erderwärmung möglichst sicher unter 1,5 Grad gegenüber der Zeit von Mitte des 19. Jahrhunderts zu halten. In Glasgow machte ein Bericht des Climate Action Tracker, eines Wissenschaftler-Netzwerks, die Runde: Ihm zufolge führen die Kurzfrist-Ziele der verschiedenen Staaten, falls nur sie erfüllt werden, bis Ende des Jahrhunderts zu 2,4 Grad Erderwärmung.

Aber gleichzeitig scheint es so zu sein, dass der Kapitalismus jetzt schon einen wirtschaftlichen Schock durch die Energie-Transition erlebt, die erst begonnen hat. Es herrscht Energiemangel und die Preise sind gestiegen. Nicht nur der Nachfrage-Aufschwung nach den Corona-Lockdowns wirkt sich aus. Sondern auch die Begrenzungen bei der Nutzung fossiler Brennstoffe, die von Regierungen zum Klimaschutz verhängt wurden. Investitionen in fossile Technologien gehen ebenfalls zurück. Die Versorgung mit „grünen“ erneuerbaren Energien andererseits reicht offenbar noch nicht weit genug – jedenfalls nicht weit genug, um Wachstum zu ermöglichen. Also fährt zum Beispiel China Kohlekraftwerke wieder hoch, die stillgelegt worden waren, denn in mehreren Provinzen musste die Stromversorgung rationiert werden. Was unter anderem Zulieferer von Apple traf, die gezwungen waren, ihre Produktion zeitweilig einzustellen oder einzuschränken.

Die Energie-Transition wird nicht ruhig verlaufen, das machen die komplexen Auswirkungen klar. Die plötzliche Erdgasknappheit hat beispielsweise weltweit Auswirkungen auf die Düngemittelproduktion, was wiederum auf die Landwirtschaft durchschlägt und auf die Nahrungsmittelpreise. Dabei sollte Erdgas ja eigentlich am besten im Boden bleiben.

Selbst wenn Klimagipfeltreffen zu mehr führen als Absichtserklärungen – was in Glasgow nicht sicher ist –, bleibt immer die Frage, wie man Verpflichtungen umsetzt. Technologie allein wird es nicht richten, der Markt auch nicht, und die Möglichkeiten, mit CO₂-Steuern komplexe Wirtschaftseffekte zu antizipieren, sind bregrenzt. Die Alternative könnte am Ende schlicht und einfach lauten: Wachstum oder Überleben.

CONSTITUTION

-6 421

Le ridicule ne tue pas, heureusement pour Claude Wiseler et Martine Hansen. Mise sous pression par Michel Wolter et Marc Spautz sur la question du référendum constitutionnel, la direction du CSV s'était résignée à un « compromis », érigeant la pétition n°2007 en « Stimmungsbarometer » pour déterminer sa position. Si cette pétition recueillait 25 000 signatures, promettait le CSV, les députés chrétiens-sociaux déclencheraient un référendum. Ce mardi, le compteur s'est arrêté à 18 579. Il faudra encore en soustraire les fausses signatures et y additionner les signatures sur papier, mais il paraît improbable que le seuil des 25 000, que s'était fixé le principal parti de l'opposition, soit atteint. Ce mardi, le président du CSV, Claude Wiseler, ne cachait pas son soulagement face au *Wort* : La pétition n'aurait « pas provoqué la vague » que certains avaient présagée. Le désir d'un référendum serait « nicht so groß » se faisait citer la cheffe de fraction, Martine Hansen, dans le *Tageblatt*. (En fait, la pétition établit un nouveau record, dépassant de 4 000 signatures celle du nationaliste linguistique, Lucien Welter, .) Dans la matinale de *Radio 100,7* le député-maire Michel Wolter (CSV) épiloquait sur le résultat du pseudo-sondage. Il évoqua un « réflexe de démocratie de base » : « On s'est dit : Écoutons les gens ». Wolter rappela qu'« en principe », il continuait à privilégier la voie référendaire, mais promit de se « soumettre » à la « position commune » du CSV. Quelques heures plus tard, la fraction du CSV décida (à l'unanimité) ne pas déclencher de référendum. En réalité, cette enquête de l'opinion publique fut très biaisée : L'argumentaire réactionnaire avancé par la pétition sortait droit des brochures de l'ADR (monarchie, famille, « droit à la vie »), et devait rebutter ceux qui sont en faveur d'un référendum mais pour d'autres raisons. Nolens volens, le CSV contribua ainsi à cimenter la domination de l'ADR sur l'actuelle polémique constitutionnelle. (Face à la droite populiste, renforcé par la stridence antivax, Déi Lénk et les Pirates sont devenus quasiment inaudibles sur la question.) En fait, le CSV – qui plaide pour le oui – n'avait rien à gagner d'un référendum : Le « oui » aurait été une victoire pour le gouvernement, le « non » un triomphe pour l'ADR. Quant aux partis de la majorité, ils restent hantés par le souvenir de 2005 ; et pressentent que la nouvelle Constitution, largement conservatrice, aura du mal à générer l'enthousiasme auprès de leurs électeurs respectifs. (Photo : Sven Becker). bt

MONARCHIE

Guillaume vers la lieutenance

Interrogé par la *Radio 100,7* ce jeudi sur une éventuelle date de nomination en tant que lieutenant-représentant, le

Grand-Duc héritier Guillaume indique qu'elle ne sera pas dévoilée ici. Mais lorsque le journaliste Maurice Molitor demande au jeune quarantenaire s'il le sait lui-même, Guillaume répond d'un « peu-être » énigmatique accompagné d'un grand sourire. Selon les informations du *Land*, l'organisation de la lieutenance a été discutée à la Cour. Contactée, la maréchale Yuriko Backes ne confirme ni ne dément ces discussions. Le Grand-Duc héritier explique sur les ondes de *100,7* que ce « temps de la préparation » qu'est la lieutenance « est une chose très appréciée par le futur régnant afin de bien se préparer à la tâche » durant un ou deux ans. Le site de la maison du Grand-Duc recense cinq lieutenances au cours de l'histoire. Celle du Grand-Duc héritier Jean a duré trois ans et demi (entre la prestation de serment le 4 mai 1961 et le 12 novembre 1964, jour de l'abdication de la Grande-Duchesse Charlotte). Celle de son fils Henri, actuel Grand-Duc, un an et demi. pso

CORONA

Blutt vun eise Virfahren

Erstmals seit ihrer „Gründung“ hat die mysteriöse Marche Blanche Silencieuse (MBS) sich in dieser Woche in einer offiziellen Mitteilung an die staatlich finanzierte Parteipresse gewandt, die ihr in den vergangenen Wochen viel Aufmerksamkeit geschenkt und bisweilen ganz wertneutral und unkritisch über den Umzug berichtet hatte. Nachdem immer mehr Journalist/innen und andere Beobachter/innen sich zuletzt gefragt hatten, was die Demonstrant/innen vereint und was sie eigentlich wollen, hat die MBS nun eine Art Manifest veröffentlicht, in dem die Verantwortlichen hinter der Bewegung ihre Vorstellungen zum Ausdruck bringen. Darin heißt es unter anderem, die Regierung habe unter dem Vorwand einer Gesundheitskrise „déi konstitutionell Wäerter, Fräiheeten

a Rechter, déi op d'Käschte vum Blut vum eise Virfahren erkämpft goufen“ zerstört. Die Impfung habe als Vorwand gedient, um ein permanentes Kontrollinstrument vom „Typ QR Code“ aufzubauen, das nicht-ethischen und nicht-medizinischen Interessen diene. Als Hauptschuldige wird die Europäische Kommission ausgemacht. Wer hinter der Botschaft steckt und wer die Marche Blanche organisiert, ist indes immer noch nicht gewusst. Das öffentliche „Bekennerschreiben“ ist lediglich mit La Marche Blanche Silencieuse signiert. Mit dieser Anonymität untermauern die Veranstalter den von ihnen verbreiteten Mythos, die Bewegung sei aus einem spontanen Treffen von Menschen mit unterschiedlichem sozialen, kulturellen und religiösen Background entstanden. Nicht zuletzt ist das Mysterium Teil der Faszination, die die Marche blanche auf manche Menschen ausübt. Zuviel Transparenz würde die Bewegung nur unnötig gefährden. ll

Plexiglass

Cent détenus de la prison de Schressig ont été placés en quarantaine après que huit prisonniers ont été testés positifs au Covid-19. Dans un communiqué, l'administration pénitentiaire détaille que pour une durée d'au moins deux semaines, « les visites sont maintenues, mais avec un maximum de deux visiteurs par détenu (enfant inclus) derrière une séparation en plexiglas. » Le directeur de l'administration pénitentiaire, Serge Legil, précise que les cent cas contact sont regroupés par étages où ils peuvent continuer à circuler de manière (relativement) libre. Il rappelle que le « cluster » en prison est d'autant plus dangereux qu'il s'agit d'une population vulnérable, présentant de nombreuses comorbidités : Sida, hépatite, tuberculose, hypertension. À l'origine de ce cluster pourrait se trouver une fête du personnel. Il y a trois semaines, relate Legil, plusieurs employés étaient leur départ à la retraite. Malgré le fait que l'événement était organisé en mode Covid-Check, 62 des



92 invités y auraient attrapé le virus. Legil craint le « faux sens de sécurité » que donnerait le Covid-Check, et les prisons continuent donc de fonctionner selon les règles sanitaires « classiques » : port du masque, distanciation, gel hydro-alcoolique. D'autant plus que de nombreux détenus auraient refusé de se faire vacciner et ne disposeraient pas de l'argent nécessaire pour se payer des tests antigéniques à répétition. Legil explique ne pas connaître le taux de vaccination des prisonniers, à cause du « secret médical ». Parmi les gardiens de prison, cependant, le taux de vaccination serait comparable à celui de la population générale. Le « Giichtchen » Sacha Bosellini, une des étoiles montantes de la galaxie antivax et grand admirateur de Hayek (lire p. 2), ne serait donc pas représentatif de son milieu socio-professionnel. bt

Zum Staatsanwalt

Nicht alle Mitarbeiter/innen des Gesundheitsamts sind offenbar Vorbild im Umgang mit Covid: *Land*-Informationen zufolge hat eine Person in leitender Stellung, die nicht geimpft ist, eine andere gebeten, ihr einen fingierten negativen PCR-Test zu bescheinigen. Was diese ablehnte, ihren Vorgesetzten informierte, der wiederum Gesundheitsamtschef Jean-Claude Schmit unterrichtete. Schmit suspendierte die betreffende Person vom Dienst und schaltete die Staatsanwaltschaft ein. Eine Sprecherin des Gesundheitsministeriums bestätigte, dass „ein Dossier, einen Mitarbeiter betreffend, an die Staatsanwaltschaft übermittelt“ wurde, bestätigte aber nicht „Fakten oder Verdachtsmomente“. Es gelte die Unschuldsvermutung. pf

EUROPE

Grise mine

En conflit avec l'UE qui l'accuse d'atteintes à l'état de droit, la Pologne a défendu ce mardi au Kirchberg devant la Cour de justice européenne l'exploitation

de la mine de Turów, contestée par sa voisine tchèque. « Il s'agit de s'assurer qu'en cas de prolongation d'exploitation de lignite dans une mine à ciel ouvert, que les parties prenantes ont été dument prévenues », a rappelé la représentante de la Commission européenne, Katharina Hermann, pour désamorcer toute polémique liée aux doutes exprimés quelques minutes plus tôt par sa contrepartie du gouvernement tchèque, Martin Smolek, que le juge polonais « puisse interpréter la décision (de la Cour, le cas échéant) conformément au droit européen ». « La présente affaire n'a pas pour objet l'indépendance des juges polonais et la Pologne ne remet pas en question la primauté du droit de l'UE en l'espèce », a précisé Katharina Hermann.

Pour la République tchèque, la Pologne « n'a pas permis au public de s'exprimer en légiférant sur l'exploitation de la mine jusqu'en 2044 », a regretté son représentant Martin Smolek devant la grande chambre. Le juge François Biltgen s'est montré le plus curieux lors de la séance de questions-réponses. L'avocat général n'a ensuite pas donné de date pour ses conclusions. Elles ne seront peut-être jamais rendues. La politique reprend le pas sur le droit. Prague et Varsovie discutent d'un accord « qui sera mutuellement acceptable et qui protégera la partie tchèque des impacts de l'exploitation minière sur l'environnement et la santé des personnes », selon les termes d'une porte-parole du gouvernement tchèque diffusés lundi par l'agence CTK. Le cas échéant, Prague abandonnera ses poursuites. Greenpeace a d'ailleurs annulé une manifestation prévue mardi devant la CJUE parce que l'organisation écologiste pensait (naïvement) que la procédure serait suspendue du jour au lendemain. pso

Blog

Connais-toi toi-même

France Clarinval

Le recensement décennal de la population est lancé pour les plus de 270 000 ménages du pays. Beaucoup espèrent que ce sera le dernier

En ligne Quand vous lirez cet article, il y a de fortes chances que vous ayez déjà reçu un courrier du Statec vous intimant de répondre en ligne au questionnaire du 37^e recensement de la population. La distribution de cette lettre, avec un code personnel à encoder sur *myguichet.lu*, a été lancée ce lundi. C'est la grande nouveauté de l'édition 2021 de l'opération décennale : la possibilité de répondre par voie électronique. « Nous encourageons le plus possible les réponses par ce moyen : cela permet un traitement plus rapide et plus sûr des données et cela évite le contact avec les agents recenseurs », expliquait François Peltier, coordinateur du recensement au Statec, lors d'une séance d'information (elle aussi en ligne) destinée à la presse. Reporté de février à juin, puis maintenant à novembre, ce vaste exercice statistique s'est heurté aux impératifs sanitaires et aux mesures de distanciation sociale : impossible d'envisager le porte-à-porte traditionnel d'agents recenseurs. Un mode opératoire mixte a donc été mis en place selon un calendrier précis : la population est invitée à répondre en ligne jusqu'au 28 novembre, une semaine avant cela, le questionnaire papier sera envoyé aux ménages qui n'ont pas répondu et enfin les agents passeront chez les habitants pour récolter les réponses des derniers.

Le Statec pousse par tous les moyens pour obtenir ces réponses en ligne : campagne sur les réseaux sociaux, dépliant toutes boîtes, large choix de langues (français, luxembourgeois, allemand, anglais et portugais alors que le formulaire en papier est distribué en français et l'allemand, les autres langues sur demande), facilité et rapidité d'utilisation (les questions ne s'ouvrent qu'au besoin : les questions sur le travail ne sont pas posées à une personne sans emploi), loterie avec des cadeaux, sauvegarde possible pour répondre en plusieurs fois, assurance quant à la protection des données... « Je préfère ne pas avancer de chiffres, mais j'ai bon espoir », répondait Serge Allegrezza, le directeur du Statec vis-à-vis du *Land*, « beaucoup de gens ont pris l'habitude de répondre à des enquêtes en ligne et le télétravail a mis plus de monde à l'aise avec les outils numériques. Ce sera un bon test pour la *digital nation*, dont il faudra tirer les leçons. » En coulisse, on entend une ambition de trente à quarante pour cent de participation en ligne, quand un recensement d'essai réalisé dans cinq communes en 2019 (un contexte très différent, donc) a produit 27,2 pour cent de réponses sous forme électronique, comme le rappelle de Syvicol (Syndicat des villes et communes luxembourgeoises) dans son avis sur le règlement grand-ducal présentant le recensement.

C'est traditionnellement aux communes d'assurer la collecte des données. Aussi, 4 000 agents recenseurs ont été recrutés par celles-ci pour distribuer la version papier du questionnaire, puis veiller à leur collecte. S'ils ont bénéficié d'une formation de la part du Statec (qui leur apprend quelques rudiments de langage « approprié » pour approcher les sondés), aucune compétence particulière ne leur est demandée : ils doivent seulement être majeurs et avoir un casier judiciaire vierge, car ils sont soumis au secret des données. Les indemnités offertes par le Statec sont assez maigres et inchangées depuis les recensements de 2011 et de 2001 (25 euros pour la participation à la séance de formation, un euro par immeuble recensé, deux euros par logement recensé, 1,2 euro par personne recensée), les communes ont donc été obligées d'allonger la mise pour trouver des enquêteurs.

Acte citoyen Une tâche, et un coût, dont le Syvicol aimerait se débarrasser. Ce qui sera peut-être le cas dans les années à venir. En effet, ce qui justifie la participation active des municipalités se lit dans la loi communale de 1988 : le nombre de conseillers communaux est fixé en fonction du nombre d'habitants, selon les chiffres du recensement. Chiffres qui permettent aussi de déterminer si les élections communales obéissent au système de la majorité relative (*Majorzgemeng*, les communes dont la population est inférieure à 3 000 habitants) ou au scrutin de liste avec représentation proportionnelle (*Proporzgemeng*, plus de 3 000 habitants). Or la loi communale est appelée à être modifiée au plus tard pour les prochaines élections d'octobre 2023 et son article 3 stipule : « Le nombre des membres du conseil communal attribués à chaque commune, eu égard à la population réelle, est déterminé sur base du registre national des personnes physiques ». L'exposé des motifs assure de la fiabilité de ce registre et considère que « ces chiffres seraient plus actuels ». « Si les communes sont déchargées de leur obligation de recensement, le Statec sera contraint de faire appel à une firme privée pour engager des agents », soupire Serge Allegrezza. Il voit dans ce désengagement un signe des temps : « Même si par rapport à d'autres pays, comme la France, le Luxem-



Le recensement doit offrir une photographie précise de la population

Le recensement : un exercice régalien. Y répondre : un acte citoyen

bourg se distingue par un haut niveau de confiance vis-à-vis des institutions, récolter des données est devenu un véritable casse-tête dans une société de plus en plus individualiste et populiste ». Il rappelle que le recensement est un « exercice régalien » (l'outil a été mis en place en 1839, en même temps que l'État luxembourgeois) qui doit servir l'ensemble de la collectivité en termes de planification d'équipements collectifs : écoles, hôpitaux, moyens de transports, maisons de retraite.... Y répondre serait donc « un acte citoyen ». C'est d'ailleurs une obligation légale, la loi prévoit différentes sanctions pour les ménages qui n'y répondraient pas.

Au vu des difficultés que rencontre l'exercice du recensement, les voix s'élèvent pour le voir disparaître ou en tout cas perdre du poids, dissout dans d'autres formes de collectes de données socio-économiques. Parmi ces voix, celle du directeur du Statec qui estime que « le Luxembourg devrait suivre le même chemin que, par exemple, les pays scandinaves où depuis de nombreuses années, il n'y a pas eu de recensement classique avec des formulaires ». Il existe en effet plusieurs registres officiels et fiables qui peuvent être utilisés : Centre commun de la sécurité sociale, registre national des personnes physiques, celui des bâtiments et des logements, de l'administration fiscale. Même constat du côté du Syvicol qui note : « Lors de l'édition 2011 du recensement, le Luxembourg était un de seulement douze pays sur les 28 États membres de l'Union européenne procédant encore à un recensement traditionnel, tandis que les autres se sont basés entièrement ou partiellement sur des registres administratifs pour éliminer – dans le cas de l'Autriche, du Danemark, de la Finlande et de la Suède – ou réduire le recours à des enquêtes. » Un vœux qui se heurte à un manque de consensus politique et citoyen sur la possibilité de croiser et d'interconnecter ces registres : « C'est aujourd'hui légalement impossible », pointe Serge Allegrezza.

Ce qu'on demande Si on ne pourra pas facilement se passer de tout le recensement, alléger le questionnaire permettrait sans doute une meilleure adhésion de la population et plus de facilité pour les enquêteurs. « La quantité et la diversité des données demandées dépasse de loin celle prévue par le règlement européen », se désole de Syvicol. La collecte de données exhaustives sur la population est aussi une exigence européenne régie par un règlement de 2008. « Des données statistiques périodiques sur la population et les principales caractéristiques familiales, sociales, économiques des individus, ainsi que de leurs conditions de logement sont indispensables pour l'étude et la définition de politiques régionales, sociales et environnementales », énonce ainsi ce règlement. C'est là que le Statec puise l'essentiel des questions qu'il pose,

y compris celles qui peuvent paraître subjectives et pointues quant au logement. On est en effet surpris de lire des questions non seulement sur le nombre de pièces, leur superficie et la qualité des occupants (locataires ou propriétaires), mais aussi sur le principal combustible pour chauffer le logement ou les rénovations antérieures et les besoins futurs en rénovation.

Depuis l'enquête de 2011, des questions sur l'usage des langues ont été ajoutées aux questions standards : la langue la mieux maîtrisée, celles parlées en famille ou avec des amis et celles parlées au travail. La mobilité, à travers les moyens et le temps mis pour se rendre au travail, est aussi questionnée à la loupe. « L'analyse fine des données, notamment avec une précision de résultats par kilomètre carré, en les croisant avec les informations de nationalité ou de niveau d'étude permettra de tirer des conclusions sur les diverses populations et d'éclairer les politiques de manière pertinente sur les sujets d'actualité », estime encore Serge Allegrezza. Une des rares nouveautés dans les questions de 2021 s'inquiète du handicap éventuel (moteur, sensoriel ou mental) des sondés. Cette demande du ministère de la Famille a été intégrée car « cela concerne trop peu de personnes pour être pris en compte dans les échantillons des enquêtes habituelles ». En effet, connaître la composition des ménages, le niveau d'éducation des personnes, les langues parlées, les nationalités ou le sexe de la population permet d'affiner la photographie du pays sur d'autres sujet : « Le recensement est aussi un outil qui sert au Statec pour calibrer les échantillons représentatifs de nos enquêtes et sondages ultérieurs ».

Ce qu'on ne demande pas En revanche, pas de question sur les bien d'équipements (voiture, télé, internet...), déplacées vers d'autres enquêtes sur le niveau de vie. Pas de question sur les salaires, revenus ou les patrimoines, par crainte que les personnes ne répondent pas. Pas de question sur la religion, les croyances, l'orientation sexuelle ou politique : « On ne prend pas ce genre de risque, on ne veut pas heurter ou essuyer des refus ». Enfin, pas de question sur l'identité de genre qui permettrait de dénombrer les personnes trans ou non binaires au pays. Au Canada, par exemple, l'organisme de statistique a modifié la question traditionnelle sur le sexe et ajouté une sur le genre. Même chose au Royaume-Uni où la question posée est « Le genre auquel vous vous identifiez est-il le même que votre sexe enregistré à la naissance ? » Si la réponse est négative, le répondant peut préciser son identité de genre. « Nous avons débattu de cette possibilité, mais en l'absence de textes et de termes officiels et inscrits dans la loi, nous n'avons pas été plus avant », justifie Serge Allegrezza.

Les dés sont maintenant jetés et il faudra attendre plusieurs mois, sans doute une année, pour connaître les résultats. Les chiffres seront alors aux mains des chercheurs, scientifiques et politiques. Publications, analyses, commentaires et orientations politiques suivront. Ou pas tout à fait : Malgré les connaissances sur les caractéristiques de la population, au fil des recensements successifs, la planification semble faire défaut à un pays marqué par une vision libérale du monde. Il y a toujours des besoins insatisfaits de logements, toujours des bouchons sur les routes, toujours des jeunes en échec scolaire ou toujours des chômeurs et des postes non-pourvus. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Politische Folklore

Seit Monaten streiten die politischen Parteien um eine Volksbefragung über die Verfassungsrevision. 2018 waren alle dafür. 2019 waren fast alle dagegen. Freudig sprang die ADR in die Bresche. Die CSV und die Piraten liefen der ADR hinterher. Die einen befürchten, dass die Revision an einem Referendum scheitert. Die anderen hoffen, dass die Regierung an einem Referendum scheitert.

Volksbefragungen fanden bisher nur ausnahmsweise statt. Um keine Zweifel am stellvertretenden Parlamentarismus aufkommen zu lassen. Sie wurden abgehalten, wenn dieser technisch an seine Grenzen stieß. Oder wenn die ökonomisch und politisch Herrschenden ihre Hegemonie bekräftigt haben wollten. Schon die Fragestellung sollte den Wahlausgang beeinflussen, für die Monarchie, für das Kommunistenverbot, für den freien und unverfälschten Wettbewerb, für das Ausländerwahlrecht... Die bei einer Volksbefragung unterlegenen Beherrschten akzeptierten die Entscheide. Sie glaubten, nicht den Herrschenden, sondern einer Mehrheit ihresgleichen unterlegen zu sein.

Die bäuerliche Wählerschaft in den Landgemeinden wählte meist konservativ: 1919 stimmte sie zu 80 und 90 Prozent für Großherzogin Charlotte, 1937 für das Maulkorbgesetz und 2015 am resolutesten gegen das Ausländerwahlrecht. 2005 war sie für den Europäischen Verfassungsvertrag und Agrarhilfen. So wie sie 1919 für den Wirtschaftsanschluss an Frankreich war. Dagegen hatten die Winzer aus Sorge um den Absatz und die Konkurrenz eine Wirtschaftsunion mit Belgien bevorzugt.

Die Arbeiterinnen und kleinen Angestellten stimmten meist gegen die Absichten der konservativen Regierungen. Sie wählten 1919 im Kanton Esch und in den Vororten der Hauptstadt die Republik. Obwohl die Sozialistische Partei zur Enthaltung aufgerufen hatte. Im Erzbecken wählten sie eine Wirtschaftsunion mit dem republikanischen Frankreich, seinen Gruben und Schmelzen jenseits der Grenze. Sie lehnten 1937 das Maulkorbgesetz ab und 2005 von Péttingen bis Kayl die Verfassung der rücksichtslosen Europäischen Union. 2015 lehnten sie mit den Wahlrechtsreformen die Austeritätspolitik der liberalen Regierung ab.

Das Bürgertum war oft gespalten: Der aufgeklärte Teil stimmte gegen die

Absichten der konservativen Regierungen; konservative Unternehmer, Geschäftsleute und Beamte stimmten für sie. In der Frage der Wirtschaftsunion stimmte die einen 1919 frankophil, die anderen aus wirtschaftlichen Überlegungen für Belgien. Ein Teil des liberalen, städtischen Bürgertums wollte lieber eine Republik als eine Ersatzgroßherzogin. 1937 brachte es im Bündnis mit der Arbeiterschaft das Maulkorbgesetz zu Fall. 2005 stimmte es als Globalisierungsgewinner für den Europäischen Verfassungsvertrag. Seit 2013 regiert das liberale Bürgertum. Seine Wählerschaft unterstützte 2015 im Zentrum die Wahlrechtsreformen. Das konservative Bürgertum half, die Reformen zu verhindern.

Das versprochene Verfassungsreferendum sollte als Ratifizierung eines neuen Pakts zwischen den Herrschenden und den Beherrschten erscheinen

Die nun etappenweise verabschiedete Modernisierung der Verfassung ist ein Parteienkompromiss. Das versprochene Referendum sollte nie das Für und Wider der 132 Artikel abwägen. Es sollte als Ratifizierung eines neuen, demokratischen Pakts zwischen den Herrschenden und den Beherrschten inszeniert werden. Um die Hegemonie Ersterer zu bekräftigen. Falls die Zeiten postdemokratischer werden.

Ein Teil der Leute begrüßt an einem Verfassungsreferendum das Prinzip. Der Inhalt interessiert sie weniger. Denn die Änderungen sind geringfügig. Sie haben nichts mit dem Leben der Leute zu tun. Sie gelten als Steckenpferd von Verfassungsrechtlern. Umso mehr weckte die Revision die Leidenschaft von Tierschützerinnen, Sprachsäuberern und Impfgegnerinnen. Sie rufen am lautesten nach einem Referendum. Die besitzenden Klassen wollen nichts mehr davon wissen. Die Bekräftigung ihrer Hegemonie versänke in der politischen Folklore. Die Revision liefe Gefahr, durchzufallen. ● Romain Hilgert



Kundgebung gegen den EU-Verfassungs-

vertrag am 9. Juli 2005 auf dem Kirchberg



Jean Asselborn (LSAP) während seiner Erklärung zur Außenpolitik



Asselborn mit dem CSV-Abgeordneten Marc Spautz



Die Besuchertribüne sollte sich nach und nach füllen

Für eine bessere Welt

Peter Feist

Jean Asselborn erklärte sich zu seiner Außenpolitik. Über sie gibt es wenig Differenzen

Vielleicht lag es an Corona, dass es nur wenig Meinungsverschiedenheiten gab, als das Parlament am Mittwoch über die Außenpolitik debattierte. Am Tag zuvor hatte auch Minister Jean Asselborn (LSAP) am Schluss seiner außenpolitischen Erklärung festgestellt: „Es war eine schwere Zeit, aber langsam sehen wir Licht am Ende des Tunnels. Diese Rede konnte wieder in der Kammer gehalten werden, das ist ein Zeichen dafür, dass es besser geht.“

Aber weshalb hätte es abgesehen davon große Divergenzen geben sollen? Jean Asselborn ist auch Minister für europäische Angelegenheiten. Weil Luxemburg mit seiner Exportwirtschaft und seinem Finanzplatz ohne die EU und ihren Binnenmarkt kaum überlebensfähig wäre, gleichen Asselborns alljährliche Erklärungen zur Außenpolitik immer auch ein wenig denen eines EU-Außenministers. Falls die EU einen hätte und außenpolitisch mit einer Stimme sprechen würde.

Jean Asselborns Europäische Union ist gut. Sie muss „an sich glauben“, muss „Mitgefühl zeigen“ und „mu-

tig“ sein. Denn die Welt ist „multipolar“ geworden. In dieser Konstellation müsse die EU ihre Position stärken. Daraus folge: „Mehr Europa“, um „unsere Werte von Solidarität, Menschenrechten und Rechtsstaatlichkeit zu verteidigen“.

Der außenpolitische Sprecher der CSV-Fraktion, Claude Wiseler, hielt Asselborn am Mittwoch vor, die Außenpolitik der Regierung sei nicht „kohärent“ genug. Staatsmännisch im Auftreten und mit wohlgesetzten Worten fragte der CSV-Parteivorsitzende nach den Prioritäten, den außenpolitischen Interessen Luxemburgs und wer die Alliierten des Großherzogtums zu welchen Themen seien. Und erinnerte daran, dass im Koalitionsvertrag der DP-LSAP-Grüne-Regierung steht, eine „Matrix“ werde ausgearbeitet, der solche Prioritäten zu entnehmen wären. Noch aber gebe es die Matrix nicht, sie werde lediglich „immer wieder versprochen“. In anderen Ländern, meinte Claude Wiseler, würden die Prinzipien der Außenpolitik mitgeteilt, so dass darüber diskutiert werden könne. In Luxemburg dagegen agiere Jean Asselborn „wie ein freischaffender Künst-

ler“, und in seinen alljährlichen Erklärungen nehme er das Kammerplenar auf eine kleine Weltreise mit.

Aber hätte die CSV dazu tatsächlich einen anderen Ansatz, einen „Plan“? Auch CSV-geführte Regierungen hatten Wert darauf gelegt, die reiche Finanzoase Luxemburg als zugleich verantwortungsbewusst und großzügig zu positionieren. Jean Asselborn sorgt für genau das, und er begann damit 2004 nach dem Ende der CSV-DP-Koalition.

Außenpolitische Prioritäten, die Luxemburg sehr wohl hat, kamen in seiner achtzigminütigen Erklärung vor: Etwa, das Großherzogtum in multilateralen Organisationen zu verankern. Im Büro des Minister-Gremiums des Rates der OECD ist das seit diesem Jahr der Fall. „Wir konnten in diesem wichtigen Gremium dazu beitragen, dass die grüne Transition, der digitale Umbau und unsere gemeinsamen Werte den Stellenwert bekommen, der ihnen zusteht“, bilanzierte der Außenminister. Auch habe Luxemburg sich für ein „verantwortungsvolles Handeln der Unternehmen in ihren weltweiten Lieferketten eingesetzt“. Der OECD spiele dabei eine Schlüsselrolle. Die EU-Kommission sei dabei, eine EU-Lieferketten-Gesetzgebung zu entwerfen. Dadurch sollen Menschen- und Sozialrechte bei internationalen Zulieferern geschützt werden. Gebe es keine Einigung darüber, werde Luxemburg sich ein nationales Gesetz geben. – Wer keine außenpolitischen Prioritäten hat, würde nicht so sprechen.

Ein anderer großer Moment für die Positionierung Luxemburgs war am 14. Oktober die Wahl in den UN-Menschenrechtsrat für die beiden Jahre 2022 und 2023. Nach der Mitgliedschaft im UN-Sicherheitsrat 2013 und 2014 ist das die zweite innerhalb kurzer Zeit in einem wichtigen UN-Gremium. Schwerpunkte Luxemburgs im Menschenrechtsrat, so der Außenminister, seien der Einsatz für Rechtsstaatlichkeit; der Kampf gegen den Klimawandel, da dieser sich negativ auf Menschenrechte auswirke, sowie der Einsatz für die Rechte von Frauen, Kindern und LGBTQ-Personen. Und wer es noch nicht wusste, erfuhr am Dienstag, dass die Luxemburger Außenpolitik „feministisch“ ist. „Systematisch und kohärent setzen wir uns für die Rechte von Frauen und Mädchen, ihre sexuelle und reproduktive Gesundheit und ihre uneingeschränkte körperliche und geistige Freiheit ein“, berichtete Jean Asselborn. Nur Schweden, Kanada, Frankreich, Spanien und Mexiko behaupteten dies von sich ebenfalls.

Als Handlungsreisender für einen solchen Wertekatalog ist der 72-jährige Jean Asselborn mit seinen nun fast 18 Jahren Erfahrung als Außenminister sehr wertvoll. Asselborn, der gute Mann aus Steinfort, ist zu einem Wert an sich geworden. Seine Popularität zu stärken, indem er in deutschen TV-Talkshows auftritt, hat er nicht mehr nötig. Auch gab es in letzter Zeit kein größeres diplomatisches Fiasco wie vor sieben Jahren die Luxleaks-Affäre. Heute äußert der Außenminister sich in den internationalen Medien vor allem als Europa- und Immigrationsminister.

! Hätte die CSV dazu tatsächlich einen anderen Ansatz, einen „Plan“?

Dann beklagt er die mangelnde Solidarität unter den EU-Staaten, weil Flüchtlingsquoten seit dem Brexit-Votum 2016 politisch unerreichbar sind. Und es wemöglich noch lange bleiben werden.

Interessant an den Erklärungen des Ministers ist stets auch, was er nicht sagt oder wozu er sich ausgesprochen zurückhält. Über die Beziehungen zu den USA, China und Russland etwa sprach Jean Asselborn in seiner Erklärung vor allem aus einer EU-Perspektive, eine klar Luxemburger war selten zu erkennen. Das ist bemerkenswert, wenn man etwa bedenkt, dass der von US-Präsident Joe Biden für den Botschafterposten in Luxemburg nominierte Tom Barrett vergangene Woche in der ersten Anhörung zu der Kandidatur im außenpolitischen Ausschuss des US-Senats erklärte, als Botschafter werde er darauf Acht geben, ob die Wirtschaftsverbindungen Luxemburgs mit China zu Weltraum- und Infrastrukturprojekten ein Risiko für Geldwäsche bergen (*d'Land*, 5.11.2021).

Aber zu Themen von solcher Tragweite äußert der Luxemburger Diplomatiefürer sich öffentlich erst, wenn es sein muss. Bis dahin spricht er von Partnerschaftlichkeit mit China, wengleich China „unsere Werte zum großen Teil nicht teilt“. Luxemburg werde sich weiterhin für den Respekt der Menschenrechte einsetzen. So der „schwierigeren Themen“ sei. In der Debatte zur Außenpolitik bekannte Jean Asselborn am Mittwoch, die sieben in Luxemburg präsenten chinesischen Banken seien einflussreich. Das 2018 mit China abgeschlossene *Memorandum of Understanding* über eine Teilnahme des Großherzogtums an der Initiative „One Belt, One Road“ bleibt unter vertraulichem Verschluss, auch wenn Claude Wiseler es gern lesen möchte: Es stehe aber nichts juristisch Verbindliches darin, beruhigte Jean Asselborn ihn wie schon vor einem Jahr.

Außenpolitik ist in Luxemburg immer auch Außenhandels- und Wirtschaftspolitik. „Unser diplomatisches Netzwerk in Asien hilft unseren Unternehmen, auf diesen Märkten engere Kontakte zu knüpfen.“ Die Verbindungen zwischen Europa und Asien würden immer wichtiger. „Permanent“ sei die Suche nach „neuen Opportunitäten für unsere Unternehmen in aufstrebenden Märkten, etwa in den Asean-Ländern“ (dazu zählen unter anderem Indonesien, Vietnam, Thailand oder die Philippinen).

Die Koalitionspartner zollten dem Außenminister in der Debatte Anerkennung, waren keine Besser-

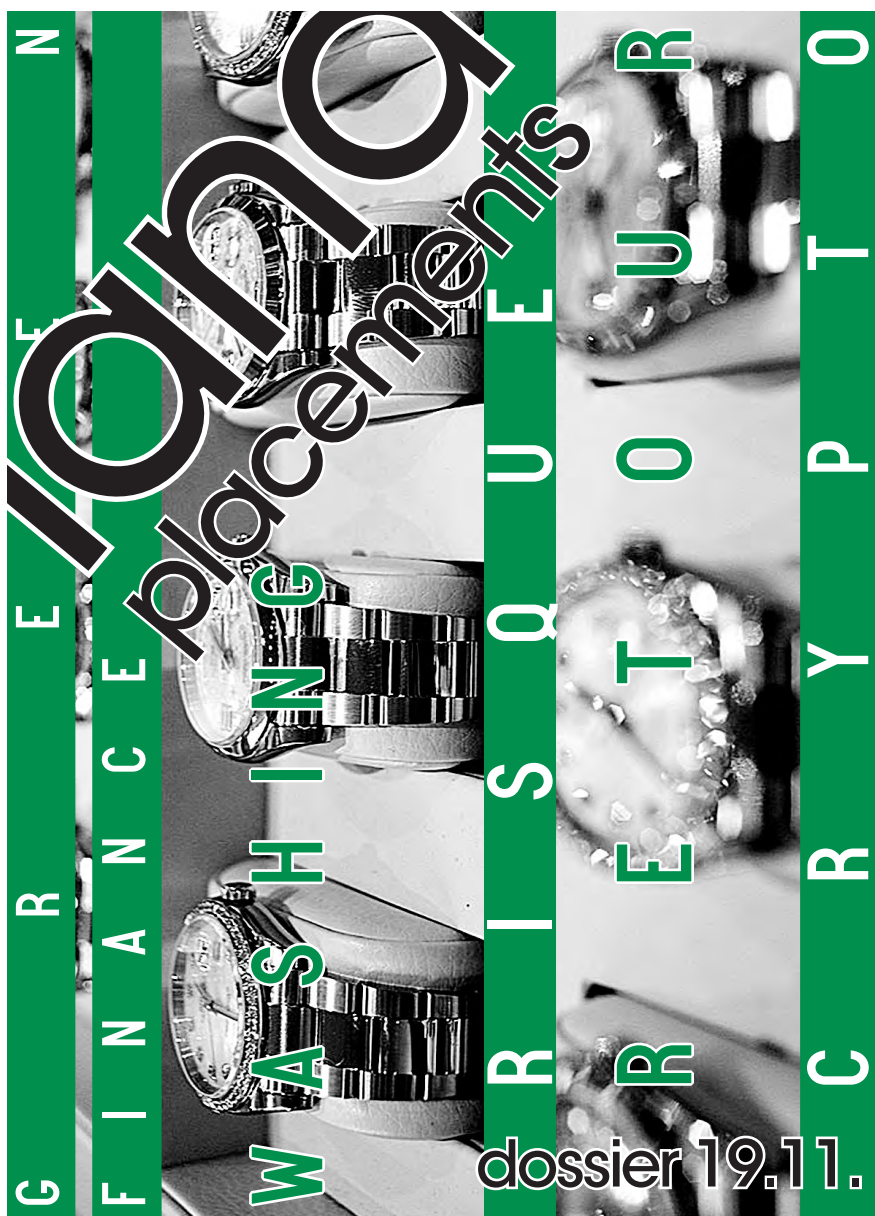
wisser, sondern führten eher die von Jean Asselborn angestoßene Weltreise noch ein wenig fort. Der DP-Abgeordnete Gusty Graas sorgte sich um den wachsenden Einfluss Chinas in Europa: Im EU-Staat Kroatien baue China Autobahnen. Die Grüne Stéphanie Empain, Vorsitzende des Verteidigungsausschusses, sinnierte darüber, ob die Entwicklung der Beziehungen zwischen Staaten vergleichbar sei mit der zwischen Menschen.

Der LSAP-Abgeordnete Yves Cruchten streute Jean Asselborn Blumen: „Im Ausland werde ich oft auf Sie angesprochen und höre quasi nur Lob.“ Und sofern Cruchten sich nicht irrt, ist sein Parteikollege nicht nur der dienstälteste Außenminister eines EU-Landes, sondern „unter den Top drei“ der am längsten amtierenden Außenminister der Welt. Solche Worte aus dem Mund des LSAP-Parteipräsidenten sind vielleicht nicht nur etwas überzogener Korpsgeist, sondern auch Ausdruck davon, wie sehr die LSAP Asselborn noch braucht. Seit ihr Vizepremier Dan Kersch erklärt hat, nach den Wahlen 2023 nicht mehr für ein Ministeramt zur Verfügung zu stehen, und Romain Schneider eine erneute Kandidatur zu den Wahlen ausgeschlossen hat, sind erfahrene Köpfe knapp. Der nach Gesundheitsministerin Paulette Lenert zweitbeliebteste Politiker Asselborn dagegen hat wissen lassen, er trete zu den Wahlen an und könne sich vorstellen, Minister zu bleiben.

Sogar der ADR-Abgeordnete und Ex-Diplomat Fernand Kartheiser ritt keine Tiraden gegen seinen früheren Chef, sondern suchte nur nach ein paar Haaren in dessen Suppe: Wer in Lieferketten Menschenrechte stärken wolle, dürfe Elektroautos erst dann subventionieren, wenn Kobalt für die Batterien nicht mehr von Kinderarbeitern gefördert wird. Und wenn der Gesetzentwurf der Justizministerin über die Abstammung von Kindern die Leihmutterchaft nicht generell verbiete, könnten Frauen aus Drittwelt-Ländern als „Gebärmachines“ ausgebeutet werden. Dass die ADR gegen „mehr Europa“ ist und die Position Polens zur Deutungsheftigkeit des EU-Gerichtshofs verstehen kann, machte Kartheiser aber klar.

Was dieses Thema betrifft, verzichtete der Außenminister auf diplomatische Zurückhaltung und fand, wer die Werte der EU „mit Füßen tritt“, müsse bei finanziellen Zuwendungen aus EU-Töpfen der „Konditionalität“ unterworfen werden. „Millionen Menschen, und insbesondere jene, die ins 22. Jahrhundert hineinwachsen, wollen keinen Illiberalismus à la Orbán.“

Noch persönlicher äußerte Jean Asselborn sich nur noch über den Präsidenten von Belarus: Der sei „ein Räuber, der Flüchtlinge benutzt, um die EU zu erpressen.“ Die Luxemburger Flüchtlingspolitik malte der Außen- und Immigrationsminister als die vielleicht großzügigste der EU aus, jedenfalls gegenüber Asylsuchenden aus Afghanistan: Kein anderes EU-Land verzichte seit 2015 darauf, Afghan/innen, deren Asylantrag abgelehnt wurde, abzuschieben. ●



EUROPÄISCHE UNION

Frankreichs Plädoyer für Mini-AKW

Charlotte Wirth, Brüssel

Frankreich setzt zum Erreichen der Klimaziele auf Atomkraft. Besonders in kleine Atommeiler will Präsident Macron investieren, um die Energiewende voranzutreiben. Um das zu finanzieren, muss die Atomenergie in der EU-Taxonomie als nachhaltig eingestuft werden. Doch auch die neue Technik birgt viele Probleme

„Die Atomkraft neu erfinden“: So nannte Emmanuel Macron im Oktober seine Vision von Frankreichs Energiewende. In seinem *France 2030*-Plan zur Reindustrialisierung des Landes spielt die Kernenergie eine zentrale Rolle: Eine Milliarde Euro will der französische Präsident in die Förderung kleiner Atommeiler investieren, sogenannter *Small Modular Reactors*. Zugleich plant Paris den Bau sechs neuer Druckwasserreaktoren.

Neu ist die Vehemenz, mit der Macron diese Linie sechs Monate vor den Präsidentschaftswahlen verteidigt. Kaum eine Rede des Präsidenten kommt derzeit ohne das Schlagwort *nucéaire* aus. Atom avanciert zur Wunderlösung zum Erreichen der EU-Klimaziele. Dabei geht es auch um das wirtschaftliche Überleben des französischen Energiekonzerns EDF, der größtenteils dem Staat gehört.

Doch damit Frankreich die nötigen Gelder mobilisieren kann, um die Vision der neuen Atomwende umzusetzen, braucht es vor allem eins: ein grünes Label. So erklärt sich, wieso Macron so stark darum kämpft, dass die Atomkraft in die Taxonomie für nachhaltige Investitionen aufgenommen wird. Nachdem Frankreich mit seiner Vision im Rat lange Zeit isoliert war, liefern die steigenden Gaspreise neue Argumente.

Doch damit Frankreich die nötigen Gelder mobilisieren kann, um die Vision der neuen Atomwende umzusetzen, braucht es vor allem eins: ein grünes Label. So erklärt sich, wieso Macron so stark darum kämpft, dass die Atomkraft in die EU-Taxonomie für nachhaltige Investitionen aufgenommen wird. Nachdem Frankreich mit seiner Vision im Rat lange Zeit isoliert war, liefern die steigenden Gaspreise neue Argumente.

„Die Energiekrise kommt zu einem guten Zeitpunkt für die Atomenergie“, drückt es das europäische Atomforum Foratom aus und spricht von einem Wiederaufleben der Kernkraft. Durch die hohen Gaspreise drängen nicht mehr nur Frankreich und die osteuropäischen Staaten auf die Einstufung der Atomkraft als „nachhaltig“. In Belgien etwa, wo die Entscheidung zum Atomausstieg längst gefallen war, entflammt die Diskussion über das Ende der Laufzeitverlängerungen auf ein Neues und sorgt für starke Spannungen innerhalb der Regierung. Die Niederlande und Schweden haben sich angesichts der alarmierenden Energiepreise inzwischen auch auf die Seite der Pro-Nuklear-Länder gestellt. Der Druck auf die EU-Kommission steigt.

Taxonomie-Vorschlag kommt im November

Diese wollte die Taxonomie-Entscheidung zwischenzeitlich auf nächstes Jahr verschieben. Doch nach dem Gipfeltreffen der EU27 Ende Oktober hat sich die Kommissionspräsidentin persönlich eingemischt. Nun will Ursula von der Leyen den entsprechenden Rechtsakt diesen Monat schon vorlegen und beugt sich damit dem Druck der atom- und gasfreundlichen Mitgliedsstaaten. Obwohl delegierte Rechtsakte eigentlich Aufgabe der Kommission sind, zirkuliert bereits ein Vorschlag aus der Feder Frankreichs.

Der hiesige Energieminister Claude Turmes (déi gréng) warnt, durch die Aufnahme von Atomenergie zerstöre die Kommission die Glaubwürdigkeit der Taxonomie. Doch die Gegner, allen voran Luxemburg und Österreich, sind zunehmend isoliert.

Mit Deutschland hätten sie einen starken Alliierten, schließlich spricht sich das Bundesumweltministerium klar gegen die Atomkraft in der Taxonomie aus. Doch wird sich die scheidende Bundesregierung kaum auf die Seite der Atomkritiker stellen. Zu schwer wiegt das Interesse, dass auch Erdgas als Brückentechnologie ein nachhaltiges Label bekommt. Wie sich eine Ampel-Koalition positionieren würde, ist noch offen. Der Grünen-Unterhändler Sven Giegold betonte aber, seine Partei lehne die Aufnahme von Kernenergie in die Taxonomie entschieden ab.

Fokus auf kleine modulare Reaktoren

An der Ausgangslage hat sich jedoch nichts geändert. Der Bau neuer AKWs ist weiterhin teuer und langwierig. Die Sicherheit ist immer noch ein Problem. Die Suche nach Endlagern ist weiterhin ungelöst.

Seitens der Atomlobby fällt insbesondere ein Schlagwort, um der Kritik an der Kernenergie zu kontern: *Small Modular Reactors (SMR)*. Es handelt sich dabei um Reaktoren, die deutlich kleiner sind als herkömmliche AKWs. Der Vorteil: Sie können ganz oder zum Teil in Fabriken hergestellt werden und dann an den Betriebsort gebracht werden. Dadurch, so das Argument der Atomindustrie, seien die Investitionskosten deutlich geringer als bei herkömmlichen AKWs.

Die SMR könnten so den Domino-Effekt liefern, den die Industrie für ihr Comeback braucht: eine serienmäßige Produktion, konkurrenzfähige Preise, angepasste Lieferketten, neue Expertise. „AKW-Projekte entstehen heute nach einer langen Pause, in denen keine Reaktoren gebaut wurden. Nun kommt wieder Fahrt auf“, sagt Andrei Goicea von Foratom.

Die SMR dienen demnach als wichtiges Eintrittstor für die von Macron angepriesene Neuerfindung der Atomkraft. „Viele Staaten können sich besser mit kleinen Reaktoren als mit großen AKW-Projekten anfreunden“, glaubt Goicea. Die kleinen Atommeiler könnten etwa für die Energie- und Wärmeproduktion von Städten oder zur Stromproduktion an Industriestandorten eingesetzt werden.

Einige Mitgliedsstaaten springen bereits auf diesen Zug auf. Frankreich will ab 2030 mit dem Bau kleiner Atommeiler beginnen und mobilisiert dafür eine Milliarde Euro. Um die sechs Wasserkraftwerke zu ergänzen, mit denen Frankreich liebäugelt, wolle EDF mindestens ein Kraftwerk des Typs SMR bauen, sagte der EDF-Exekutivdirektor Xavier Ursat zu *Capital*.

Auf lange Sicht plant der französische Energiekonzern allerdings, die Technologie zu exportieren und im Ausland als Helfer in der Energiewende zu vermarkten. Die Meiler hätten schließlich die Größe von Kohleminen, die es nun überall in der Welt zu ersetzen gelte. Das Potenzial sieht auch die Atomlobby. „Die alten Minen liefern den Standort und Netzanschluss für die SMR, und die Kohlearbeiter liefern sich zur Betreibung der SMR umschulen“, sagt Andrei Goicea.

Atomkraft statt erneuerbare Energien

In diesem Sinne wäre Frankreichs Vorstoß auch ein Schlag gegen den Ausbau erneuerbarer Energien, die ja eigentlich als langfristige Lösung in der Energiewende gehandelt werden. In Frankreich zumindest sind die Prioritäten klar: *France 2030* sieht nur 500 Millionen für den Ausbau erneuerbarer Energien vor, gegen eine Milliarde für die Atomkraft.

AKWs statt Kohlekraft: Eine Einstufung der Kernkraft als „nachhaltig“ avanciert in diesem Sinne zum zentralen Argument, um diese Strategie zu finanzieren. Auch Polen, Tschechien, Rumänien, Bulgarien und Italien interessieren sich mit Blick



Das Atomkraftwerk Cattenom

auf die Energiewende zunehmend für die SMR. Warschau hat erst vergangenen September entsprechende *Memoranda of Understanding* mit US-amerikanischen und kanadischen Firmen unterschrieben. Letzte Woche haben die USA und Bukarest ihre Zusammenarbeit beim Bau eines SMR in Rumänien durch die amerikanische Firma NuScale angekündigt.

Die EU-Kommission scheint der Technologie ihrerseits nicht abgeneigt. Die EU-Beratungsstelle JRC jedenfalls sieht die SMR insbesondere als Lösung gegen die hohen Baukosten von AKW. Immerhin gebe es bereits ein steigendes Interesse an diesen Reaktoren in der EU, schreiben die Forscher.

Gleichzeitig finanziert die Kommission unter *Horizon 2022* mit drei Milliarden das insgesamt vier Milliarden Euro schwere Projekt zur Lizenzierung der Technologie, Elsmor. Im Sommer organisierte die Kommission den „ersten EU-Workshop zu SMRs“, bei dem es darum ging, das Potenzial der Reaktoren zur Dekarbonisierung der EU zu untersuchen. SMR bieten „innovative Lösungen zur Energieversorgung“ und ihre Entwicklung könnte zur Innovation und Resilienz der europäischen Industrie beitragen, antwortete Energiekommissarin Kadri Simson auf eine parlamentarische Anfrage von Tom Berendsen (EVP).

Auch SMR bergen Probleme

Unklar ist jedoch, ob die Reaktoren auf Dauer tatsächlich preiswerter sind. Momentan befinden sie sich nämlich erst in der Projektphase. Die deutsche Bundesagentur für atomare Sicherheit

(Base) jedenfalls rechnet nicht mit einem Kostenabfall: „Signifikante Kostenersparnisse aufgrund stärkerer Modularität sind in den vergangenen Reaktorentwicklungen nicht zu beobachten und auch für die Zukunft nicht zu erwarten“, schreibt sie in einem Gutachten. Den Kostenvorsprung durch den Bau in der Fabrik würde sich demnach durch die Transportkosten ausgleichen. Gleichzeitig rechnet die Base mit geringen Laufzeiten der Reaktoren und warnt vor einem schwierigen Rückbau.

Hinzu kommt, dass es eine Vielzahl von SMR braucht, um die Leistungskraft gewöhnlicher Reaktoren zu erreichen. Base spricht von einem Faktor 3 bis 1 000. Will heißen: Anstelle von heute rund 400 AKWs benötige man „den Bau von vielen Tausend bis Zehntausend SMR-Anlagen“, um die gleiche Leistung zu erreichen. Dadurch würde sich die Zahl der mit den Anlagen verbundenen Risiken ebenfalls vervielfachen. „SMR verlagern die Nachteile der nuklearen Energieproduktion von (vergleichsweise) wenigen Großanlagen auf viele Kleinanlagen“, kommentiert ein Sprecher des BMU.

Vor allem aber bringe auch die SMR keine Lösung zur Entsorgung des radioaktiven Abfalls: Dieses Problem würde demnach weiter auf zukünftige Generationen verschoben werden, kritisiert die Base. Foratom kontert: Die EU sei gerade in dieser Frage ein Vorreiter und plane erste Projekte zu geologischen Tiefenlagern. ●

(Dieser Beitrag ist erstmalig im Europe.Table erschienen: <https://table.media/europe>)

Pour les fêtes offrez un abonnement au **Lëtzebuenger Land**

52 cadeaux pour 160 euros

Pour tout conseil : zbelgacem@land.lu

land.lu
land@land.lu
485757-32



Le banquier catalan se défend

Le procès fleuve du banquier catalan a repris cette semaine au tribunal correctionnel. Francisco de Borja (nom tronqué par la rédaction) comparait par intermittence depuis le 12 octobre pour faux, usage de faux, vol, abus de confiance et escroquerie, des faits intervenus entre 2004 et 2008. Il avait été condamné par défaut en 2016 à une peine record pour un délit financier : six ans de prison, 200 000 euros d'amende et, au civil, 500 000 euros de dommages à verser à son ancien employeur, la SGBT. Il est soupçonné d'avoir opéré pour 28 millions d'euros de transferts frauduleux causant un préjudice de huit millions d'euros à la banque française. Son procès révèle l'ingénierie financière de l'ère pré-Gafi, avec des clients cachés derrière des numéros de compte et des sociétés panaméennes (*d'Land*, 22.10.2021). Cette semaine, la défense de Francisco Borja a tenté de tourner la conviction du tribunal en sa faveur. L'expert en graphologie intervenu il y a douze ans s'est montré plus prudent qu'alors quant à ses conclusions. Les signatures relevées sur les ordres de virement n'émanant pas de Francisco de Borja, mais on ne peut affirmer que les faux ont été commis par lui. Un deuxième spécialiste, invité comme témoin, livre une expertise basée sur des photocopies qui ne convaincent pas. Le substitut du procureur relève

que des photocopies ne permettent pas de voir si des signatures ont été scannées ou même collées.« Non », confirme l'expert. Venu de Barcelone, de Borja ne sera pas davantage interrogé par la défense. Lors de son audition mercredi, l'inculpé a fait valoir l'association de nombreux collègues à la vérification des ordres, lesquels auraient tous été opérés par ses clients... ce que ces derniers, pour l'essentiel des membres de sa famille, contestent. Le président du tribunal a cherché à savoir comment les ordres étaient techniquement réalisés. « Par fax », lui répond Francisco de Borja. « Qui était en charge de la réception du fax ? », s'irrite le juge qui veut savoir si le prévenu avait l'occasion de tricher à cet instant de la procédure. « La personne la plus proche du fax », répond-il benoîtement, provoquant, au fond de la salle, le rire du directeur juridique de SGBT, présent aux audiences. Les plaidoiries des parties et le réquisitoire du parquet sont prévus pour la semaine prochaine. ^{ps0}

Chantier solidaire

Le ministère du Travail, publiera le 17 novembre un livre blanc sur l'Économie sociale et solidaire (ESS), un secteur dont il a la charge et en lequel il voit du potentiel, en l'associant ici à l'économie circulaire (*cradle to cradle*). Les hommes de Dan Kersch (LSAP), dans le département de l'ESS, Marco Estanqueiro (lequel informe le *Land*), travaillent également à un guide pratique pour des marchés publics socialement responsables. Il sera publié d'ici la fin de l'année et vise à stimuler la demande pour ce type de services. Une plateforme digitale thématique pour rassembler

les acteurs du marché est prévue pour début 2022. Le ministère déroule sa stratégie en la matière solidaire après des débuts quelque peu chaotiques. La législation (kafkaïenne) de 2016 sur les sociétés d'impact solidaire (SIS) a fait *pssschit* (voire *flop*), si bien qu'une simplification a été votée en juillet dernier. L'incubateur 6Zero1 en est le symbole. Première SIS, elle est en voie de liquidation. Les services de soutien rendus aux entrepreneurs des SIS, sa vocation, sont placés sous le giron public du ministère de Dan Kersch (*d'Land*, 7.11.2021) et seront ainsi gratuits. ^{ps0}

Une cousine au Helperknapp

À Helperknapp, une *Fusionungemeng* (anciennement Tuntange et Boevange) situé dans le canton de Mersch, se reflètent en miniature toutes les contradictions de la politique du logement. Alors que l'État répète comme un mantra la nécessité d'agrandir le parc immobilier public, et que le Fonds Kirchberg, la SNHBM et le Fonds du Logement ne vendent plus qu'en emphytéose, le conseil échevinal de Helperknapp s'apprête à vendre 55 terrains communaux en nue-propriété, à un prix (relativement) avantageux, en-dessous du prix du marché : 80 000 euros l'are. Au bout de dix ans, les acquéreurs pourront vendre maison et terrain, et encaisser intégralement la plus-value. (La procédure contient au moins un garde-fou : les promoteurs sont priés de s'abstenir.) Acheter un terrain à bâtir et y ériger sa petite maison : Le rêve luxembourgeois survit donc à Helperknapp. Le projet prévoit sept maisons

unifamiliales, 28 maisons jumelées et vingt maisons en bande. Le tout sans contrat de construction, les futurs propriétaires pourront donc donner libre cours à leur imagination architecturale. Quant aux critères de sélection, ils font la part belle aux autochtones (et donc aux électeurs), sans exclure les « Bäigegrafften », du moins formellement (ce qui serait d'ailleurs interdit, car discriminatoire). Les candidats habitant dans la commune depuis plus de quinze ans récoltent douze points, alors que ceux qui y travaillent ne peuvent prétendre qu'à cinq points (voire quatre points s'ils travaillent dans une commune limitrophe). Même un lien familial (« jusqu'au deuxième degré ») avec un habitant de Helperknapp peut aider (deux points). Le conseil échevinal espère que la vente en nue-propriété permettra de financer en partie son « campus scolaire » (école et maison-relais) projeté à Brouch. Dans une question parlementaire, les deux députés Déi Gréng François Benoy et Semiray Ahmedova veulent savoir de la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding (LSAP), si l'approche retenue par la commune de Helperknapp ne « contrecarre » pas la politique gouvernementale, à commencer par l'objectif d'agrandir le parc immobilier public. Pour faire court, la réponse de la ministre tient en deux mots : « autonomie communale ». En plus long, cela donne : « Le conseil communal est libre de délibérer sur la cession d'un bien immobilier lui appartenant, pour autant que le bien immobilier en question relève du patrimoine privé de la commune [bel oxymore,

ndlr] et que cette opération répond à un intérêt communal ». L'Intérieur peut refuser une vente de fonds immobiliers si ceux-ci sont destinés à la création de logements « dont le but serait la seule recherche du profit ». À Helperknapp, la situation serait différente, puisque les parcelles « appartiennent, d'après mes informations, à la commune de Helperknapp dès l'origine du cadastre ». Bref, le ministère n'avait pas de base légale. Mais, rappelle Bofferding, en principe, le ministère « conseille fortement aux communes de ne pas céder leur patrimoine et d'avoir recours à l'emphytéose et de prévoir, en cas de vente de terrains, un droit de préemption en leur faveur ». Or, ni en 2019 ni en 2020, le ministère n'a refusé son approbation pour la vente immobilière d'une commune. ^{bt}

Besser lernen

Zum ersten Mal wurde die Lehre an der Universität Luxemburg einer externen Begutachtung unterzogen. Durchgeführt wurde sie im November 2020 von der Nederlands-Vlaamse Accreditatieorganisatie (NVAO) aus Den Haag. In der zur Veröffentlichung bestimmten Version des Gutachterberichts, die vor kurzem erschienen ist, wird der Uni bescheinigt, ihre Ausbildungsmission wichtiger zu nehmen, doch liege ihr Fokus noch auf der Forschung. Die Uni hat in einer Eigeneinschätzung eingeräumt, dass zwischen beiden Feldern Spannungen existieren, die gelöst werden müssten. Wie sie in einer Pressemitteilung schreibt, sei dieser Prozess mittlerweile in

vollem Gange und unter anderem Teil einer neuen Strategie. Die NVAO stellte auch fest, dass Studienprogramme in ihren Qualitätsansätzen differieren; was unter anderem daran liege, dass die Programmverantwortlichen in unterschiedlichem Maß auf administrative Unterstützung zählen können. Raum zur Verbesserung gebe es bei der Einbeziehung der Student/innen. Was auch die Frage nach dem studentischen Leben auf dem Campus Belval aufwerfe. Die Uni-Leitung gehe davon aus, dass sich die Maison des Arts et des Étudiants „mit der Zeit in eine Drehscheibe des studentischen Lebens entwickeln“ werde. Für die NVAO ist der staatliche Fonds Belval, dem der Campus gehört, ein Problem: Er scheine „wenig Verständnis für die speziellen Erfordernisse einer Universität zu haben“. Hier sieht die NVAO die Regierung gefordert. ^{pf}

Lieber wieder Lenert als Fayot

Da es nur noch zwei Jahre bis zu den nächsten Parlamentswahlen sind, hat der Cercle de coopération des ONG de Développement in dieser Woche einen Bericht veröffentlicht, in dem der Dachverband die Regierungspolitik im Bereich der Entwicklungszusammenarbeit seit 2018 analysiert und 14 Empfehlungen ausspricht, die die Regierung bis 2023 umsetzen soll. In seiner Analyse stellt der Cercle fest, dass 2018 mit Paulette Lenert ein frischer Wind in die Kooperationspolitik gekommen sei, der unter ihrem Nachfolger Franz Fayot aber wieder abgeflaut sei. Den transversalen und

nicht vorstellen, dass das Ministerium sagt, das geht nicht, denn heute gehen viele Leute nach Trier für ein IRM.“ Wie Paulette Lenert die Sache sieht, war bis zum Redaktionsschluss nicht zu erfahren. Vielleicht setzt Léon Gloden die populärste Politikerin des Landes in ihrem Wahlbezirk geschickt unter politischen Druck (Foto: Sven Becker). ^{pf}

SES contrainte à la fusion ?

Le *Financial Times* évoque cette semaine une spirale de consolidation dans laquelle les opérateurs de satellites sont pris. Suite au rachat du britannique Inmarsat par le californien Viasat, le quotidien économique de référence prédit que SES (Société européenne de satellites à Betzdorf), Eutelsat (France), Telesat (Canada), Echostar (Colorado) « could be forced to come together to compete ». Ces opérateurs de satellites en haute et moyenne orbite ont souffert du déclin de leur activité diffusion (la télé étant concurrencée par le web) et de la chute des revenus y liés. Le marché du satellite est en plus devenu hautement concurrentiel (le *FT* recense 55 sociétés) avec la chute des coûts du lancement. Fusionner permettrait de lisser les coûts de conception et de mise sur orbite, expliquent les analystes. ^{ps0}

Les flux migratoires à la baisse

Georges Canto

Les migrations ont chuté d'un tiers dans le monde en 2020 à cause de la pandémie. L'OCDE détaille les chiffres et les conséquences budgétaires de l'immigration

À cause des restrictions de déplacements prises depuis le début de la pandémie, les flux migratoires se sont effondrés en 2020, mais sans doute moins qu'attendu. Suffisamment en tout cas pour que l'OCDE considère dans sa version 2021 des *Perspectives des migrations internationales*, publiées fin octobre, « qu'une grande partie des progrès accomplis ces dix dernières années en matière d'intégration des immigrés ont été anéantis en un an ». Les flux d'immigration permanente dans les pays de l'OCDE ont baissé de plus de trente pour cent en 2020, pour s'établir à environ 3,7 millions de personnes, soit le niveau le plus bas depuis 2003. Toutes les catégories de flux ont connu une baisse, les migrations familiales affichant le recul le plus marqué (-36 pour cent). Mais elles constituent toujours plus du tiers du total.

Également très affectées, les migrations liées au travail, qui ont baissé d'un quart. Tous les pays ont été touchés, notamment l'Australie et les États-Unis (-37 pour cent), le Canada (-43 pour cent), la Corée du sud (-57 pour cent) et le Japon (-66 pour cent). Certaines catégories de flux, comme les personnes mutées au sein d'une même société, ont beaucoup régressé (-53 pour cent) tandis que les flux de travailleurs agricoles saisonniers n'ont reculé que de dix pour cent et ont même légèrement augmenté dans les principaux pays de destination de ces ouvriers, comme les États-Unis et la Pologne, et que les déplacements intra-UE (au titre de la libre circulation) ont enregistré une diminution, somme toute limitée, de 17 pour cent. Quant aux déplacements pour études, ils ont chuté de quarante pour cent en moyenne dans les pays européens de l'OCDE et de 70 pour cent aux États-Unis et au Canada.

Les flux migratoires pour raisons humanitaires ont également été très perturbés, en particulier en direction des États-Unis et du Canada. Le nombre de nouvelles demandes d'asile dans les pays de l'OCDE a reculé de 31 pour cent en 2020, soit la baisse la plus marquée depuis la crise des Balkans au début des années 1990. Toutefois, le nombre total est resté supérieur à celui qu'il était avant 2014. Pour la deuxième année consécutive, le Venezuela a été le principal pays d'origine des demandeurs d'asile, suivi par l'Afghanistan et la Syrie. Seuls 34 400 réfugiés ont été réinstallés en 2020, un chiffre inférieur de deux tiers à celui de 2019 et le plus bas jamais enregistré.

Selon le rapport de l'organisation basée à Paris, les personnes nées à l'étranger ont été très touchées par les conséquences économiques de la crise sanitaire, car elles sont globalement moins qualifiées que les natifs et évoluent plus souvent dans des secteurs touchés par les confinements et autres restrictions. Leur taux d'emploi a reculé dans près de deux pays de l'OCDE sur trois et,



Quinze pour cent de la population du Luxembourg sont portugais

Mieux intégrer les immigrés peut donc avoir une incidence budgétaire favorable, selon l'OCDE. Un exemple phare : le Luxembourg

Concentration

Le rapport de l'OCDE met l'accent sur un phénomène lourd de conséquences économiques et sociales. Dans tous les pays de l'organisation, les immigrés sont concentrés dans certaines zones, en particulier dans les quartiers et communes pauvres en périphérie des grandes métropoles. Les effets sur l'intégration sont complexes. Il y a généralement de meilleures perspectives d'emploi en zone urbaine. Mais cette concentration nuit à l'acquisition de la langue du pays d'accueil et à la scolarité des enfants. Dans la plupart des pays européens de l'OCDE, la concentration d'enfants d'immigrés dans certaines écoles est associée à un moins bon niveau d'instruction. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Grèce, aux Pays-Bas et en Suède, « ce handicap équivaut à plus d'une année de scolarité en moins ».

Il semble également que la ségrégation résidentielle ait des effets plus négatifs sur les femmes que sur les hommes. Pour plusieurs raisons leur taux d'emploi est très inférieur à celui des « natives ». Or elles représentent plus de la moitié de la population immigrée « en place » alors que les hommes sont majoritaires dans les flux annuels (56 pour cent en 2019) sauf en Australie et aux États-Unis. gc

en moyenne, il est (avec 66,1 pour cent) inférieur de 1,8 point à celui des personnes nées dans le pays. L'écart s'est aussi creusé en matière de taux de chômage ; celui des immigrés a augmenté dans trois pays sur quatre et s'établit désormais à dix pour cent contre 6,6 pour cent chez les natifs. L'impact de la crise sur cette catégorie de population a été contenu dans les pays qui ont déployé de vastes dispositifs de maintien dans l'emploi ou qui ont enregistré d'importants flux de départs.

La plupart ont eu recours à des mesures provisoires pour atténuer les effets de la pandémie, en facilitant l'entrée de travailleurs essentiels tels que le personnel de santé et les travailleurs agricoles saisonniers, en permettant aux étudiants étrangers de retarder leurs études ou de commencer une formation en ligne, ou en limitant les retours des immigrés touchés par la crise. Malgré tout, les immigrés originaires d'Amérique latine et du Moyen-Orient ont été plus durement touchés que les autres groupes.

Malgré les craintes de l'OCDE, les stratégies d'intégration ont moins souffert que prévu de la pandémie. Dans les nombreux pays où existent des obligations en matière d'intégration, elles ont été assouplies ou les délais prolongés. Des mesures de soutien aux immigrés vulnérables ont été prises, en particulier pour garantir leur accès aux soins, tandis qu'étaient mis en œuvre ou renforcés des plans pour lutter contre les discriminations à l'égard de personnes perçues comme étant issues de l'immigration. Par ailleurs, la pandémie a

favorisé l'utilisation d'outils numériques pour les programmes d'intégration, notamment l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et l'information des populations venues de l'étranger.

Comme elle le fait chaque année depuis 2013, l'OCDE a établi une sorte de « bilan budgétaire » des travailleurs immigrés en comparant les recettes fiscales et sociales qu'ils procurent et les dépenses publiques qu'ils occasionnent. Un calcul a été fait sur 25 pays en 2018. La contribution des immigrés sous forme d'impôts directs et indirects et de cotisations sociales s'est élevée à 2 550 milliards de dollars. Les dépenses consacrées à leur santé, à leur éducation et à leur protection sociale ont atteint 2 000 milliards, soit un surplus de 550 milliards environ.

Le rapport présente pour les mêmes pays une comparaison de la contribution budgétaire des immigrés et des natifs en pourcentage du PIB du pays d'accueil, sur la période 2006-2018 (calculs en moyenne annuelle). En ne retenant dans les dépenses, comme dans le calcul précédent, que les coûts directs « individualisables » liés à la santé, à la protection sociale et à l'éducation, les immigrés affichaient une contribution positive moyenne de 1,56 pour cent du PIB contre huit pour cent pour les natifs, soit un rapport de un à cinq environ, mais avec de grandes différences selon les pays. En France et aux États-Unis la contribution positive était d'un pour cent seulement, alors qu'elle s'élevait à 1,38 pour cent en Belgique, à 1,54 pour cent en Allemagne et à deux pour cent au Royaume-Uni. Elle était supérieure à la moyenne dans dix pays.

C'est aux États-Unis et au Royaume-Uni qu'elle était relativement la plus proche de la contribution des natifs : elle n'y était respectivement que deux fois et deux fois et demi inférieure (contre six fois en Allemagne, neuf fois en France et dix fois en Belgique). Dans tous les cas le Luxembourg a fait figure d'exception (lire encadré). À noter que l'ancienneté de l'immigration, et donc l'âge de la population immigrée, a une incidence sur les résultats : en effet, les personnes âgées ne contribuent pas dans la même mesure à l'économie que les immigrés d'âge actif. En tenant compte des coûts indirects à caractère collectif (affectation des dépenses d'infrastructures notamment) la contribution des immigrés était en revanche négative (-0,16 pour cent du PIB), n'affichant un chiffre positif que

dans sept pays seulement dont le Luxembourg, la Norvège, l'Italie et le Royaume-Uni. Cela dit elle était encore plus négative pour les natifs (-2,93 pour cent) avec seulement deux pays en positif. Dans les deux cas les déficits publics accumulés sur la période 2006-2018 expliquent la situation.

Mieux intégrer les immigrés peut donc avoir une incidence budgétaire favorable. Par exemple selon le rapport, le simple fait de combler l'écart d'emploi entre les immigrés d'âge actif et les personnes nées dans le pays, de même âge et de même niveau d'études, pourrait accroître la contribution budgétaire nette totale des immigrés de plus d'un tiers de point de PIB dans un pays de l'OCDE sur trois. ●

L'exception luxembourgeoise

Au Grand-Duché, selon les chiffres de l'OCDE, la population est constituée pour 48 pour cent de personnes nées à l'étranger (dont un quart au Portugal). Leur nombre a connu une augmentation de 53 pour cent en dix ans. Leur contribution budgétaire a atteint le niveau exceptionnel de 7,64 pour cent du PIB, cinq fois plus que la moyenne de l'OCDE sur la période 2006-2018. Le pays classé deuxième, l'Australie, n'affiche que 3,46 pour cent. Le Luxembourg est aussi le seul pays (sur 25) où la contribution des immigrés est supérieure à celle des natifs (4,47 pour cent seulement). Après affectation des coûts indirects, la contribution reste positive de 2,81 pour cent (meilleur chiffre des 25 pays étudiés) alors que celle des natifs est négative de 3,92 pour cent. Comme ses voisins les Pays-Bas et la Belgique, le Luxembourg n'a enregistré qu'une baisse relativement modeste des entrées permanentes en 2020 (-15,5 pour cent). Il a accueilli 19 100 personnes contre 22 600 en 2019, année record, et retrouve le niveau de 2014. gc

Ein einziger Ansprechpartner
für Ihr Unternehmen und
Privatvermögen



Bei der BIL wird Ihr persönlicher Kundenberater von den besten Spezialisten unterstützt, um Sie bei der Verwirklichung Ihrer beruflichen und privaten Vorhaben zu unterstützen. Entdecken Sie unsere verschiedenen Dienstleistungen auf www.bil.com/business-owner oder nehmen Sie direkt Kontakt mit Ihrem Kundenberater der BIL auf.





Sylvie Schmit en
les bureaux d'ERS
à Bertrange lundi

« On voit ce qu'il se passe »

Pierre Sorlut

Entretien avec la conseillère en relocation Sylvie Schmit, premier témoin des bouleversements de la scène économique nationale, du banquier de back-office au cadre de l'espace

Voilà un mois, l'Insead plaçait Luxembourg au cinquième rang de son classement *Global Cities Talent Competitiveness Index*, derrière San Francisco, Genève, Boston et Zurich. La capitale progresse de 44 places d'une année sur l'autre. Les incubateurs du quartier Gare comme la Lhoft ou la House of Entrepreneurship revêteraient subitement un intérêt comparable à la Silicon Valley ? Le nouveau régime pour impatriés assurerait un niveau de salaire net comparable à celui offert sur les places bancaires suisses ? *Uni.lu* concurrencerait le MIT et Harvard ? Nous nous tournons vers la fondatrice de European Relocation Services, Sylvie Schmit (57 ans), qui depuis trois décennies accompagne les nouveaux arrivants, dont la nature révèle les changements économiques, souvent conséquences des politiques publiques, de long à court terme. Les familles de bobos en vélo-cargo remplacent-elles les banquiers de back office en BMW coupée ? Rencontre en début de semaine dans une villa cossue reconvertie en bureaux surchargés, Sylvie Schmit parle de diversification économique via l'IT ou le new space, mais aussi de la confrontation des générations Y et Z aux boomers luxembourgeois.

d'Land : Vos activités ont été violemment perturbées en mars 2020. Ont-elles repris ?

Sylvie Schmit : Du jour au lendemain, des restrictions ont été imposées. Les frontières ont été fermées. Le robinet de l'expatriation a forcément été fermé. Nous avons alors fourni beaucoup d'aide psychologique. C'était presque un autre modèle de travail : Nous nous sommes occupés de jeunes expatriés, certains arrivés la veille. D'autres qui étaient loins des leurs. Monsieur ici, madame et les enfants dans leur pays. Nous avions affaire à des Indiens dont le papa était mourant. Ce n'était pas facile du tout. Le marché s'est rouvert tout doucement à l'hiver 2020. Nous avons recommencé en mode virtuel, notamment pour les visites, ce que l'on ne faisait pas avant. Nous montrions les biens sans que la personne ne soit physiquement présente puisqu'elle ne commençait à travailler que quelques mois plus tard.

Mais le volume a-t-il atteint son niveau d'avant-crise ?

En début d'année, nous avons reçu beaucoup de commandes pour des gens qui arrivaient en mai, juin, juillet. On avait des blocs de clients. Dans les écoles, nous prévoyions ceux qui allaient partir et ceux qui

les remplacent. Même chose chez les auditeurs ou les services financiers. Nous avons eu des grappes de dix quinze commandes en une fois. Tout ce qui avait été prévu a été repoussé, puis libéré par vagues. Au lieu de s'échelonner sur toute l'année. Cela a été un boom.

Vous constatez au jour-le-jour la métamorphose du paysage économique...

Nous jouissons d'un point de vue privilégié sur l'économie. On voit ce qu'il s'y passe. Nous accompagnons aussi ces changements. Nous sommes régulièrement en contact avec des ministères et nous discutons de ce qu'il est possible de faire pour les sociétés. En outre, nous vivons au jour le jour avec les clients, leur joie et les problèmes, qu'il faut aborder avec discrétion.

Les banques ne sont plus vos seuls clients comme elles auraient pu l'être il y a vingt ans ?

Nous travaillons avec des sociétés IT, des start-up, des banques. Il peut s'agir de PME comme d'entreprises internationales, comme des géants américains de la banque ou du e-commerce... Et on constate une réelle diversification économique avec des sociétés de l'espace, de l'automobile, de l'informatique, des services, du médical en sus des banques.

Vous ne travaillez donc pas qu'avec des salariés qui gagnent plus de cent k€ ?

Non, non, non. Nous travaillons aussi avec des gens qui gagnent entre 35 et 40 000 euros. 80 pour cent des clients sont des travailleurs salariés et une grande partie sont des « cartes bleues », des talents recrutés à l'étranger. Et qui gagnent plus de 80 000 euros.

Qui sont les expats du Grand-Duché ? Observez vous une diversification des profils également ?

Depuis deux ou trois ans, c'est très dynamique dans le secteur de l'espace ou des satellites par exemple. Et ce ne sont plus seulement des Américains. Beaucoup viennent de l'Est, de sociétés asiatiques notamment. On constate un manque de profils adéquats au niveau national ou dans la Grande Région. Il faut donc aller chercher des gens de plus en plus loin. Ce qui amène une population très hétérogène. Nous avons des clients originaires de Russie, d'Inde, de Chine, de Roumanie, d'Afrique du Sud, de l'Île Maurice, d'Afghanistan ou encore des Philippines. Même dans le secteur des transport, les chauffeurs de la région

veulent rentrer chez eux le soir. Il faut chercher des profils dans les pays de l'ex-Yougoslavie.

Est-ce qu'il y a eu un changement au niveau de la durée du séjour ?

Nous servons des expats typiques : Des salariés de banque qui restent pour deux-trois ans, avec ou sans enfants, puis qui s'envolent vers une autre juridiction. D'autres sont là pour une durée indéterminée. Ils acceptent un job et se sédentarisent. Je dirais qu'il y a vingt pour cent d'expats qui arrivent et repartent par roulement et le reste sont des permanents. Ensuite, nous travaillons pour des gens qui s'installent au Luxembourg pour des raisons fiscales. Nous sommes en relation avec des family offices. Certains développent une activité économique et d'autres viennent comme ça, en provenance de Russie, de Chine, des pays limitrophes ou de Suisse, ce qui arrive régulièrement. Mais il y a aussi beaucoup de contrôles. On ne peut pas utiliser la résidence comme une boîte aux lettres. Il faut qu'ils vivent vraiment ici. Nous leurs conseillons de louer avant d'acheter afin qu'ils découvrent le pays.

Y-a-t'il des tropismes pour ces populations en termes de quartiers ?

Oui il y en a. Ils se regroupent un petit peu. Par exemple, beaucoup de Britanniques habitent entre l'aéroport et la Moselle où il y a beaucoup de verdure et de grands espaces. Mais la proximité de l'école constitue une priorité dans le choix du logement.

Décrivez-nous votre métier un petit peu plus en détails svp ?

Nous fonctionnons avec une série de check lists : recherche d'un logement, ouverture du compte en banque, papiers d'immigration pour les extra-européens, inscription à l'école... cela dépend de la mission assignée. On s'occupe même du transport et de l'enregistrement des animaux. La semaine prochaine, une famille part avec ses six chiens aux États-Unis.

Les frontières des États-Unis ont rouvert cette semaine. Connaissez vous un regain d'activité ?

Ça recommence. Mais c'est avec le Brexit qu'on a eu beaucoup de travail. Nous avons mis en place une équipe dédiée. Cela valait la peine. Les Anglais ne pouvaient pas venir facilement au Luxembourg.

Des fois le salarié décide de ne pas venir du tout parce que l'immobilier est trop cher

Maintenant, ils doivent être vaccinés. D'ailleurs, nous regardons en permanence les évolutions des restrictions, pour toutes les provenances. Des gens viennent habiter au Luxembourg, mais aussi certains à Trèves, à Thionville ou à Arlon. Parce que les loyers sont moins élevés ou que leur famille y habite.

Dans quelle mesure le prix de l'immobilier est-il un problème ?

Les loyers ont plafonné pendant un temps, mais ils sont repartis à la hausse. Ce qui me désole un peu, ce sont les petits jeunes des Big Four ou autres qui débarquent et à qui l'on demande cinq mois de loyer à payer d'un coup entre la garantie, le premier mois et la commission d'agence. Pour certaines nationalités, c'est plus difficile que pour d'autres. Certains propriétaires n'y mettent pas du leur. Des investisseurs préfèrent voir leur bien inoccupé plutôt que de réduire le loyer d'une centaine d'euros. Des gens vont renoncer à venir habiter au Luxembourg et vont privilégier un logement en France ou en Allemagne, à une heure de route. Certains propriétaires ne sont pas flexibles non plus dans le choix des locataires.

Le deal capote parfois à cause de l'immobilier ?

Parfois, le salarié décide de ne pas venir du tout parce que l'immobilier est trop cher, oui. En plus, des propriétaires se bornent refuser des clients parce qu'ils jugent leur salaire pas assez élevé, parce qu'ils ne veulent pas louer à une personne « comme ça » ou parce qu'il y a des enfants ou des animaux ou même six mois de période d'essai.

Est-ce que le Luxembourg en tant que destination pour expatriés ne devient pas moins attractive à cause de l'immobilier ?

Je ne pense pas. Mais je me désole quand je constate que certaines sociétés ne préviennent pas leurs expats de la situation immobilière. On trouve souvent des

juniors qui avec un salaire de début de carrière entre 3 000 et 4 000 euros ont vraiment des difficultés à trouver un logement.

Les régimes fiscaux pour les impatriés fonctionnent-ils ?

Oui, ça marche. Le Luxembourg présente un certain nombre d'avantages de ce point de vue pour les entreprises. Cela peut être des déductions en nature comme le logement, l'école, l'assurance, etc.

Quels changements majeurs d'ordre sociétal relevez vous ces dix-vingt dernières années ?

Les femmes bougent de plus en plus pour des raisons de carrière. Dans de nombreux cas, l'épouse a un travail et l'époux reste, dans un premier temps, à la maison. Un membre du couple peut même sacrifier son emploi pour répondre à l'opportunité de l'autre pourtant moins qualifiée ou rémunérée. De temps en temps on cherche un job pour madame ou pour monsieur qui a une qualification plus haute que l'expat qui vient d'être recruté. On va essayer de placer le partenaire via notre réseau. Il nous arrive de voir un poste être créé en proposant le profil.

Est-ce que plus de familles se déplacent ?

C'est un bon mix. Mais on voit toujours beaucoup de célibataires. Il y a de plus en plus de missions plus courtes. L'employé vient pour une durée qui ne nécessite pas de déménager sa famille, notamment au moyen du *business travel*. Il travaille quatre jours par semaine localement, puis repart auprès de sa famille. Avec le Covid-19, les gens ne déménagent plus aussi facilement. Beaucoup attendent de voir comment la situation évolue. En plus, déménager avec un enfant coûte plus cher à la société cliente. L'école est souvent payée par la société, mais de moins en moins. Cela dépend des négociations. C'est en général une école privée comme St Georges ou l'ISL. Car les écoles publiques européennes sont pleines pleines. C'est terrible.

Avant d'atterrir, quelle est l'idée que les expats se font du Grand-Duché ?

Un pays doté d'une bonne qualité de vie. Un pays calme, bien pour les enfants, économiquement stable. Un pays où l'on gagne pas mal d'argent, mais où la vie coûte cher aussi. Où il y a des possibilités d'évoluer professionnellement parlant.

Aucun changement de mœurs ?

Nous constatons régulièrement une sorte de petit choc culturel. Les gens tentent d'imposer leur culture. Ils tentent de contourner les dispositions en fonction de ce qui les arrange. Des clés à remettre par anticipation, un bail à reculer faute de permis. Au Luxembourg, on se tient aux engagements. Je vise cette génération de l'instantané habituée à WhatsApp. Ils vont vous appeler durant le weekend. Il faut leur dire qu'ici les agences ferment à cinq ou six heures et qu'on ne donnera pas de réponse avant un certain temps. Des gens de pays anglo-saxons ou de l'est qui ne comprennent pas la culture locale.

Comment vous définiriez la culture locale ?

On doit expliquer aux jeunes que ça va être différent de leur pays. Il faut leur expliquer qu'ici on ne va pas avoir un plombier à 22 heures comme aux États-Unis. Le plombier, il ne va même peut être pas venir endéans 24 heures. Il faut leur expliquer le droit du travail. Vous allez peut être devoir attendre deux trois jours avant la réparation. Ou le propriétaire va réclamer un devis, etc.

C'est le décalage entre un pays conservateur et une jeunesse demandeuse de plus de flexibilité ?

Non, on a quand même pas mal évolué. Les magasins sont ouverts à midi. Certains étrangers se plaignent de ne pouvoir faire leurs courses le soir ou le dimanche. ●

Comment marche un service de relocalisation

Des entreprises (majoritairement) et des particuliers sollicitent la relocation (selon le terme anglais) pour accompagner leur installation sur un nouveau territoire pour des motifs respectivement professionnels ou fiscaux.

European Relocation Services, fondée en 2004, et ses dix salariés opèrent sur les flux entrants (inbound) et sortants (outbound). Elle facture à la carte, selon les services requis (visa, recherche de logement, installation administrative, déménagement, recherche de véhicule, recherche d'école, etc) et pas selon le salaire de l'impatrié. ps0

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Katzenfotos posten

Michèle Thoma

Ich werde jetzt Katzenfotos posten. Hunde mit Hut. Und ohne. Goldenen Herbst, all das, Balsam für die Seele, werde *likes* einheimsen, Balsam für die Seele. Nichts mehr zu Corona! Nichts mehr zu Corona! Gelübde. Das C-Wort meiden. Nichts virologisch Unqualifiziertes von mir geben, keinen Aufschrei mehr, wenn wieder ein Geh! kommt. Oder ein Geh! geht. Nichts mehr so Un-recherchiertes, bevor ich nicht sämtliche Studien eigenäugig überprüft hab. RKI, WHO, u.a., gelesen und gegengelesen, und dann natürlich die allerletzte, die die letzten wieder über den Haufen wirft. Bevor ich nicht mindestens ein virologisches Studium absolviert habe, Schwerpunkt SARS-CoV-2, im Besonderen im Hinblick auf bestehende und bevorstehende Mutationen, oder eine virologische Abteilung in einer renommierten Klinik geleitet hab.

Weil sonst bin ich bald ganz allein. Zumindest auf Facebook Äddi! sagen gute Freund*innen, schon ist man gelöscht. Ausgelöscht. Gerade von denen, die immer die besten Ideen haben, solche wie meine, was eine ja am meisten freut, gemüthliches Blubbern im eigenen Bläschen. Ab und zu ein paar Rüffel und Rügen, wenn wer aussichert, zum Beispiel mal ein gutes Wort für alte graue Männer einlegt was nicht gut ankommt, oder Verräterin Wagenknecht postet. Aber sonst sind alle mehr oder weniger für das was ich auch bin, also natürlich für das Gute. Jetzt sind das plötzlich die Gnadenloesten.

Zwingen! Strafen! posten plötzlich Menschen, die ich für friedlich und humorvoll hielt. Manch einer schwingt sich gar zum Scharfrichter auf. Schwuppsdiwupp schon bin ich eine Schwurblerin. Eine Populistin gar, wow, das ist ja eine die das Volk verführt, klingt verführerisch, ich bin geschmeichelt. Dass man mir das zutraut! Wo ich null Ahnung habe, wie man so ein Volk verführt, und wohin.

Ich war natürlich total blöd. Ich habe *impfen* gepostet. *Impfen* geht gar nicht. D.h. Impfen geht schon. Aber nur unter der Voraussetzung, dass man das tut, das getan hat, oder, wenn noch nicht, unter großer Zerknirschung und der Auflistung sämtlicher Be- und Verhinderungen, die eine in diese Outlaw-Position gebracht haben, ankündigt, Solches ehe baldigst hinter sich zu bringen. Am besten ein totales Outing, alle Wehwehchen, OP-chen, alle verhaltensauffälligen Körperbe-

Schwuppsdiwupp schon bin ich eine Schwurblerin

standteile auflisten, und dann die Psyche. Schwere Fall von Impf- Prokrastination. Hypochondrie. Zwanghafte Selbstbeobachtung. Dazwischen, bei Schönwetter, Phasen von Verdrängung und Wirklichkeitsverleugnung. Ich werde auf Unzurechnungsfähigkeit plädieren. Nur Gebrechen, kein Verbrechen!

Vielleicht lassen sie dann Milde walten, unter den FB-Freund*innen gibt es ja auch ein paar wenige, die sogar einer UnGeimpften noch versöhnlich, beinahe christlich begegnen. Sie sind pädagogisch bemüht, klären auf und erklären, und schicken Aufklärungsmaterial. Damit man nicht so eine Angst vor Bill Gates hat, und dass wir alle auf dem Chip-Trip sind. Exakte Daten, ganze

Datenbänke oder so was, scheint etwas komplex zu sein. Gut, als UnGeimpfte hat man derzeit ja relativ viel Zeit.

Ungeimpft darf man natürlich auch schreiben, aber nur wenn es die andern betrifft. Diese unmöglichen UnMenschen. Nein! Ich bin keine Leugnerin! Ich glaube an Corona! poste ich. Das ist ja das Problem. Sonst würde ich ja selig mit all den fröhlichen Eingeweihten und Immunprotzen durch die Straßen ziehen und nicht nur Bäume umarmen.

Warum ich das Glauben so betone? So leicht kann ich mich nicht aus der Affäre ziehen, ich habe so verdammt intelligente FB-Freund*innen, es wird immer zermürbender. Aber immerhin kommunizieren sie noch, statt nur zu exkommunizieren. Huch, schon wieder religiös!

Gottseidank habe ich aber jetzt aber neue Freund*innen. Ganz plötzlich, sie sind total interessant. Spannend, sagt man heute. Sie liken mich, was ich sehr like, und schicken mir supergeheime Geheimnisse. Lauter Enthüllungen. Wann zum Beispiel pünktlich die Welt untergeht, und wie wir noch vorher umgebracht werden, sie kennen den Plan. Sie wissen Dinge, von denen meine gescheiten Freund*innen nicht mal träumen können. ●



Marche Blanche, 15. Oktober

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Pizza indigeste

Jean Lasar

À défaut d'unanimité, il existe un consensus large au sein de l'Union européenne sur la nécessité d'accélérer la décarbonation des infrastructures énergétiques. Il est admis que l'avenir appartient au solaire et à l'éolien tandis que le charbon et le pétrole sont voués à disparaître. Les choses sont moins claires lorsqu'on aborde le rôle du gaz et du nucléaire dans cette trans-

formation, et la foire d'empoigne sur la définition des types d'énergie éligibles, la « taxonomie », se poursuit dans les institutions.

En phase avec Emmanuel Macron, Pascal Canfin, président de la Commission environnement du Parlement européen, défend bec et ongles, dans un entretien aux *Echos*, la place du nucléaire dans la transition énergétique. Ce n'est pas surprenant compte tenu du tournant nettement pro-nucléaire pris ces derniers temps par le président français, qui prône désormais un maintien du parc de centrales existantes dans le mix énergétique hexagonal. Bien plus déterminé que ne l'était son prédécesseur, il entend s'engager sur la voie des petits réacteurs modulaires. Ce qui était moins attendu de sa part était son plaidoyer pour que le gaz soit reconnu lui aussi comme étant « utile à la transition », sachant que celui-ci ne faisait pas l'objet d'un zèle particulier jusqu'ici de la part de la France.

Au crédit de Pascal Canfin, qui sait très bien que cette indication est problématique (les installations pour transporter, stocker et brûler le méthane ont des durées de vie de plusieurs décennies), il faut reconnaître qu'il ne cache pas où il veut en venir. « On entre dans le moment où la Commission européenne doit trancher et

se prononcer sur le sujet sensible du gaz et du nucléaire. Je suis favorable à ce qu'elle le fasse d'ici quinze jours, avant l'entrée en fonction du nouveau gouvernement allemand ». Évacuer cet enjeu « de plus en plus conflictuel » et qui risque de « parasiter les discussions sur l'ensemble du paquet climat » avant que les partis social-démocrate, vert et libéral ne forment leur coalition serait donc une sorte de fleur faite au futur gouvernement allemand.

Connaissant le désaccord profond entre ces trois partis sur le nucléaire et le rôle imparti au gaz dans la montée en puissance de l'hydrogène comme vecteur énergétique, chère à l'industrie allemande, le eurodéputé suggère une sorte de marché de dupes fondé sur un fait accompli : un deal entre une France arc-boutée sur l'énergie nucléaire et une Allemagne incapable de renoncer au gaz. Les horizons cités pour encadrer ce compromis, pernicieux pour le climat et l'environnement, sont lointains : pas de nouvelles capacités de gaz au-delà de 2030, plus de gaz fossile dans les centrales après 2050, avance Canfin. Au lieu de forcer la décarbonation immédiate et de s'engager à fond dans les renouvelables, il prépare une pizza franco-allemande à l'atome et au méthane, à congeler jusqu'en 2050, quoi de plus indigeste. ●

ZU GAST

Wuelstand amplaz Ideologie

D'Lëtzebuurger Energiepräisser kenne säit Méint nëmmen eng Richtung: No uewen! Fir ee Liter Diesel waren op den Dag vum 9. November un der Pompel 1,39 € de Liter, de Super95 1,50 € de Liter an de Super98 1,59 € de Liter fällég. Nieft dem Logement avancéiert och d'Grondbedierfnes vun der Mobilitéit ëmmer méi zu enger finanzieller Belaaschtung vu Leit mat klengem a mëttleren Akommes. Fir vill Stéit féieren déi zwou Problematiken zu engem Däiwelskrees, well si opgrond vun de héije Logementspräisser deelweis scho ganz wäit wech vun hirer Aarbechtsplaz an och Stied mat anere wichtegen Infrastrukture wunnen.

De Jean Modert ass parlamentaresche Mattaarbechter vun der ADR

Dës Präisexplosioun erkläert sech nëmmen zu engem klengen Deel duerch d'Entwécklung vun de Weltmaartpräisser, déi no enger Rekordbaisse während der Covid-Pandemie nees unzéien. Sou louch de Präis fir ee Faass Brent Ueleg op den Datum vum 9. November Moies zwar ëmmerhin bei 83 Dollar, mee domat nach wäit ënnert dem Rekordpräis vum September 2008 mat 145 Dollar pro Faass.

Déi aktuell Präisexplosioun gebitt et duerfir, och d'Lëtzebuurger Energiepolitik op de Leescht ze huelen. An deem Sënn léisst sech feststellen, datt d'Situatioun duerch eng Rei nationalpolitesch Feelentscheedungen daitlech verschäerft gouf:

D'Besteuerung vun de Brennstoffer ass an deene leschte Joren ëmmer weider geklommen, sou, datt d'Präisser un der Pompel sech mëttlerweil zu gutt 50 Prozent aus Steieren an Accisen zesummesetzen. All Erhéijung vun den Akafspräisser schléit sech

iwwerproportional an de Präisser fir de Client néier. Fir deem entgéint ze wirken, hat d'ADR den 8. Juni an der Chamber eng Motioun abruecht, fir d'CO₂-Steier op Mazout fir ze hëtzen an op Bensinn fir Privatgefiierer Enn des Joers ersatzlos auslafen ze loossen. Dës Iddi gouf awer net nëmme mat 56 zu véier Stëmmen verworfen, mee déi genannte Steier soll den 1. Januar 2022 och nach automatesch vun 20 Euro op 25 Euro pro Tonn CO₂ klammen. Eng allgemeng Berücksichtigung vun de Brennstoffer am Wuerekuerf ass parkonter net méi virgesinn.

Déi ideologesch Fërderung vun deene volatilten, ëmwandelbaren Energien setzt zugläch eng Backup-Versuerungsstruktur mat Äerdgas viraus. Vu, datt vill EU-Länner eng änlech Ideologie-gesteiert Energiepolitik verfolge wéi Lëtzebuerg, dreift déi héich Nofro och hei d'Präisser. Gläichzäiteg huet eis Regierung sech zu Bréissel duerfir staark gemaach, fir den Äerdgas aus der europäescher Taxonomie, an domat wichteg steierlech Ureizer fir Investissementer an d'Äerdgasinfrastruktur ze sträichen. Schlussendlech féiert déi aktuell EU-Russlandpolitik, déi och vun der Lëtzebuurger Regierung matgedroe gëtt, zu enger kontinuéierlecher Onsécherheet an de Bezéiunge mat eisem wichtigste Liwwerant. De Betrib vun der essentieller Pipeline Nord Stream 2 gëtt säit bal zwee Joer ëmmer rëm verschleeft. Et géife sech weider Beispiller nenne loossen, wéi d'Kontributioun vun 3,6 Cent pro Kilowatt Stroum fir ëmwandelbar Energien, den Zwang zum Handel mat CO₂-Zertifikater asw.

Et kann een d'Regierung net fir Probleemer verantwortlech maachen, ob déi si keen Afloss huet. D'Veigerung, sech op einfach a liicht ëmsetzbar Léisungen anzeloossen, weist awer, datt hir déi sozial Konsequenze vun hirer Politik carrément egal sinn. Dat gesellschaftlech Grondversprechen, datt jiddereen, deen sech dru gëtt zu Lëtzebuerg och zu Wuelstand komme kann, geréit duerch déi ideologesch Steier- an Iwwerreguléierungspolitik vun der Gambia-Regierung ëmmer méi ënnert d'Rieder. ● Jean Modert

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Beim éischte Frascht

Jacques Drescher

De Pillo sëtzt all Mueren
Um Aaschtert zimmlech brav.
E wierkt mam schwaaerze Käppchen
Bal wéi am Doum e Paf.

De Kuesleefer ass sportlech:
E klëmmt de Bam erof,
De laange Kapp no ënnen,
A ríft a päift eng Stroph.

Beim Fudderhaus do uewen
Fíllt d'Schielmees sech ganz wuel.
Och d'Blomees kënn sech weisen;
Et ass eng Abberzuel.

D'Routbrëschtche sëtzt um Buedem
A waart alt op säin Tour.
Et kënn aus kale Länner
A mécht eng Wanterkuer.

Pour qui s'intéresse à l'histoire de la gauche au Luxembourg, le mouvement étudiant apparaît comme un élément central qui constitua, tout au long du XX^e siècle, le creuset d'expériences communes de socialisation politique. Il y a là cette mythique Association générale des étudiants luxembourgeois, Assoss pour les intimes, qui ne survécut pas aux années 1960, mais hante comme un spectre les couloirs de l'histoire de la gauche – et qui, pour les rares femmes et hommes politiques de ce bord qui ont une sensibilité du passé, dégage l'aura nostalgique d'un d'âge d'or d'une gauche intellectuelle unie et combative.

Générations Assoss-Unel 1912-2022, livre écrit à quatre mains et publié chez Capybarabooks, tente une introspection de l'histoire de cette organisation mythique dont l'héritage est ici capté par l'Union nationale des étudiants du Luxembourg (UNEL) de 2021 – même si l'enracinement de cette dernière dans la société luxembourgeoise est, par le nombre de ses membres, bien moins important que ne fut celui de l'ancienne Assoss. Introspection, car les quatre auteurs ont été des protagonistes de l'histoire qu'ils nous racontent : l'historien Henri Wehenkel lors de la transformation radicale de l'Assoss à la fin des années 1960, le docteur en histoire et secrétaire central à l'OGBL Frédéric Krier et le politologue Adrien Thomas en présidant l'UNEL au tournant des XX^e et XXI^e siècles. Le journaliste Pol Reuter a lui aussi co-présidé l'UNEL dans les années 2010.

Ces quatre plumes livrent des articles de tailles et de styles très variés. Henri Wehenkel, principalement à travers les sources de la *Voix des Jeunes*, le journal de l'Assoss, dresse la chronique des grands combats idéologiques menés par les étudiants « grands bourgeois » intellectuels libéraux et anticléricaux dans l'entre-deux-guerres, tout en croquant des portraits au vitriol des protagonistes. Anticléricalisme et combat contre le fascisme sont au centre de ses préoccupations. Sans être aussi explicite qu'Adrien Thomas ou Frédéric Krier, Wehenkel montre cependant cet effet de générations qui, au sein de l'Assoss d'avant 1960, fit alterner périodes d'intense activité politique avec des périodes plus festives et moins revendicatives. La magnifique couverture du livre reprenant l'affiche de l'édition de 1954 du bal masqué que l'Assoss organisa de 1926 à 1968 au Cercle municipal, rappelle cet aspect de la vie étudiante qui a toujours été pour les Luxembourgeois(e)s une période de la vie où s'apprenait la liberté, en sortant du cocon familial et en prenant le large pour étudier à l'étranger.

Wehenkel, dans son style à la fois lyrique et imagé bien à lui, cache à peine son admiration pour la joyeuse bohème où s'entremêlaient étudiants, anciens étudiants (les « al Häre » qui exerçaient une sorte de surveillance de l'Assoss) et artistes de l'entre-deux-guerres. Il rappelle l'opposition entre l'Assoss libre-penseur et libre-exaministe d'un côté et l'Association luxembourgeoise des universitaires catholique (ALUC) de l'autre, opposition qui refléta la polarisation idéologique de l'ensemble de la société luxembourgeoise : chaque camp ayant ses propres organisations encadrant les activités sociales afin de fidéliser son électorat. Wehenkel, comme d'autres, se rappelle cet héritage politique des années 1950 et 1960, lorsque l'Assoss même campagne contre le service militaire obligatoire, le cléricanisme et l'anticommunisme. Dans le cadre de la radicalisation étudiante en Allemagne et en France au milieu des années 1960, la politisation croissante de la jeunesse aboutit à l'éparpillement idéologique en chapelles concurrentes usant d'un jargon marxisant qui apparaît aujourd'hui comme indigeste. L'avant-garde de l'Assoss, qui se saborda elle-même en 1969, mit fin à cette maison commune de la gauche et de l'aile sociale du DP et mena à l'émergence de nouvelles micro-organisations politiques maoïstes et trotskistes.

On regrettera peut-être qu'il faille lire la longue contribution fouillée de Frédéric Krier (qui propose ici un résumé de son mémoire de maîtrise de l'an 2000 et une synthèse d'articles parus dans divers journaux et revues depuis quinze ans), pour se rendre compte du rôle que joua Henri Wehenkel lui-même dans cette histoire et qu'il n'évoque pas directement. Krier retrace l'histoire de l'UNEL – des UNELs, au pluriel, devrait-on d'ailleurs dire. L'UNEL active de 1920 à 1940 et fondée par l'Assoss et l'Akademiker-Verein (ancien nom de l'ALUC) avait pour but de permettre aux représentants étudiants luxembourgeois de participer aux instances représentatives estudiantines supranationales. En 1951, une nouvelle UNEL fut fondée, non pas par les deux associations estudiantines politiques, mais par les cercles et amicales « folkloriques », qui regroupent les étudiants luxembourgeois dans les villes où ils font leurs études. L'Assoss et l'ALUC s'y affilièrent et dans les années 1950 l'UNEL devint ainsi véritablement une structure commune regroupant des étudiant(e)s d'horizons politiques différents. Se réclamant de la même orientation que l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), l'UNEL avait l'ambition de se positionner comme un véritable syndicat défendant les intérêts matériels des

Quand nous chanterons le temps des cerises...

Régis Moes

Au sujet de *Générations. Assoss-Unel : 1912-2022*



Affiche de Lex Weyer

Cette mythique Assoss hante comme un spectre les couloirs de l'histoire de la gauche. Elle dégage l'aura nostalgique d'un d'âge d'or d'une gauche intellectuelle unie et combative

étudiants considérés comme de « jeunes travailleurs intellectuels ».

Dans les années 1950, l'UNEL s'imposa comme un réel interlocuteur du gouvernement, obtenant gain de cause sur de nombreux sujets : réforme du système de bourses et des prêts aux étudiants, abolition de la collation des grades qui forçait les étudiants luxembourgeois à passer leurs examens non pas dans les universités étrangères où ils suivaient des cours, mais devant un jury luxembourgeois. La maison commune des étudiant(e)s de tous bords, à une époque de massification de l'enseignement supérieur, avait un réel poids politique. L'UNEL se trouva cependant très largement affaiblie par les discussions sur l'affiliation aux instances internationales pro-occidentales ou soviétiques : si la neutralité politique fonctionnait bien sur le plan intérieur, elle devint difficile à maintenir dans les relations internationales où le contexte de la Guerre froide s'imposa de plus en plus comme une donnée impactant le fonctionnement interne du mouvement étudiant luxembourgeois. En 1969, les remous ayant mené à la disparition de l'Assoss et au retrait de l'ALUC mirent un coup d'arrêt à l'action de l'UNEL unitaire, qui avait jusque là compté environ 70 pour cent des étudiant(e)s luxembourgeois(es) parmi ses membres.

Le court article commun de Frédéric Krier et Adrien Thomas sur l'UNEL des années 1970 et 1980 montre comment celle-ci se reconstitua en devenant d'abord une confédération des organisations de jeunesse des partis politiques avant que les chrétiens-sociaux et libéraux ne la quittent. L'UNEL se transforma alors en organisation politique de gauche, longtemps dirigée par des Jeunes socialistes – ceux-là même qui à la fin des années 70 s'éloignèrent du LSAP et qui, quelques années plus tard, ensemble avec d'autres anciens de l'UNEL et de l'Assoss, se retrouvèrent dans la mouvance des « nouveaux mouvements sociaux » qui revigorèrent non seulement le paysage des organisations non-gouvernementales, mais menèrent aussi à l'émergence de nouvelles sensibilités politiques vertes. À la fin des années 1970, l'UNEL comptait exclusivement des membres individuels et non plus de membres institutionnels comme les organisations de jeunesse des partis. L'organisation devint peu à peu une plateforme d'expression et d'expérience commune pour une partie de la gauche, au-delà des appartenances partisans.

Pol Reuter retrace une période qui est difficile pour l'historien d'aujourd'hui : celle des années 1990 où les sources sont souvent rares et difficilement accessibles. Après une période de marasme, les années 1990 virent d'une certaine façon renaître l'UNEL. Reuter consacre une grande partie de son propos à décrire le rôle ambigu du président de l'UNEL Frank Engel (oui, celui-là même qui entra à ce moment également au CSV où il connut la gloire et le désaveu). Est-ce par manque de sources que l'article de Reuter détaille aussi comment la mobilisation des lycéens se fit tout au long des années 1990 non pas à travers l'UNEL (dont ils pouvaient cependant déjà être membres), mais par le biais de la « Schülerdelegatioun Lëtzebuerg », créée ad hoc pour mener les grèves en faveur du titre de transport « Jumbo » et contre diverses réformes des critères de promotion ? Reuter évoque avec honnêteté la « bataille contre l'insignifiance » (p.266) que dut mener l'UNEL. Au point de songer un moment à une fusion avec l'ALUC et l'ACEL, ce que ces dernières finirent cependant par refuser.

L'UNEL végéta ainsi quelque temps, avant qu'une nouvelle génération de lycéen(ne)s ne s'y investissent au début des années 2000. Les vingt dernières années sont retracées dans une interview croisée des anciens dirigeantes et dirigeants de l'UNEL – si des femmes avaient déjà présidé l'Assoss et l'UNEL dans les années 60 et 70, c'est surtout ces vingt dernières années que l'UNEL est devenue plus paritaire. Interrogés par Pol Reuter (qui fut lui-même acteur de cette période), ceux qui auraient constitués les « Al Hären (an Damme) » de feu l'Assoss racontent le moteur de leur engagement et des anecdotes qui permettent de situer l'impact d'un petit groupe d'activistes qui, parfois avec le soutien logistique de l'OGBL, permit de mobiliser des masses d'élèves et d'étudiants. Malgré les divergences de vues qui se font jour entre différentes générations de leaders, on regrettera cependant que les propos tenus ne soient pas contrebalancés par un regard extérieur, ni même par le recours à des articles de presse de cette période mettant en contexte l'action de l'UNEL, que ce soit sur la récupération de certains mouvements sociaux initiés par l'UNEL par des partis politiques ou par l'ACEL, ou que ce soit sur la non-implication dans les préparatifs de certains événements de ces mêmes organisations. Le rédacteur du présent compte-rendu, lui-même militant actif à l'époque, se rappelle par exemple du sentiment que l'UNEL du début des années 2000 était très proche de Déi Lénk¹. Le sentiment de récupération politique du mouvement était donc sans doute réciproque !

C'est dans cette absence de regard extérieur que réside sans doute la principale faiblesse de cet ouvrage, à l'exception peut-être de la contribution de Frédéric Krier qui intègre les points de vue de la presse, en particulier du *Luxemburger Wort* très conservateur à cette époque. L'UNEL unitaire des années 1950 et 1960 regroupait un acteur de taille dont l'absence hante le livre : l'ALUC catholique. En n'intégrant pas d'article spécifiquement consacré à cette organisation, l'ouvrage garde un aspect partisan². La même critique peut s'appliquer à la période récente. La rivalité entre l'UNEL et l'ACEL

est certes thématisée, mais de manière unilatérale ; en particulier durant l'interview croisée, certains interlocuteurs ne cachent pas le peu de sympathies qu'ils ont pour cette organisation qu'ils considèrent comme apolitique et opportuniste³. Même si les auteurs du livre peuvent considérer les positions de l'ACEL comme timorées, une présentation sommaire de l'histoire politique de l'ACEL aurait été un complément bienvenu. *Générations* ne peut donc pas prétendre donner une image complète des organisations étudiantes passées et actuelles, mais livre une vision partielle de ce milieu.

Ceci est d'autant plus dommage que le livre, malgré son ton de narration inégal entre les différents chapitres, est un ouvrage d'un intérêt tout particulier pour les historien(ne)s et les activistes politiques. À la croisée de l'histoire culturelle des idées, de l'histoire politique et de l'histoire sociale (bien que le *background* familial des protagonistes soit rarement expliqué – peut-être parce qu'ils étaient pour la grande majorité issus du même milieu du *Bildungsbürgertum*), *Générations* retrace une histoire sociale et politique par le bas, montrant comment le mouvement étudiant, par le fait de la courte période d'engagement dans la condition passagère d'étudiant et par l'intensité de cet engagement, fut un fabuleux espace d'apprentissage politique. Le livre peut aussi se lire comme le récit de l'engagement de jeunesse du *who's who* du monde libéral et de gauche du XX^e siècle – de nombreux acteurs de l'histoire de l'Assoss et de l'UNEL ayant fait par la suite des carrières remarquées en politique ou, plus rarement, dans le monde économique ou syndical.

L'engagement dans les mouvements étudiants se concrétisa dans des actions à des moments-clés de l'histoire luxembourgeoise, actions qui eurent des conséquences politiques réelles, comme les réformes fondamentales de l'enseignement secondaire et supérieur dans les années 1960 ou l'abolition du service militaire en 1967. Que ce soit sur le rôle de syndicat étudiant ou sur des questions de société, le mouvement étudiant de gauche dont le livre trace ici l'autobiographie honnête et critique, connu de nombreuses victoires politiques, même si son affaiblissement durable (du moins en nombre de membres) depuis 1970 pourrait faire croire à une histoire ayant mené à un échec. Que les auteurs du livre portent cette histoire avec une fierté certaine n'étonne guère.

Mettant en lumière les tensions inhérentes aux mouvements syndicaux et politiques, *Générations* trace un portrait alternatif du Luxembourg du XX^e siècle : un portrait de plusieurs générations d'engagement avec leurs différences, mais aussi leurs similitudes. Il relève l'importance en interne des discussions politiques sur des sujets concrets – une pratique qui semble largement désuète aujourd'hui, tant les positions des uns et des autres paraissent figées ou dominées par la volonté de bien paraître sur les réseaux sociaux. Le mouvement étudiant apparaît ainsi bien différemment que par le passé, alors que le poids sociétal des étudiants est aujourd'hui bien plus important qu'au début de l'Assoss : Adrien Thomas rappelle ainsi les chiffres des 800 étudiants luxembourgeois de 1957 face aux 20 000 en 2019. Les mouvements de jeunesse sont parfois le miroir des tensions politiques et sociales qui traversent la société dans son ensemble, ces tensions étant souvent vécues avec une bien plus grande intensité durant la jeunesse. L'expérience des aînés n'est certes dans ce contexte que rarement entendue par une jeunesse qui cherche son propre chemin – mais la vigueur des mouvements de jeunes sur des questions de société reste aujourd'hui encore d'une étonnante vivacité et amène des sujets nouveaux sur la table des négociations politiques. Les manifestations de Youth for Climate et la participation de nombreux jeunes aux manifestations Black Lives Matter au Luxembourg en sont les meilleurs témoins. ●

¹ L'auteur du présent compte-rendu a lui-même été membre actif de la Conférence nationale des élèves (2001-2005), des Jeunesses socialistes (2002-2013) et de l'Association des étudiants luxembourgeois à Paris, affiliée à l'ACEL (2009-2011), sans avoir jamais été membre de l'UNEL.

² Voir AV-ALUC, *Livre du Centenaire*, Luxembourg, 2001.

³ L'ACEL pose notamment comme condition pour devenir membre de son conseil d'administration de « ne pas être investi d'un mandat dans le cadre d'un parti politique, d'une organisation estudiantine à connotation politique ou idéologique, d'une autre organisation nationale d'étudiants, ou de toute organisation semblable à celles qui précèdent ». Ceci exclut donc de fait les membres de l'UNEL, montrant l'intrinsèque rivalité entre les deux organisations.

HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Quand un Juif rencontre un autre Arabe

Paul Rauchs

À la mémoire d’Ado et de Clémentine

À Junglinster, les pierres de la mémoire sont devenues des pierres d'achoppement. Pour ne pas avoir voulu déshabiller Pierre pour habiller Paul, les professeurs et leurs élèves du Lënsterlycée, par leur action somme toute généreuse des « Stolpersteine », ont ravivé le combat autour de la mémoire entre les différentes factions des victimes du nazisme.

La querelle des *Jonglënster Stolpersteng* est en quelque sorte un remake en miniature de l'affaire de la *Gëlle Fra*. Cette dernière avait, à l'époque, fonctionné comme un véritable prisme pour révéler deux groupes de résistants, la première distingue aujourd'hui deux groupes de victimes. Il y a vingt ans, le psychodrame autour de la sculpture de Sanja Ivekovic opposa, très schématiquement il est vrai, les résistants nationalistes plutôt de droite à des opposants antifascistes plutôt de gauche. Deux décennies plus tard, malgré la création en 2016 d'un Comité pour la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, qui regroupe en quelque sorte les victimes, toutes les victimes et rien que les victimes de cette catastrophe, les plaies ne sont toujours pas refermées. D'une polémique à l'autre, nous sommes presque une génération plus tard, et comme me le fait remarquer un ami historien, le débat s'est déplacé des concernées et témoins directs à leurs « héritiers » qui ont, de facto, une autre légitimité... et une nouvelle responsabilité.

Nul ne jettera la pierre aux élèves qui se sont appliqués avec ardeur et enthousiasme à la tâche de ne pas oublier l'Histoire avec sa grande hache (dixit Perec) en racontant les « petites » histoires des « grandes » victimes et en célébrant ainsi le retour, le « Wiederkehr » de ces femmes et de ces hommes tués par le nazisme. Mais en ayant négligé de guider dans tous les méandres de cette Histoire les jeunes élèves, leurs professeurs et surtout les différentes instances consultées ont commis plus qu'une erreur, une faute. Ils ont laissé échapper l'occasion d'expliquer la différence entre victimes de crimes de guerre (remarquez le double pléonasme) et de crimes contre l'humanité. Cette différence n'est pas dimensionnelle, pour employer le langage du grand médecin et philosophe Canguilhem. Elle

Pour être fils d'un enrôlé de force et petit-fils d'une grand-mère juive, je suis, malgré moi pour ainsi dire, l'héritier des deux groupes

est catégorielle, c'est-à-dire qualitative et non pas quantitative. Il y a une différence de nature et non simplement de dimension quantitative entre ces deux groupes. Il se trouve que j'ai une grand-mère (maternelle) juive dont la « race » a failli faire d'elle une victime du génocide, d'un crime donc contre l'humanité. Il se trouve aussi que mon père a été enrôlé de force par l'occupant nazi, ce qui faisait de lui une victime d'un crime de guerre. Mariée à un catholique, ma grand-mère juive n'a pas souffert dans sa chair. Mon père, par chance, a lui aussi sauvé sa peau. « Par miracle », disait sa mère, catholique fort croyante et pratiquante, qui a beaucoup prié pour son salut. Ma grand-mère juive était, à ma connaissance, plutôt agnostique. Dans toutes ces querelles, Dieu finira-t-il par reconnaître les siens ?

Au Yad-Vashem de Jérusalem comme au Musée de la Résistance à Esch-sur-Alzette, la science des historiens commémore la mémoire. Dans l'œuvre des « Stolpersteng », comme dans le tableau *Guernica* ou la symphonie Leningrad, l'art des plasticiens, peintres et autres musiciens fait revivre le souvenir à la manière d'un Proust savourant sa madeleine. Les scientifiques

invitent à la réflexion, les artistes provoquent la catharsis, un retour du refoulé, un aller-retour dans le passé, un retour du passé dans le présent. Dans l'expérience de la madeleine de Proust le temps se trouve, d'une certaine façon, aboli, l'auteur étant pour ainsi dire plongé dans la tyrannie de l'instant. Mais il s'agit ici d'une tyrannie bienveillante qui abolit le temps dans cet instant qui fait coïncider l'expérience passée avec le vécu du présent. Le sujet jouit d'une certaine façon de l'éternité. Proust appelle « l'éternel moi » cet état de conscience d'un moi qui reste invariable dans le temps, de l'enfance à la vieillesse, et qui fonde son authenticité propre derrière toutes les masques identitaires successifs, ces véritables personae qui le constituent au fil de son existence. Dans ces instants enchanteurs d'éblouissement, la recherche du temps perdu se reconnaît dans le temps retrouvé. En trébuchant sur les « Stolpersteng », le citoyen d'aujourd'hui reproduit l'expérience de Proust et se (re)trouve pour ainsi dire nez à nez avec la victime, morte il y a plus d'un demi-siècle.

Et c'est justement dans le dernier tome de la *Recherche* que Proust évoque son trébuchement sur les pavés de la cour de l'hôtel de Guermantes : « Je reculai assez pour buter malgré moi contre des pavés assez mal équarris. Je restais à tituber un pied sur le pavé plus élevé, l'autre pied sur le pavé le plus bas. »

Proust nous le dit bien, s'il a trébuché et continue à tituber, c'est que les pavés sont inégaux. Il en va de même des pavés que le Jonglënsterlycée a lancé dans la mare de la mémoire. Il ne s'agit pas de décider lesquels de ces pavés sont plus hauts que les autres ou vice-versa, mais de distinguer les deux communautés de victimes du nazisme, sans verser dans une sanglante hiérarchie du malheur. Je viens de le rappeler, il y a d'un côté les victimes d'un crime contre l'humanité (juifs, tziganes, homosexuels, infirmes, etc.) assassinées pour ce qu'elles étaient, et de l'autre les victimes de crimes de guerre (enrôlés de force, opposants politiques, etc.) tués pour ce qu'elles faisaient ou ne faisaient pas. Les deux groupes, d'ailleurs, se définissent comme des sacrifiés : le journal des enrôlés de force s'appelait

Les sacrifiés et « holocauste » est le terme biblique d'un sacrifice sanglant. Pour être fils d'un enrôlé de force et petit-fils d'une grand-mère juive, je suis, malgré moi pour ainsi dire, l'héritier des deux groupes. Remarquons d'ailleurs qu'au Luxembourg on parle des « enrôlés de force » en mettant l'accent sur le crime du malfaiteur, alors qu'en Alsace on évoque les « malgré-nous » pour privilégier le douloureux vécu de la victime.

Le devoir de mémoire exige un travail de mémoire. Et ce travail n'est pas sans danger, car l'horreur (in?)humaine de la shoah met en question notre propre humanité, dont Adorno s'est demandé si elle est encore capable, après 1945, d'écrire de la poésie qui est, après tout, le propre de l'humanité. Nous avons vu que ce travail de mémoire produit une division du travail entre artistes d'un côté, et scientifiques et enseignants de l'autre. Cette division du travail rappelle et éclaire la répartition toute fordienne des tâches dans les usines, y compris les usines de la mort. C'est elle qui a permis l'organisation industrielle du génocide en rendant aveugles au résultat final de la solution finale les *willing executioners*. Les gestes isolés font perdre de vue leur sens et semblent diluer les responsabilités. C'est cela que Hannah Arendt, rendant compte du procès Eichmann, a appelé la banalité du mal. Mais le pluriel de ces gestes et de ces responsabilités ne dispense pas du singulier, ni de la singularité du sujet humain : le geste appelle la responsabilité.

Les pierres de Günter Demnig portent bien leur nom : elles nous font achopper, trébucher et tituber, comme celles qui recouvraient la cour de l'hôtel des Guermantes. Mais elles ne nous font pas tomber, sauf dans la polémique. Elles nous invitent à baisser la tête pour lire le nom des victimes, donc à courber l'échine et à nous incliner devant leur retour. Les pierres d'achoppement font ainsi des victimes, de toutes les victimes, des revenantes. Le respect que nous devons aux enrôlés de force comme aux Juifs assassinés nous incite cependant à ne pas oublier et, partant, à souligner la particularité de leurs destins et à éviter d'amalgamer les différents parcours. Sinon, la pitié prend le dessus sur la pitié. ●

Les « Stolpersteine » portent bien leur nom : elles nous font achopper, trébucher et tituber. Mais elles ne nous font pas tomber, sauf dans la polémique



Sven Becker



Ceci est bien une foire

Lors de la première Luxembourg Art Week, en 2015, son organisateur Alex Reding s'était défendu de parler « de foire d'art au sens strict du terme », lui préférant l'euphémisme de « plateforme de rencontre entre associations, entre galeries, entre artistes » (*d'Land* 30.10.2015). Dès l'année suivante pourtant, il ajoutait une « abordable art fair », sous le nom « Take-off » où de jeunes galeries, des collectifs d'artistes ou des associations proposaient des œuvres moins chères. Très vite, le Salon du CAL (caution associative et artistique locale, même si on y vend aussi des œuvres) quittait les lieux pour s'installer à quelques encablures au Tramsschapp. Aujourd'hui, mêler art et argent, collections et investissements, n'est plus considéré comme vulgaire ou secret, même si le prix des œuvres est généralement présenté « sur demande ».

Pour la septième édition (ce week-end), le changement notable est celui du lieu. Le Hall Victor Hugo étant toujours réservé à la vaccination contre le Covid-19, la manifestation a été installée sur le Glacis (ou place de la Foire... cqfd), sous de grandes tentes. Vu de l'extérieur, ça fait très industriel et pas très artistique, mais force est de constater de l'intérieur que les 5 000 mètres carrés de la construction éphémère sont plus spacieux, pas moins fonctionnels et pas plus moches que la salle voisine. Les foires parisiennes comme la Fiac ou Paris Photo ne se tiennent-elles pas dans un « Grand palais éphémère » du même acabit ? De 19 galeries en 2015, on arrive aujourd'hui à 90 exposants : une sélection de 45 galeries

établies dans la partie « Main section », 28 galeries émergentes (« Take off ») et sept galeries basées à Bruxelles invitées dans la partie Focus. Une vingtaine d'exposants du Luxembourg sont présents à travers les deux sections : les *usuals suspects* qui marchent par paire (Nosbaum-Reding, Zidoun-Bossuyt, Ceysson-Bénétière), les projets d'artistes (Galley 1:1 de Sumo, Sixtfloor, Hariko, Empreinte atelier...) et les émergentes qui se taillent une place dans le paysage (Valerius, Fellner, Hessler...). Côté international, les fidèles (Hervé Bize, Patinoire Royale, Lelong, Jarmuschek, Danysz) répondent toujours présent (photo: Sven Becker).

La Luxembourg Art Week est bien une foire d'art, avec une portée commerciale pour les galeries présentes. Ce qui n'empêche pas une recherche de qualité artistique et un encadrement culturel (tables rondes, conférences, visites guidées, valorisation des expositions et programmes parallèles...). La référence artistique, c'est aussi ces deux œuvres monumentales installées devant les tentes. *Té Danzante* de Joana Vasconcelos, est une sculpture en fer forgé. Avec cette forme de théière, l'artiste nous dit évoquer « le personnage de la reine Catherine de Bragança, d'origine portugaise, qui a répandu l'habitude de boire du thé en Europe ». Avec un peu de mauvais esprit, sa forme rebondie nous fait plutôt penser à la théière d'*Alice au pays des merveilles* version Disney. À l'entrée, *Benjamin* de l'artiste anversoise Maen Florin, accueille les visiteurs, un personnage fantastique et intrigant, entre rêve et position méditative. [fc](#)

ART CONTEMPORAIN



Esprits libres

Ce week-end, le Mudam propose un programme de performances d'artistes participant à l'exposition *Freigeister* (dont nous reparlerons la semaine prochaine). Ainsi,

Marco Godinho relance l'action *Forever Immigrant (Tattoo)* qui prolonge une œuvre présentée à partir de 2012, basée sur un tampon composé de ces mots. Ici, c'est la tatoueuse Yung-chi Ku qui inscrira la formule sur la peau des personnes qui le souhaitent (photo). Elles intègrent ainsi une communauté d'« immigrants perpétuels ». Avec *Paradise*, Catherine Lorent (guitare, batterie, chant) invite le guitariste Tom Früchtl pour une performance musicale spontanée, inspirée par divers genres musicaux tels que le rock ou le métal. Yuko Kominami (Lisbonne), Kevin Muhlen (Luxembourg) et Ásta Fanney Sigurðardóttir (Reykjavik) présentent *Metamorphosis* mis en scène par Karolina Markiewicz et Pascal Piron. Sophie Jung ajoute une performance dans laquelle le langage occupe une place centrale, en relation avec sa récente série de dessins *The Offing*. Enfin, *Ultrasocial Pop*, dernier projet audiovisuel expérimental de Filip Markiewicz, sera joué dimanche après-midi. [fc](#)

Mondes nouveaux

Le Luxembourg a son Neistart, la France a son Plan de relance. Et dans les deux pays, la culture a sa place dans ces programmes. Chez nos voisins, cela prend la forme d'un vaste plan de soutien novateur à la conception et à la réalisation de projets artistiques intitulé Mondes Nouveaux. Un comité artistique, présidé par Bernard Blistène, ancien directeur du musée national d'art moderne, a retenu 264 projets parmi les 3 200 déposés. Ces propositions

répondent aux préoccupations essentielles de notre temps : une attention particulière est portée aux questions d'identité, aux relations entre humains, aux innovations de tous ordres, au souci écologique. Le duo David Brognon et Stéphanie Rollin fait partie de la sélection. Leur projet *Le Phare*, entend traduire le monde sensible de maladies neurologiques enfermantes. Ils transcrivent un dialogue avec Pone, ancien DJ, atteint de la maladie de Charcot qui communique par mouvement des yeux. Des extraits de conversations seront transposés par le mouvement lumineux d'un phare breton qui éclairera le ciel par intermittences, à la tombée de la nuit. [fc](#)

Récompense



Après le Prix Révélation pour Julie Wagener, le Cercle artistique a annoncé le Prix Grand-Duc Adolphe (doté d'un montant de 5 000 euros) décerné à Catherine Lorent pour son œuvre *Sept vues phantastiques sur la mer* (2004-2021). Elle y qui prolonge son

univers singulier qui mêle des références et des esthétiques les plus variées: histoire de l'art et culture populaire, critique sociale et théâtralité, ironie et douceur. Avec humour, l'œuvre (photo) rassemble au sein d'un blason à l'échelle d'un paysage, sept vues de la mer renvoyant chacune à des références artistiques différentes, dont Hokusai et Van Gogh. Le CAL souligne que l'artiste fut lauréate du Prix Révélation en 2011. [fc](#)

MUSIQUE

Vive la pluie

Cette année, le festival de musique contemporaine *Rainy days* célèbre deux anniversaires : vingt (plus un) ans de sa création et quinze (plus un) ans de son implantation à la Philharmonie. Du 12 novembre au 5 décembre, 21 concerts sont programmés, dont 18 créations sous le thème on ne peut plus actuel « come together again ». Cela commence avec la performance multimédia de William Kentridge de l'*Ursonate* de Kurt Schwitters au Théâtre des Capucins, ce vendredi. Le festival réalise une sorte de tour du monde puisqu'après l'Afrique du Sud, c'est Anthony Braxton, étoile du free jazz qui sera présent à travers son *Ghost Trance Music*, inspiré par les danses rituelles des esprits des natifs américains. Voyage toujours, avec le film *Das alte Gesetz* qui conte l'histoire d'un fils de rabbin quittant son foyer pour devenir une star de la

scène à Vienne. Voyage encore où Isles & Rivers fait dialoguer de la musique classique perse avec de la musique occidentale baroque et nouvelle, avec notamment Bijan et Keyvan Chemirani et Sokratis Sinopoulos. Plus près de nous et habitué de nos planches, l'ensemble bruxellois Ictus fait entendre et voir combien le mouvement fluxus influence encore aujourd'hui les jeunes compositrices et compositeurs. La scène locale n'est pas oubliée : On s'amusera ainsi d'une promenade sonore à travers Luxembourg : avec *Drivwer*, *Drënner Drop*, la compositrice Catherine Kontz, accompagnée de plus de cent musiciennes et musiciens de l'UGDA donne aux quartiers de Clausen et du Grund de toutes nouvelles sonorités. Atelier de composition, création pour enfants (*Deine Freunde aus der Ferne*, conte musical d'après une histoire japonaise ancienne, du compositeur nippon Toshio Hosokawa par United Instruments of Lucilin) ou masterclasses sont encore au menu. [fc](#)

THÉÂTRE

Miss Peggy

Peggy Guggenheim - Woman before a Glass, mis en scène par Claude Mangen à voir ce vendredi et samedi au Mierscher Kulturhaus. Ce solo pour une actrice, ici la sarrebourgeoise Edda Petri (photo : Jennifer Weyland), écrit par Lanie Robertson raconte

la vie extraordinaire de Peggy Guggenheim et montre à quel point elle était en avance sur son temps. C'est l'histoire d'une émancipation sans précédent qui met en valeur son œil particulier pour l'innovation et son talent pour dénicher et accompagner ceux qui ont changé le visage de l'art du vingtième siècle. Elle s'est rebellée contre sa famille new-yorkaise privilégiée, a collectionné l'art et les artistes, et a sauvé d'innombrables œuvres des nazis. Mariée à Max Ernst, maîtresse de Samuel Beckett, mécène de Jackson Pollock et Pablo Picasso, Peggy a eu des amours aussi sensationnelles que sa collection d'art. Elle était considérée comme l'enfant terrible de la scène artistique moderne. Les quatre actes de la pièce se déroulent à Venise dans les années 1963-68, dans le Palazzo Venier dei Leoni de Peggy Guggenheim, qui sert aujourd'hui de musée et d'espace d'exposition permanente pour sa collection. [fc](#)



DANSE

Visions du réel

Godefroy Gordet



Il y a toujours cette forme de prise d'otage au 3 du Trois, où à chaque fois, on nous livre, en plus de la sortie de résidence qu'on est venus voir, d'autres objets d'artistes de la famille Trois C-L. Mais en vérité, c'est un heureux syndrome de Stockholm qui nous habite à chaque « 3 » du mois quand on y est, et on y revient toujours avec joie. Encore une fois, qu'on aime ou non, la qualité des propositions est ici toujours au rendez-vous, et si ce sont souvent des pièces en chantier, la plupart donne à voir des formes surprenantes, infusées d'expérimentations, d'idées fortes et surtout de cette fameuse prise de risque, qui a tendance à disparaître dans le spectacle vivant actuel. Tout ce qu'on adore, en somme.

Après une projection au foyer de *teaser* de lancement de cette ambitieuse saison qui décline le Centre Chorégraphique, qui a multiplié ses ambitions cette année. En plus des missions déjà en place et brillamment tenues – formations pro, soutien des artistes, médiations et stages, diffusion –, les voilà agrémenter leur programmation d'un volet nommé « Hors Circuits », permettant aux artistes logés au Trois C-L, ou ceux intégrés aux réseaux d'actions de la structure, d'y montrer leur travail en cours. Là-dedans, on retrouve, entres autres, Rihaon Morgan, Georges Maikel, Sarah Baltzinger, certains noms connus de la danse luxembourgeoise, qu'on ne rechigne pas à retrouver en scène.

Après un voyage dans les hypnotiques photos d'Arnoldas Kubilius exposées là, comme le Trois n'est pas avare, on nous place dans la petite salle en configuration « cinéma », devant une captation de *A million eyes*, spectacle que la chorégraphe Léa Tirabasso a créé avec les étudiants de la compagnie Edge de la London Contemporary School. On y découvre un projet plein d'animalité, dépeignant le caractère versatile de l'humain, dans une furieuse autodérision et des traits chorégraphiques exacerbés. Pour clôturer la séance, on retrouve Tirabasso en visioconférence depuis le Centre de Danse d'Annonay, où elle est en résidence pour monter une nouvelle pièce. En trois minutes, son travail sur ce

Clown, cirque, danse, théâtre dans une forme hybride : l'association des genres que provoque Frieda Gerson fonctionne à merveille

projet est résumé, construit en novembre 2020, sur une période de vingt après-midis seulement, l'épée de Damoclès Covid au-dessus de la tête, « chaque jour on avait peur de ne pas se retrouver le lendemain, alors on se disait, tant qu'on peut le faire, on le fait ». Et *A million eyes*, enfanté dans le contexte pandémique, est né, sans pour autant, pouvoir dorénavant voyager comme les artistes le voudraient.

Plus tard, s'installe au foyer ce qu'on est venu voir à l'origine. Devant les portes de fer de la Banane, *Parasite* se lance. Le trio amorce le spectacle entouré d'un public un peu pris de cours dans cet espace dans lequel certains n'ont pas encore fini de manger leur soupe. Finalement, Julieta Martin, Marina Monmirel et Baptiste Gaubert filent en grande salle, s'arrêtant

un temps dans le couloir, dans les cafouillages d'une foule qui ne sait pas où se mettre pour regarder ce début de pièce. L'entrée en salle se fait dans cette même continuité, et c'est assez bordélique. Bruyamment, les gens s'affairent au gradin dans un brouhaha dérangeant. Pourtant, à y regarder de plus près, la situation fait sens avec le propos. Telle la recherche induite dans ce *Parasite*, le public s'infiltre dans la salle, comme l'infection dans le corps. Et puis, c'est osé, tenté... On ne renâclera pas devant une idée qui bascule un peu les codes, et tant mieux. La suite est de toute façon bien plus limpide et palpable. *Parasite* cumule les trouvailles scéniques, et malgré l'encore « inaccompli » de ce travail, on y voit de la place pour encore beaucoup à constituer autour de cette recherche, qu'on sait poussée à son paroxysme.

L'association des genres que provoque Frieda Gerson qui signe le spectacle fonctionne à merveille. Un souvenir nous revient d'ailleurs... On avait entendu dire « c'est ce que le spectacle vivant doit être aujourd'hui », à propos de la maquette livrée par la chorégraphe à la fin du TalentLAB en 2019. Si la flatterie peut toujours être accordée deux après, ce que le spectacle vivant « doit être », c'est quand même une tout autre histoire. Difficile de le borner à une façon de faire, même si, oui, Gerson et son équipe touchent à quelque chose qu'il faut éveiller au sein du spectacle vivant, celui qui se dit moderniste en tout cas. Celui-ci, lorsqu'il est aussi pluriel dans la combinaison des disciplines, frappe évidemment, dès lors que cette mixité se voit intelligente et limpide. Et c'est le tour de force que réussi à merveille la circassienne/chorégraphe/metteuse en scène, comment la qualifier ? Disons, « l'artiste », qui combine clown, cirque, théâtre, danse, dans une forme hybride aux intentions problématisant un fait de société : l'occupation d'un parasite qu'il soit idée ou virus, dans un corps se transformant de cette incidence. Frieda avait eu cette vision avant la pandémie, et autres crises sociales, la voilà en plein dans le thème, presque habitée plus que quiconque par ce monde vacillant. ●

LA MODE AU MUSÉE

Vestiaire

Le Mudam collectionneur de mode. Où fusionnent la haute-couture et la rue, le chic et l'avant-garde, l'art et la politique

On descend le grand escalier en spirale et c'est une plongée dans une des multiples facettes, la mode, qui attend le visiteur avec *mirror mirror : cultural reflections in fashion*. À commencer avec la cagoule-visage de Walter van Beirendonck (1957, Brecht), *Terror Mask*, acquise par le musée en 2005.

Dis-moi, miroir, miroir... Au début des années 2000, Marie-Claude Beaud, avec le culot du détournement dont on se souvient, avait allègrement franchi le pas du mélange des disciplines artistiques et le musée a acquis à cette époque des créations de stylistes. Deux décennies plus tard, le couple Sarah Zigrand, consultante de mode et Georges Zigrand, designer, ont été chargés de dessiner la manière de présenter neuf créateurs, dont les pièces appartiennent au Mudam.

La scénographie d'accompagnement de Georges et Sarah Zigrand est subtile et complémentaire

Leur scénographie d'accompagnement est complémentaire et subtile. Au centre, voici le mélange urbain chic et sport de Helmut Lang (1956, Vienne). Ses *Collection Homme, Séance de travail #Été, Collection Femme, Séance de travail #Hiver 02/03 et #Été 03*, dont il a fait don au Mudam en 2009, c'est comme un vestiaire back-stage, où chaque tenue est accrochée à des cintres, prête à être enfilée pour arpenter le podium, chaussures au pied de chaque silhouette incluses. Si le style Helmut Lang fait) un peu daté, c'est que la rue s'est emparée des superpositions de t-shirts à bretelles plus ou moins larges, des pantalons slim, des bretelles tombantes. Restent l'art du grand couturier : l'incrustation de tissus raffinés. Organza et crêpe de chine, motif de kilt imprimé sur soie et découpes savantes.

Autre génération, autre style, pour Bernard Wilhelm, son compatriote (1972, Ulm). Sarah et Georges Zigrand font se croiser ses silhouettes, têtes de mannequins comprises, bouche ouverte

et langue percée d'un pearcing-bague et le podium de Helmut Lang, comme pour mieux montrer la distance qui les sépare. *I didn't go to Fashion Week* est imprimé en grandes lettres sur un sac cabas accroché au bras d'une des tenues de la Collection Automne Hiver 2015-2016. À la provocation (c'est le don le plus récent au Mudam, 2016), on avoue préférer la silhouette unique du belge Martin Margiela (1957, Louvain), vêtue d'un demi-manteau/demi-veste en laine lilas au surfilage apparent, *Sans titre* de 2004, porte bien son nom, comme le créateur, jamais identifié mais universellement reconnu pour ses créations minimalistes et intemporelles.

Contre-point à cette pièce structurée, l'enroulé fluide couleur mousse d'une robe châle en feutrine du Japonais Junya Watanabe (1961, Fukushima), est la plus ancienne des pièces présentées – elle date de 1998. Cette pièce de tissu unique montée sur une tige métallique en spirale, fait le grand écart entre le morceau de bravoure par excellence de la haute-couture, le travail du biais, avec la collection *Clothes-20 pieces T-A-P-E Été 2003* acquise par le Mudam en 2004. T-shirts, jupes, robes et autres pantalons aux découpés scotchés de Grit (1966, Halle) et Jerszy Seymour (1968, Berlin), semblent tout envoyer en l'air. Internet et le copié-collé sont passés par là.

Si on reconnaît le plissé d'Issey Miyake qui fut son maître dans les vingt et un livres-vêtements du Japonais Hiroaki Ohya (1970, Kumamoto), le lien est aussi fort sinon plus avec la tradition japonaise du papier plié. On peut appeler copié-collée l'idée de Sarah et Georges Zigrand d'avoir installé ici un coin de lecture. Face à la poésie et à l'esthétique des livres-vêtements *Wizard of Jeanz* (2001) et *Folk* (2003-2004), acquis par le Mudam l'année de leur création, Hussein Chalayan (1970, Nicosie), né au croisement des cultures méditerranéenne et anglo-saxonne, a créé au moment de la guerre du Kosovo un manifeste de l'urgence, avec ses robes-fauteuils-housses amovibles, les chaises-valises et la jupe table-basse d'*Afterwords*. La mode engagée se passe de mots. ● Marianne Brausch

L'exposition *mirror mirror: cultural reflections in fashion*, est à voir au Mudam jusqu'au 18 avril 2022

L'impressionnant travail du biais, avec une collection de vingt pièces de Grit et Jerzy Seymour



CINÉMASTEAK

Diamant rose

En quinze années, le Portugal est devenu – avec la Roumanie sans doute – l’un des foyers les plus créatifs du cinéma européen. Comme si le manque de moyens financiers avait favorisé l’inventivité. Longtemps réduit à quelques figures tutélaires comme João César Monteiro ou Manoel de Oliveira, une nouvelle génération d’artistes a émergé dans le paysage cinématographique lusitanien. Les films singuliers qui nous sont parvenus ces dernières années sont en effet nombreux. Dans un pays dont on connaît les mœurs très conservatrices, João Pedro Rodrigues faisait sensation en 2001 avec le bien nommé *O Fantasma* avant de récidiver en 2016 avec *L’Ornithologie*, dans lequel l’iconographie chrétienne, à la façon de Pier Paolo Pasolini, cristallisait la fascination homosexuelle du cinéaste. Dans une veine plus politique, Pedro Costa s’est fait connaître avec des films dont le style épuré et austère rappelle l’esthétique de Jean-Marie Straub, comme dans *La chambre de Vanda* (2000) ou *En avant jeunesse !* (2006), tous deux tournés dans le bidonville lisboète de Fonthainas. La consécration de *Tabou*, enfin, signera la reconnaissance internationale du « nouveau » cinéma portugais. Depuis, Miguel Gomes aura recueilli les doléances de ses compatriotes dans *Les Mille et Une Nuits* (2015), fresque populiste en trois parties débutant par un monumental plan-séquence sur le port de Viana do Castelo. Rarement aura-t-on rendu un si vibrant hommage aux ouvriers et pêcheurs de cette ville.

Parmi les dernières productions réjouissantes venues du Portugal figure incontestablement *Diamantino* (2018) de Gabriel Abrantes et Daniel Schmidt, d’après le surnom de son héros. Soit le « petit diamant » de l’équipe nationale de football. Il faut évidemment voir dans cet athlète à l’antique musculature et à la tête (creuse) de beau-gosse une allusion à la star portugaise Cristiano Ronaldo. Notre jeune joueur de foot vit lui-aussi dans le luxe, entouré d’un père aimant et de deux sœurs-harpies qui vivent à ses crochets et n’ont d’yeux que pour son fric... Mais voilà : après un penalty manqué, qui verra l’élimination (par la Suède !) du Portugal lors de la dernière finale de la coupe du monde, *Diamantino* perd brusquement son père, emporté par un infarctus devant son poste de télévision... Notre athlète entre alors en crise, annonçant, sur un plateau TV, vouloir mettre fin à sa carrière et adopter un « petit réfugié », pour reprendre ses mots. On s’écarte ainsi du stade et de ses dieux pour pénétrer dans la triste intimité d’un jeune homme esseulé doté d’une psychologie d’enfant. Une immaturité souvent hilarante dans le cadre de cette fable farfelue, mais qui peut être aussi dangereuse lorsqu’elle est sujette à toutes sortes de mystification et instrumentalisation politique servant des visées nationalistes...

Grand prix de la Semaine de la Critique au Festival de Cannes, *Diamantino* étonne par son exubérance, sa loufoquerie, son excentricité qui fait feu de tout bois. C’est un film pop qui aurait pu très bien être réalisé par le duo Pierre et Gilles, que l’on sait amateurs de kitsch et de queer, malgré les sujets graves qui y sont effleurés. Par ses coloris artificiels, ses incroyables envolées narratives, comme par ses préoccupations identitaires et existentielles (l’hermaphrodisme, la quête d’amour), le film revêt une sensibilité proche de celle de João Pedro Rodrigues. Une tendance esthétique aussi bien apparue cette année-là en France avec les films de Yann Gonzales (*Un couteau dans le cœur*) et de Bertrand Mandico (*Les garçons sauvages*). Les pères de cette tradition cinématographique – Jean Genet, Pasolini et Fassbinder, entre autres – peuvent être fiers de leurs héritiers. ● Loïc Millot

Diamantino (France-Portugal-Brésil, 2018, vostf, 96 mn.) est projeté samedi 13 novembre à 20h à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

Le film étonne par son exubérance



LUXEMBURGENSIA

Kaléidoscope luxo-déco

Lucien Kayser

Il y eut l’exposition sur l’art déco au MNHA, la voici prolongée par un livre de grand format, de 400 pages, en vingt chapitres

Le Grand Hôtel Kons par Nicolas Schmit-Noesen en 1934



On fait généralement remonter la dénomination d’art déco aux années 1960, époque donc où il appartenait déjà au passé. Cela à cause du livre de l’historien Bevis Hillier, situant lui-même le style aux années vingt et trente. En fait, le nom fut là d’emblée, au plus tard avec l’Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes qui se tint à Paris en 1925. Titre qui donne aussi une (double) grille pour le gros livre qui vient prolonger deux à trois ans après, étoffer à sa manière l’exposition *Art déco au Luxembourg*, au MNHA, en 2018. Double grille, d’une part l’esthétique même, pour faire court présence toujours accentuée du décor, mais comme dompté par la géométrie après les extravagances de l’art nouveau ; d’autre part l’accentuation d’une production industrialisable, s’élargissant à la vie dans tous les domaines, et s’adressant à une clientèle de masse.

L’art déco, si on laisse de côté les signes avant-coureurs tels que « der kühle Wiener Jugendstil » et les « Wiener Werkstätte », se développe et s’épanouit dans la paix revenue, s’appuie sur une économie qui repart (ce qui n’empêche pas les crises). En toute logique, le livre s’ouvre sur le portrait d’une époque que Régis Moes qualifie de contrastée, à tous points de vue, politique, économique, social. Pour les propos qui suivent, en vingt chapitres, l’essor quand même est essentiel, de ce qu’on a appelé les années folles, sombrant dans une tout autre folie, avec le nazisme et la seconde guerre mondiale. Ainsi, l’art déco se trouva emporté dans les soubresauts de l’Histoire, puis oublié, et dut attendre les années 70 pour être redécouvert, voire repopularisé.

Vingt chapitres pour faire le tour de l’art déco au Luxembourg, une pléthore d’exemples décrits et illustrés, avec des fois comme un début d’interrogation sur l’existence d’une originalité ou non. En gros, au bout de pareille exploration combien utile et enrichissante (du patrimoine), dira-t-on que, comme c’est le cas si souvent, l’art déco a aussi fui les extrêmes ; pour l’art nouveau déjà on s’était situé entre Guimard et Hoffmann, pour l’art déco, on ira rarement jusqu’à la rigueur fonctionnelle du Bauhaus. La rue de Nassau et la maternité existent bien, il faut déplorer ce qu’il en est advenu, moins de considération pour le béton que pour les vieilles pierres.

Impossible de dire dans un article avec ses limites combien le lecteur au fur et à mesure des chapitres se trouve submergé (dans le meilleur sens du terme) d’informations, l’avantage considérable qu’il peut en tirer, notamment pour une autre perception de son environnement. En matière d’architecture en premier, avec tout ce qu’il apprend sur tels bâtiments privés ou publics, hôtels, cinémas, grands magasins, églises, et j’en passe. Impossible aussi de dire comme il le faudrait les mérites des auteurs, dans une recherche qu’on soupçonne difficile et des fois délicate.

Après l’entrée politique, un texte d’Ulrike Degen, cheville ouvrière de l’entreprise, est fort logiquement consacré à l’habitation, « einen Wohnraum als Ganzes gestalten ». Après l’art nouveau, l’art déco fut la dernière ambition d’un Gesamtkunstwerk, avec quelles exigences : « Je mehr der Aufwand für die Wohnung beträgt, desto höher gestaltet sich die sittliche, kulturelle und politische Einstellung. » Cette constatation faite dans l’*Obermosel-Zeitung* dit vrai en partie, en partie seulement, à considérer les effets de démocratisation (par l’industrialisation).

D’où dans le cortège des chapitres, le passage en revue du mobilier, de la céramique, de la ferronnerie, de la verrerie, de l’orfèvrerie et de la bijouterie, jusque dans les tabernacles, de la mode bien sûr. Et le lecteur de s’arrêter, quelque peu amusé, à telle photographie, page 374, document officiel du mariage des ducs de Brabant en 1926. Pour un peu, le rapprochement pourrait se faire, quelques pages plus loin, avec les toilettes d’un concours de beauté, le luxe et les uniformes militaires en moins, tellement la haute couture et le prêt à porter féminins s’étaient mis à se ressembler. Avec une toute nouvelle image de la femme.

Quelques rares chapitres sont consacrés à des individualités, Léon Nosbusch, Auguste Trémont (on peut regretter, eh oui, le rejet de son projet d’un monument pour Michel Rodange, il avait plus d’allure que celui dont la modestie a été particulièrement relevée, de Jean Curot, lui-même plus « moderniste » pour sa propre maison, avec l’architecte Nicolas Schmit-Noesen) à Luxembourg-Cents), Raymon Mehlen (pour le graphisme). Et puis il est des noms, à chacun son propre choix, qui apparaissent une fois, plusieurs fois, celui d’Antoine Hirsch, directeur de l’École des Arts et Métiers, celui du pharmacien eschois Pauly (pour son aménagement intérieur), où il appartient alors au lecteur d’amorcer sa propre enquête. Elle s’avérera plus compliquée dans le cas d’Ernest Winkel, ébéniste (même s’il a travaillé des bois indigènes, moins précieux) à Burmerange : une note en bas de page nous apprend que son rêve, non réalisé, avait été d’entrer à l’École Boule, à Paris, que la guerre l’a pour des raisons de simple survie forcé à faire du banal travail de menuiserie, pour revenir à autre chose, dans les années 60. Une vie de la sorte prise dans les tribulations de ces lointaines décennies, comme celle de Dom Louis Gay, de l’abbaye de Clervaux, que les nazis pensèrent un espion. D’autres facettes, moins resplendissantes que celles de l’art déco. ●

Art déco au Luxembourg, publication sous la direction de Ulrike Degen, Régis Moes et Michel Polfer, édité par le MNHA, 2021. 45 euros. ISBN 978-2-87985-521-9

CONCERT

Le plus beau sourire de la chanson

Jeudi dernier, je suis allé voir Ben Mazué à la Rockhal. Je suis allé le voir pour deux raisons. La première s’appelle *Quand je marche*, premier extrait de *Paradis*, son quatrième et nouvel album ; un morceau qui, à sa sortie, m’a littéralement retourné le cerveau, le cœur et l’âme. La seconde, c’était surtout histoire de voir comment ce chanteur, jusque-là plutôt discret sur la scène médiatique, allait pouvoir mettre le public de la Rockhal dans sa poche.

En fait, aller à un concert en ne connaissant qu’un seul morceau, c’est un peu comme jouer au poker : soit on reçoit les bonnes cartes et on récolte la mise... soit on perd ! Jeudi dernier, moi, j’ai gagné ! Ben Mazué est un mec incroyable. Ancien médecin en soins palliatifs, il se met à la chanson pendant ses heures perdues et hésitera un moment avant de finalement choisir le côté musical de sa « drôle de double vie ». Il écrit pour lui mais aussi pour les autres (Fréro Delavega, Pomme, Grand Corps Malade, Albebert, Patricia Kaas,...). On lui reconnaît une qualité d’écriture rare et incroyablement sincère.

On pourrait continuer à vous raconter sa vie mais, finalement, sa vie, c’est encore lui qui en parle le mieux. Son concert, il l’imagine comme un voyage, une tranche de vie. Il vous raconte d’abord pourquoi il a quitté Paris pour l’île de la Réunion il y a quelques années, en prenant femme et enfants sous le bras... et pourquoi il est rentré, ses enfants sous le bras, mais sans sa femme devenue, entre temps, son ex-femme... Voilà, le mot est lancé : divorce !

Son divorce, Ben Mazué l’a pris pleine face. Alors, pour se purger l’esprit, il a écrit *Paradis*. Et c’est justement avec *Quand je marche* qu’il débute le concert. Scène sobre et musiciens discrets, Ben Mazué joue sur l’épure et sur ses textes. Il parle aussi, beaucoup ! Il raconte comment naissent ses chansons (*Mathis, Tu m’auras tellement plu, J’écris...*). Il nous offre également deux duos « virtuels » : un avec Pomme, un peu son équivalent féminin, un autre avec Anaïde Rozam sur le très beau *Semaine A/Semaine B*. Ben Mazué évoque ses blessures et ses coups de cœur avec la même justesse, toujours dans la sincérité, jamais dans le pathos. Ses chansons, il les chante – ou les susurre, comme autant de poèmes finalement. Dans *J’écris*, il dit notamment ceci : « J’écris, pour expliquer, parce qu’en expliquant j’éteins un malaise, qui veut pas me lâcher, depuis le matin. J’écris, tant pis si c’est mauvais, et tant pis si c’est perdu ; c’est une question d’équilibre et c’est pas toujours pour être lu. Le sort est un poème, le destin est un roman, avec la mort comme emblème, pour que chaque moment compte. » C’est beau...

Il parle donc. Beaucoup. Parle de son proprio, « toujours heureux et qui s’auto-amuse », de sa mère, décédée il y a deux ans et pour qui il a « écrit une chanson... mais trop tard », de son père, « toujours vivant et d’une grande humilité » et avec qui il aime débattre des sujets de société, ou du foot » et, bien évidemment, de ses enfants. Enfin, il sourit aussi. Beaucoup. Et le sourire de Ben Mazué, c’est juste le plus beau sourire de la chanson française.

22h40, tout a été dit. Le concert, assis, est terminé et le public, lui, est debout. En sortant, on glanera encore quelques confidences, comme celle d’Ariane, qui regrettera un public luxembourgeois « qui a quand même toujours du mal à se laisser aller », ou Marie-Christine et sa sœur qui, elles, resteront sous le charme encore un bon moment. Un t-shirt, une photo et une coupe de crémant plus tard, elles sont toutes rentrées heureuses. Heureuse d’avoir vécu ce moment magique avec un artiste qui, tôt ou tard – au gré d’une chanson, d’une phrase ou d’un regard – arrivera, soyez-en sûr, à vous toucher en plein cœur. Juste « pour que chaque moment compte ». ● Romuald Collard

Sincérité, sobriété, Ben Mazué touche en plein cœur



NEXT (5)

L'enfant-roi de la scène luxembourgeois

Romuald Collard

Ces artistes n'ont pas trente ans et font déjà parler d'eux.
Portraits d'une génération montante avec, dans cet épisode, le chanteur Chaild



David Ricci

En concert à la Kulturfabrik (avec Maz) en octobre dernier

« J'ai 5 ou 6 ans... et je saute sur le lit de ma sœur en fredonnant une chanson que j'ai « écrite ». Je ne me rappelle plus vraiment de la mélodie, mais à l'époque, je trouvais ça trop bien ! » (rires) Voilà le premier souvenir d'enfance de Chaild en rapport avec la musique. Il ajoute : « D'ailleurs, à l'époque, je pensais que chaque chanson devait avoir un titre unique et qu'il était impossible d'avoir deux chansons avec le même titre ; du coup, je me cassais la tête pour trouver quelque chose. Je me souviens aussi vouloir jouer de la trompette, mais mes parents qui me disaient : « Non ! On un piano à la maison, tu joueras du piano ! » Ce fut la meilleure décision ! Thanks, mum and dad ! » Chaild, de son vrai nom Adriano Lopes Da Silva, est l'étoile montante de la scène musicale luxembourgeoise. Une ascension fulgurante pour ce garçon de 23 ans qui, il y a peu, officiait encore, de manière assez timide, sous le pseudonyme de Adrian.

La musique, on peut dire qu'il est tombé dedans quand il était petit. Il se rappelle : « J'ai commencé à faire des petites performances à Strassen, lors d'auditions organisées par Kathy Hénon, la prof de guitare de ma sœur. Elle était géniale car, au lieu de rester figée sur le programme, elle poussait les élèves à exprimer leur potentiel créatif. » Kathy Hénon, elle, s'en souvient très bien : « Il a en effet participé de nombreuses fois aux auditions de notre classe de guitare. Sa sœur m'ayant raconté que, durant les vacances, ils interprétaient parfois ensemble des chansons devant leur famille, j'avais donc invité Adriano à chanter lors de nos auditions ; il devait avoir treize ans je pense et, déjà, une très jolie voix. Il est d'abord venu interpréter des covers et, progressivement, de plus en plus de compositions personnelles. Nous réfléchissions seulement ensemble aux arrangements. Je me souviens de deux moments en particulier : quand il a invité son ami Maz aux percussions... et aussi d'une reprise un peu décalée d'une chanson d'Adèle où il utilisait l'accordéon de son grand-père ! Je me souviens d'un garçon doué, drôle et brillant. Son succès me réjouit ! »

Sa voix, justement, parlons-en : Du véritable velours. Grave, chaude et emplie d'émotion, elle glisse littéralement sur les nappes de piano. Lui, sa voix, il l'observe de loin. Il n'a compris que tard que sa voix était unique. « En fait, j'ai toujours cru avoir une voix... disons banale et pas très jolie. Et puis, quand je chantaïs devant des amis pendant les années de lycée, on me traitait de pédé.

« À Liverpool, j'ai pu enfin m'épanouir dans un milieu qui ne jugeait pas la différence et où je pouvais être la personne excentrique que je suis »

Chaild

Ce qui ne m'a pas trop aidé pour mon développement personnel ! », ironise-t-il. « Mais avec le temps, de plus en plus de gens venaient m'encourager et surtout, j'ai remarqué que je faisais parfois pleurer ceux qui m'écoutaient. Là, je me suis dit qu'il y avait quelque chose, finalement. Ce qui est marrant, aussi, c'est que à l'époque, ma mère refusait d'être la maman « fofolle » qui trouve que son enfant est le meilleur au monde alors qu'il est en réalité plutôt moyen. Du coup, au début, elle n'osait pas vraiment montrer son enthousiasme, surtout en public, jusqu'au jour où elle s'est dit : « Non, c'est bon... Je ne suis pas dingue de penser qu'il a du talent ! »

On en revient à la scène, un endroit où Chaild se sent comme chez lui, arpentant celle-ci d'un côté à l'autre, pliant son corps de manière lascive et jouant facilement avec son public. Il se souvient néanmoins de sa « toute première fois » : « Ma première scène 'officielle' était en tant que première partie du groupe luxembourgeois Austinn, à la Kulturfabrik. Je jouais avec des amis, histoire d'avoir un vrai groupe. C'est un super souvenir, surtout parce qu'on ne s'attendait pas vraiment à avoir la place... et quand on a été choisi, on n'avait, pour être honnête, même pas de set de prêt. Je ne savais même pas ce qu'était un Tech Rider, et je n'avais même pas de câble pour brancher mes instruments ! Les gars de la Kufa ont fait preuve d'une énorme gentillesse à mon égard et m'ont beaucoup aidé. Toute cette équipe a d'ailleurs une place toute particulière dans mon cœur. Je me

rappelle aussi toujours du mal de ventre que j'ai eu à cause de l'angoisse... mais une fois sur scène, c'était juste génial ! » À l'époque, il s'était présenté sous son prénom pour en faire un nom de groupe (Adrian), même s'il corrige : « Adrian, c'était mon premier projet. Pas vraiment un groupe sur le devant de la scène, mais on fonctionnait comme tel. Mais en fait, j'ai toujours considéré mon projet comme « solo ». C'est moi qui organisait les répétitions, les fringues, les sets... C'est moi aussi qui allait chercher les opportunités pour jouer. »

Après un passage par l'Angleterre, Chaild est aujourd'hui installé à Bruxelles. Il raconte : « Je voulais 'sortir' et l'école était vraiment top (LIPA, Liverpool Institute of Performing Arts). J'ai été sélectionné, ce qui était assez incroyable. J'ai enfin pu m'épanouir dans un milieu qui ne jugeait pas la différence et où je pouvais être la personne excentrique que je suis. Aujourd'hui je suis à Bruxelles, Covid et Brexit oblige, mais je me sens bien ici aussi. C'est une ville super connectée et en même temps très accueillante. »

L'excentricité : voilà le mot lâché ! Parce que Chaild a définitivement décidé d'être lui, que ça plaise ou non. Son image, il la façonne, la développe et l'embrase complètement. « Pour moi, aujourd'hui, le *full-package* est important. On n'est plus au temps où les musiciens ne font 'que' de la musique. On est entré dans une ère où l'image et le marketing est tout aussi important que le produit. J'ai toujours eu des aspirations internationales et je pense que le côté image m'est venu très naturellement. Je bosse énormément dessus, c'est hyper important pour moi et je pense c'est surtout ça qui m'aide à attirer des partenaires à l'étranger. »

Ah... l'étranger ! Le graal pour la plupart les musiciens et artistes locaux. Et même si rares sont ceux qui y réussissent, ça ne semble pas l'effrayer le moins du monde : « Non, absolument pas ! (rires) J'ai confiance en mon projet et j'ai déjà mis un pied à l'étranger. J'ai eu la chance de travailler avec des gens de l'industrie musicale un peu partout en Europe ces derniers mois. Des gens qui bossent avec des artistes internationaux que j'écoute tous les jours sur Spotify. Ça m'a fait grandir et le fait d'avoir bossé avec eux me prouve que j'ai bien ma place à ce niveau. Après tout, si moi-même je ne crois pas en mon projet, personne ne le fera à ma place ! Il n'a y pas de place pour le doute ! » ●

Chaild, en dix questions

Le premier disque que tu as acheté ?	du moment que je suis heureux et que je ne souffre pas.
Le single <i>J'en ai marre</i> ! d'Alizée. J'adore !	Le dernier livre que tu as lu ?
Qui rêverais-tu de rencontrer ?	Une biographie de David Bowie
Beaucoup de monde ! (rires) J'ai eu la chance de faire la première partie de mon idole, Mahmood. Donc ça, c'est fait ! On a beaucoup parlé backstage... J'aimerais aussi rencontrer Dua Lipa, Florence Welsh ou Lady Gaga.	Maz, pour toi, que représente-t-il ?
Qu'est-ce que tu voulais faire quand tu étais petit ?	Mon meilleur ami, un exemple à suivre et la raison pour laquelle j'ai eu le courage de me lancer. Je me suis toujours dit : « Si lui peut le faire, alors moi aussi ! »
Pédiatre ! Et avant ça, astronaute ou magicien.	Représenter le Luxembourg à l'Eurovision, ça te dirait ?
Ton chanteur préféré ?	Oui ! C'est un rêve. J'aimerais tellement représenter mon pays. L'industrie luxembourgeoise a aujourd'hui, tout ce qu'il faut pour justifier cet investissement. Vous m'entendez, RTL ? Monsieur Bettel ? Quelqu'un... ?
Mahmood ! Et j'ajoute encore Woodkid et Troye Sivan.	Quelque chose de drôle qui te soit arrivé en concert ?
Ta chanteuse préférée ?	À Hambourg lors d'un festival, mon pantalon s'ouvre ! Mon petit moment Lil Nas X ! Alors, je dis à tout le monde que c'est le signal pour qu'ils ouvrent le leur ! Ah, aussi, lors d'un concert en tête d'affiche au nord du Luxembourg, trois fans montent sur scène pendant une chanson. J'ai fais de mon mieux pour gérer le truc.
Rosalia... et Dua Lipa, Julia Michaels, Sevdaliza, Noah Cyrus.	
En qui (ou en quoi) aimerais-tu te réincarner ?	
Idéalement, en rien ! J'ai toujours espéré qu'après cette vie, je pourrai peut-être aller dans d'autres « sphères ». Mais sinon, je dirais qu'en fait, je m'en fiche...	



Pat Reding

Pour Chaild, la musique ne suffit pas, il façonne son image et son affirmation queer

Poste vacant

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes
L'Office national de l'Accueil (ONA)

recrutent un

Intervenant socio-éducatif dans le domaine de la protection internationale (m/f)

dans le groupe de traitement A2 en CDD et à plein temps.

Missions :

- Accompagner les différents groupes de DPI dans leur accueil et dans leur autonomie ;
- Prendre contact avec des bénévoles qui peuvent intervenir dans les structures d'hébergement ;
- Organiser des réunions dans les structures d'hébergement pour les habitants ;
- Participer et contribuer à l'élaboration d'un programme pédagogique et le déroulement des formations et des ateliers interactifs sur différents thèmes ;
- Proposer des améliorations et des innovations en matière d'accueil.

Conditions d'admission :

Vous êtes titulaire d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un bachelor en formation d'adultes, pédagogie ou de son équivalent.

Les candidats (m/f) désirant poser leur candidature pour le poste vacant sont

priés de consulter le site www.govjobs.lu sous la rubrique « postes vacants » afin d'avoir plus de renseignements sur les missions et les requis du poste vacant ainsi que pour s'informer sur la procédure à suivre.

Date limite de candidature :
23.11.2021

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 14.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiseries intérieures à exécuter dans l'intérêt de la construction du hall des sports pour le Lycée d'Echternach

Description succincte du marché :
- 14 portes coupe-feu ;
- divers armoires et bancs encastrés sur mesure ;

- cloisons de séparation.
La durée du marché est de 40 jours ouvrables, à débiter en mars 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
08.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102227 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 09.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques – phase 2 à exécuter dans l'intérêt de l'École européenne 1 à Luxembourg-Kirchberg.

Description succincte du marché :
- Installation photovoltaïque sur 2 bâtiments, puissance 228,4 kW et 449,1 kW ;
- 2 053 panneaux y inclus système de montage, onduleurs, câblages et parafoudres.
La durée des travaux est de 130 jours ouvrables (en phases) à débiter au courant du 1^{er} semestre 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
08.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102217 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de peinture à exécuter dans l'intérêt de la construction du hall des sports pour le Lycée d'Echternach.

Description succincte du marché :
- 1 340 m² de lasure pour béton apparent ;
- 2 300 m² de primaire et de peinture sur divers types de surfaces ;
- 500 m² de remplissage sur divers types de surfaces.
La durée du marché est de 20 jours ouvrables, à débiter en mai 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
11.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102228 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de gros-oeuvre et d'aménagements extérieurs à exécuter dans l'intérêt de la construction de l'Infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange.

Description succincte du marché :
- Ensemble de 2 bâtiments (pouponnière et infrastructures communes) et d'un parking souterrain ;
- Pouponnière : bâtiment comprenant 2 niveaux et partiellement un 3^{ème} niveau. Volume : +/- 16 200 m³ ;
- Infrastructures communes : bâtiment comprenant 3 niveaux. Volume : +/- 8 950 m³ ;
- Parking : un niveau. Volume : 19 500 m³ ;
- Aménagements des alentours : +/- 3 350 m².
La durée des travaux est de 220 jours ouvrables, à débiter le premier trimestre 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :

Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
11.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102232 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 16.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de revêtements de sol à exécuter dans l'intérêt du bâtiment « Tour A » à Luxembourg-Kirchberg.

Description succincte du marché :
- Travaux de faux plancher : 12 000 m² ;
- Pose de tapis : 10 000 m² ;
- Carrelage : 2 500 m² ;
- Pose de parquet : 210 m².
La durée des travaux est de 160 jours ouvrables, à débiter pour le 1^{er} trimestre 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
11.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102235 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Designer buys

fur coats and fur jackets

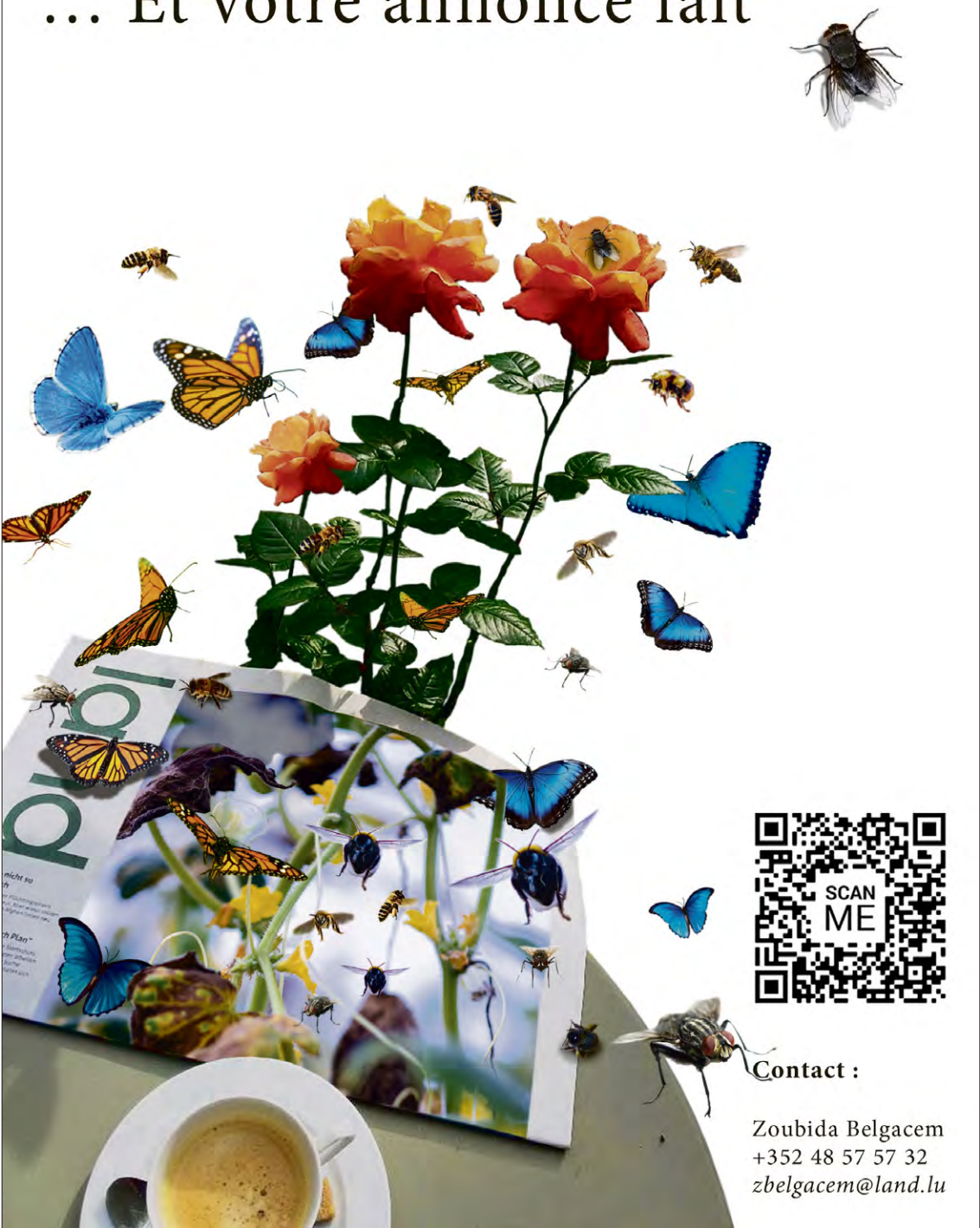
as well as

branded handbags and accessories from

Hermès, Chanel, Louis Vuitton, etc.

Phone : 00491632405663 or 004922059478473

d’Lëtzebuenger Land, régie publicitaire
... Et votre annonce fait



Contact :

Zoubida Belgacem
+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

d’Lëtzebuenger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuenger Land **Instagram** [letzeburger_land](https://www.instagram.com/letzeburger_land) **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50€ **Abonnement annuel** 160,00€ **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCPULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

www.land.lu

KINO

Verlust und Neugewinnung

Marc Trappendreher

„It’s really never too late to find a new home“, trägt Country-Sänger Will Banister uns vor, und es scheint, als weise er programmatisch in die Richtung, die die Handlung von Clint Eastwoods neuem Film *Cry Macho* einschlagen wird: Nach einer schweren Rückenverletzung sieht sich der einst erfolgreiche Rodeo-Reiter Mike (Clint Eastwood) aus dem Leben gedrängt. Als sein damaliger Chef Howard (Dwight Yoakam) bei Will auftaucht und ihn um einen letzten Gefallen bittet, wird Mike wieder ins Leben geholt: Howards Sohn Rafo (Eduardo Minett) läuft Gefahr, als gerade mal 13-Jähriger unter seiner gefährlichen Mutter Leta (Fernanda Urrejola) eine kriminelle Laufbahn einzuschlagen. Will soll Rafo aus den Fängen der Mutter in Mexiko befreien. Ein kompliziertes Unterfangen, hat Leta doch bereits einen Schläger auf die beiden angesetzt. Rafo lebt meist aber auf der Straße, wo er seinen Hahn Macho zu illegalen Kämpfen in den Ring schickt. Will und Rafo nähern sich einander an und erkennen eine tiefgreifende Verbundenheit.

Mittelpunkt des Films bildet denn auch sein Darstellerverpaar: Der große Altersunterschied zwischen dem jugendlichen Minett und dem mittlerweile 91 Jahre alten Eastwood eröffnet ein Kontrastverhältnis, das *Cry Macho* beständig ausspielt: Jugendlicher Leichtsinn trifft auf weltgewandte Besonnenheit, die beiden Schauspieler verhalten sich mitunter spiegelbildlich zueinander. So sehr sich Rafo bemüht, ein harter Kerl, ein Macho, zu werden, ohne Heim, ohne Bindungen, so sehr stellt Will sein alt gewordenes Spiegelbild dar – ein Raubein, das seine wilden Tage als Rodeo-Reiter hinter sich hat, ein mürrischer, desillusionierter Mann, dem außer dem Verlust nicht viel geblieben ist. Ernst, Trauer, aber auch eine gewisse Größe kennzeichnen seine Haltung.

Cry Macho ist Eastwoods 39. Spielfilmarbeit und es liegt an der erfahrenen Inszenierung

Cry Macho kann man als Clint Eastwoods Abschluss- und Erlösungswerk lesen

Eastwoods, dass der Film keiner großen Gesen, keiner dramatischen Wendepunkte bedarf – es ist ein bescheidener Film, der ebenso um einen Verlust wie um einen Neugewinn kreist. In seinen entdramatisierten Momenten scheint deshalb etwas durch, was man in Eastwoods *Gran Torino* eindrücklich beobachten konnte: ein generationenübergreifender, interkultureller Dialog, den der Regisseur in nostalgische Landschaftsbilder kleidet.

Cry Macho bedient sich neben der strukturgebenden Elementen des *road movie* besonders der Mythologie des Westerns, was er in seinen Bildern zitierend mitführt. Im Western gibt es oft Helden, nicht weil sie sich behaupten, sondern weil sie sich hingeben. In seinem zweiten Erzählabschnitt untergräbt Eastwood zunehmend die narrative Zielsetzung – die Rück-

bringung des verlorenen Sohnes – und lässt erzählerische Leerstellen einfließen: Man nimmt sich Zeit für eine Siesta nach dem Essen oder für einen ausgelassenen Tanz.

Dem Film geht gleichsam seine jugendhafte Energie, ein zielgerichtetes Entgegenstürmen zur erzählerischen Endsetzung verloren, dies zugunsten einer entschleunigten Erzählhaltung, die auf Besonnenheit und Ruhe setzt. Dafür steht exemplarisch das friedvolle Mit-

einander der mexikanischen Dorfgemeinschaft, sie ist die Feier einer Heterotopie, also gleichsam eine realisierte Utopie, in der sich Glückseligkeit entfaltet, ohne sie tatächlich anzustreben. Will entwickelt sich in seinem neu gefundenen Zuhause zu einer Art Heilsbringer: Er kümmert sich um kranke Tiere, bändigt Pferde, kurz: Er wendet seine einst genutzten Fähigkeiten noch einmal an, um wieder gesellschaftsfähig zu sein. Seine Fähigkeiten aber sind nicht so sehr Ausdruck eines

außergewöhnlichen Umfangs an Fertigkeiten, sondern beiläufige Zeichen einer langen und erfahrenen Laufbahn – dies ist es, worauf *Cry Macho* abzielt: Ein Mann im hohen Alter lässt die Erinnerung an seine lange und erfolgreiche Karriere wieder aufleben. Dieses Moment kann man wahlweise auf den Filmhelden Will oder seinen Regisseur Clint Eastwood anwenden. Ähnlich wie Woody Allens *Rifkin’s Festival* liegt es nahe, *Cry Macho* als Eastwoods Abschluss- und Erlösungswerk zu lesen. ●



Zwei Generationen stehen sich gegenüber

BANDE DESSINÉE

L'énergie pour les nuls

Pablo Chimienti

Alors que la Cop26 se termine, les questions climatiques semblent passionner, voire inquiéter, les auteurs de BD. Christophe Blain nous le prouve avec la sortie de *Le Monde sans fin*, réalisé avec le spécialiste du climat Jean-Marc Jancovici.

À peine vient-on de finir *Le Droit du sol* d’Étienne Davodeau (d’Land du 29.10.21), voilà que les questions énergétiques et environnementales reviennent en force lors nos lectures de bandes dessinées. D’abord avec le deuxième tome de *Le Loup nu* dit de Jean-Claude Servais – dans lequel l’auteur Gaumais s’en prend au business des éoliennes –, puis avec *Le Monde sans fin* de Christophe Blain (*Isaac le pirate*, *Gus*, *Quai d’Orsay*...) et Jean-Marc Jancovici, créateur du bilan carbone et sommité internationale en tout ce qui concerne la sensibilisation et la vulgarisation de tout ce qui concerne le réchauffement climatique ou l’énergie.

Tout commence en août 2018, « première année où on lie un épisode de canicule avec le réchauffement climatique partout dans la presse grand public », précise l’auteur. Dans sa voiture de location, la compagne de Christophe Blain lit les nouvelles sur son portable. « C’est la canicule à Paris » lance-t-elle. « Oh ! Un article qui dit que Paris et l’est de la France connaîtront des températures de 50° d’ici 2050 », ajoute-t-elle pendant que l’auteur conduit. Une réflexion s’impose alors à lui. « 50° en 2050/ Ça n’arrivera pas d’un coup dans trente ans/ Combien en 2040 ?/ Combien en 2030 ? Combien en 2020 ?/ On y est ». Puis, en récitatif : « J’entendais parler du réchauffement climatique depuis longtemps. Je me réfugiais derrière une échéance lointaine. Ça devient réel. »

Un étrange mal-être va alors s’emparer de lui. Son frère lui conseillera, d’abord d’écouter les conférences de Jean-Marc Jancovici, puis carrément de faire un livre avec le spécialiste. Un premier contact par email et une première rencontre plus tard, l’auteur et le polytechnicien deviennent un duo et se mettent à bosser d’arrache-pied pendant deux ans pour venir à bout de ce *Monde sans fin*. Un album de près de 200 pages, grand format, qui mélange les codes de la BD, de l’illustration, de la vulgarisation scientifique. Un livre dense, pré-

cis, qui évite toute simplification, qui réfute toute idée préconçue, qui tente d’être le moins militant possible pour, au contraire, mettre en évidence la complexité de la situation de notre société totalement dépendante de l’énergie.

« Chaque Terrien consomme en moyenne 22 000 KWh par an (...) c’est comme si chaque terrien avait, à peu près, 200 esclaves qui bossaient pour lui en permanence. Sans machines sur Terre, il fau-

drat faire travailler 1 400 milliards de Terriens pour avoir la même production... Je ne crois pas que la Terre ait les moyens de nourrir ces 1 400 milliards » lance, narquois, Jean-Marc Jancovici. Pour la précision, les 200 esclaves c’est une moyenne mondiale ; malheureusement le livre ne donne pas de chiffre pour le Luxembourg, mais pour la France il s’agit de 600 !

Pour remplacer ces bras – énergie renouvelable, mais moralement impossible à soutenir –, l’humanité fait appel à des machines consommatrices d’énergie. Ou plutôt d’énergies, au pluriel. Car si de nouvelles sources d’énergie ont vu le jour ces 200 dernières années, la nouveauté n’a jamais remplacé l’existant ; les énergies se sont surtout additionnées : le charbon au bois, le pétrole au charbon, le gaz au pétrole, l’hydroélectrique au gaz, le nucléaire à l’hydroélectrique, puis l’éolien, le solaire et les autres renouvelables au nucléaire.

« On avait des travaux publics cent pour cent renouvelables, il fallait deux cents ans pour construire Notre-Dame. Grâce aux énergies fossiles, il faut un an pour construire une tour à la Défense. On avait une industrie cent pour cent renouvelable. On s’est dit que pour faire le dernier smartphone à 20 euros par mois, ce n’était pas efficace », deux exemples parmi d’autres choisis par Jancovici et mis en image par Blain avec beaucoup d’humour et d’autodérision. Au fil de l’album l’auteur se met d’ailleurs en scène dans le rôle du Candide, pour poser toutes les questions, pour mettre sur le tapis quelques idées reçues ou encore tenter des raccourcis faciles que le spécialiste balayera à force de chiffres et de données.

Ce *Monde sans fin* met, certes, chaque lecteur face à ses propres pollutions, mais il ne tente jamais de le culpabiliser. Pas question pour l’expert de demander au lecteur d’arrêter de manger de la

Au fil de l’album, Christophe Blain se met en scène dans le rôle du Candide

viande, de renoncer à voyager pour découvrir le monde ou d’arrêter de chauffer son habitation en hiver – ou de la rafraîchir en été !

« Sans énergie, sans machines (...) c’est la fin des banques, le fin du réseau d’eau, la fin des transports, des hôpitaux... Tout notre monde en dépend », note Jancovici. Le spécialiste précise par ailleurs : « Tu n’as pas d’énergie verte (...) ni propre, ni sale dans l’absolu (...) Toute énergie devient sale si tu l’utilises à grande échelle (...) choisir une énergie c’est arbitrer entre les inconvénients que tu acceptes et ceux dont tu n’as pas envie ». « Le problème climatique est une affaire de quantité », conclut l’expert. S’il n’a pas la solution ultime à tous les problèmes de notre monde, il propose quelques pistes qui devraient permettre à l’humanité de s’en sortir. Certaines de ses conclusions peuvent gêner – Jancovici est un fervent défenseur de l’énergie nucléaire –, mais le livre, à la fois drôle et informatif, mérite clairement d’être lu. ●

Le Monde sans fin de Jancovici et Blain. Dargaud



À l'heure

Mylène Carrière



Sven Becker

Mettre les pendules à l'heure

Il est venu ce temps, celui de l'obscurité, des nuits longues, de la lumière qui se fait rare. Il est venu le temps de s'émmitoufler sous des couches espérant apporter la chaleur qui commence à se faire rare dès que l'on pointe son nez dehors. Il est venu le temps de remettre les pendules à l'heure, à l'heure d'hiver. En cette période où le sens et la raison n'ont plus leur place, où chaque jour est un jour passé, survécu, éprouvé, le changement d'heure ne tient finalement que de l'anecdote, alors qu'il s'inscrit discrètement dans la lignée

de l'absurdité ambiante. Petit rappel pour ceux qui ne vivent pas connectés, dont les horloges n'effectuent pas les changements par eux-mêmes, nous avons changé d'heure le dernier week-end d'octobre, comme chaque année, depuis les années 1980 et plus précisément partout en Europe depuis 1998.

Nous sommes enfin de nouveau synchronisés sur notre « vrai » fuseau horaire, nous faisant gagner une heure de sommeil ou de veille et nous privant de lumière dès le milieu d'après-midi. Les changements d'heures ont d'abord été instaurés au début du vingtième siècle dans un objectif d'économiser « de la lumière », de l'énergie, en décalant discrètement d'une heure au printemps, on allonge les journées et on va supposément au lit avant même d'allumer les précieuses lumières. Il a ensuite été abandonné puis réinstauré par certains pays au moment du choc pétrolier en 1973 pour, encore une fois, économiser la précieuse énergie qui nous éclaire dans l'obscurité. Ne devant durer que le temps de cette crise, le passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été a finalement duré et perduré dans le temps, tout comme la crise qui semble, elle aussi, s'inviter durablement au cœur de nos sociétés et de nos foyers. Crise des énergies fossiles, des hydrocarbures, de l'écologie, des économies, des politiques, des croyances, crise des sociétés, crise sanitaire, crise de l'humanité.

Nous payons à prix d'or le luxe de pouvoir se chauffer, se déplacer, tout en puisant et épuisant nos dernières ressources vitales. Si seulement nous pouvions instaurer un changement d'heure pour nous sortir de ça, en un coup de cadran, on efface tout. C'est bien ce qu'il s'est pourtant produit en 2018, lorsque 83% des citoyens européens ont dit stop à cette mascarade qui ne sem-

blait plus faire de sens. 2018, cela semble une éternité, en temps ressenti dernièrement, c'était avant, lorsque nous avions le temps et le loisir de réfléchir à cette question du temps. Il en avait été discuté en 2019, chaque pays membre de l'Union Européenne était alors libre d'exprimer son choix concernant son créneau préféré, visiblement le retour au naturel n'était pas une évidence dans ce débat, certains voisins étaient partants pour ne plus vivre sur le même rythme, tout au moins en ce qui concerne celui du jour et de la nuit.

Puis l'agenda, puisqu'on parle toujours de temps, avait prévu une application à la fin de l'année 2021, c'est-à-dire maintenant. L'heure a sonné. Et si nous avions vécu un moment historique sans le savoir ? Et si nous venions tout juste de vivre notre dernier changement d'heure ? Et si nos soirées estivales étaient, à partir de maintenant, toujours amputées d'une heure d'ensoleillement ? Et si nous avions de nouveau le luxe et l'oisiveté de réfléchir au temps qui passe ? Il est donc venu le temps de nous sortir de cette crise sans fin et sans fond, il est venu le temps de relancer la réforme avortée de l'abolition de l'heure d'été, il est temps de repenser le temps, de retrouver un rythme, n'importe quel rythme, tant régulier soit-il. L'heure d'hiver a bel et bien sonné, entraînant avec elle notre dépression saisonnière, nos carences supposées en vitamine D et autres minéraux, que nous nous précipitons d'oublier, emmitoufflés sous la couette, en buvant un vin chaud au marché de Noël (oui cette année, si les planètes sont alignées, il aura lieu !) ou autour d'une raclette. Et bientôt, comme chaque année, au cœur des ténèbres, des lumières vont apparaître partout où l'on passe, à chaque coin de rues, à chaque fenêtre, dans chaque foyer, pour nous rappeler que le temps, lui, passe inexorablement, toujours au même rythme, quel que soit notre ressenti, quel que soit l'heure que nous avons choisie. ●

Stil



L'ENDROIT

Bolia

Qui dit meubles scandinaves pense avant tout à cette firme suédoise au nom en quatre lettres, dans laquelle on se rue pour acheter ses meubles en pièces détachées à des prix hors compétition. Mais il existe aussi un versant un peu plus élégant, plus onéreux certes, mais de

grande qualité (tous les modèles sont garantis dix ans), travaillant avec des créatifs recrutés dans le monde entier. Ce fabricant vient de la ville d'Aarhus au Danemark. Son nom : Bolia. Sa plus grande qualité : sa sobriété moderniste. Son plus grand atout : la durabilité et le respect des textures. Après vingt ans d'exploitation, Bolia a décidé d'ajouter Luxembourg à sa liste de distribution. Et le fabricant scandinave n'a pas fait les choses à moitié en s'installant dans l'ancien magasin Monopol à la Grand Rue, où il occupe 1 300 mètres carrés sur quatre étages (photo : GD). Ce somptueux show room à la belle luminosité met bien en valeur les collections, dans des tons pastel de beige ou de gris clair. Deux murs sont tapissés d'échantillons de tissus en tous genres, car Bolia propose un choix personnalisé et adapté aux goûts de chaque client. Même le responsable de la filiale niçoise, présent sur place pour soutenir le démarrage, a avoué

que, s'il a chez lui le soleil en plus, Luxembourg offre désormais le plus grand et le plus beau magasin européen de la marque. À noter que Bolia, ce sont aussi des beaux objets de déco, donc des idées cadeaux, et que les liquidations de stocks au moment des soldes sont particulièrement intéressantes. GD

L'ENDROIT

Kraken

Quand l'épicerie Thym citron a déménagé en face de son ancienne adresse, son patron avait annoncé : la poissonnerie centrale, fermée après 47 ans de service, allait renaître bientôt.

C'est chose faite, Kraken vient d'ouvrir rue de Strasbourg. En prenant le nom du mythique monstre marin, entre calamar et poulpe, les associés Gérald Polis et Florent Demesmaeker, donnent un look plus moderne au magasin et apportent une pierre à la gentrification du quartier. Ils ont cependant réembauché Elvira, une des figures emblématiques de ce commerce. La qualité (et les prix qui vont avec) est au rendez-vous avec un approvisionnement direct à Rungis deux fois par semaine pour du poisson venant essentiellement de mareyeur ou de petits bateaux, de zones proches (Bretagne et Atlantique nord). Poissons (entiers et en



filets), fruits de mer et crustacés garnissent les étals et partagent le comptoir avec des produits traiteur préparés sur place : sushis, Saint-Jacques gratinées, salade de poulpe, brochettes de poissons et un sandwich « fish & chips » avec un poisson pané de premier ordre (photo : fc). Sardines millésimées, soupes de poissons, conserves de la mer et bientôt vins et champagnes complètent l'offre. fc

LE POP-UP

Tofino

Le chocolat et ses déclinaisons ont le vent en poupe et Pierre Angot et Romain Viaud

l'ont bien compris. Ces deux ingénieurs venus de Verdun n'ont pas choisi de créer bonbons et pralines à la ganache crémeuse mais des palets fins et légers subtilement parfumés. À la base des créations de Tofino, la marque qu'ils ont lancée en 2019, il y a une recherche de producteurs de cacao au Vietnam et d'ingrédients sélectionnés dans le respect de l'environnement et des planteurs aussi bien à Bora-Bora que dans la Meuse. Installés à la Grand Rue pour quelques semaines, ils proposent un parcours sensoriel à la découverte de leurs chocolats. On commence par sentir les fèves torréfiées et les divers ingrédients avec lesquels la pâte de chocolat sera fusionnée : café, hibiscus, baie de Timur, sel de coco, thym citronné. Le trajet se termine par une dégustation : il faut laisser fondre les palets sur la langue pour profiter des saveurs plus ou moins fruitées, acidulées, voire piquantes



(photo : fc). Les fondateurs annoncent un déploiement d'activités au Luxembourg : une collaboration avec le chef étoilé René Mathieu pour des parfums locaux (épice, asperule), des ateliers de créations de chocolats, des dégustations avec des accords de champagne. Ils sont aussi à la recherche de leur propre boutique où installer une chocolaterie... Pierre et Romain rêveraient qu'on les appelle Charlie. fc



Programme de François Bausch à la COP26 à Glasgow.



Ambition: Zero-Emission Medium- and Heavy-Duty Vehicles.



Climate-smart Mobility: Where to Invest?



Stop excluding Military Pollution from Climate Agreements !